

RECHERCHES SUR LES CANTONS DE LUNEL ET DE MAUGUIO (HÉRAULT)

Bilan 1990

par C. Raynaud*

La frange littorale du Bas-Languedoc Oriental, entre les vallées du Rhône et de l'Hérault, compte parmi les régions les mieux connues au plan archéologique. Dans ce cadre régional, le bassin de l'étang de l'Or — en gros les cantons de Mauguio et Lunel et la rive gauche du Vidourle — bénéficie d'un contexte de recherche particulièrement favorable avec de nombreuses et grandes fouilles : site portuaire de *Lattara-Lattes*, gisements lagunaires de l'Age du Bronze et du Fer, oppidum d'*Ambrussum*, village gallo-romain et médiéval de Lunel Viel, abbaye carolingienne de *Psalmodi*, ainsi que de nombreuses prospections réalisées depuis plusieurs décennies.

Dans ce territoire se développe depuis 1986 un programme d'étude pluridisciplinaire abordant différents problèmes de l'histoire du paysage, en embrassant une longue période, de la pré-histoire finale jusqu'à la période Moderne, et en pratiquant l'analyse géographique des habitats et des aménagements agricoles.

Les questions méthodologiques posées par ce type de recherche ont fait l'objet de deux mises au points successives exposant en détail notre démarche (Amblard 1985 ; Raynaud 1989). Associant étroitement le recours aux techniques de l'archéologie — fouilles et prospections —, de la carto- et photo-interprétation, de l'étude des textes anciens et des sciences du milieu naturel, il s'agit de pratiquer une «archéologie du paysage» dépassant le commentaire traditionnel d'une carte archéologique. Prenant en compte, dans la longue durée, la dynamique et les étapes du peuplement, l'organisation des structures agraires, les modes d'exploitation et de bonification des sols, les effets de l'occupation sur l'érosion et la sédimentation, cette enquête veut développer une approche globale de la société rurale.

Le présent rapport entend informer rapidement un large public, amateurs d'archéologie et d'histoire régionale, étudiants, fouilleurs, associations culturelles, chercheurs professionnels et institutions, des résultats récents et des travaux en cours. On ne trouvera donc pas ici une synthèse sur l'histoire de cette région, mais plutôt une série d'études et de compte-rendus préliminaires, s'inscrivant dans la lignée des travaux déjà consacrés au territoire d'*Ambrussum* (Fiches 1989), de *Lattes* (Favory 1988), de Lunel (Malvis 1988) et de Lunel Viel (Favory 1993). Ces études ponctuelles dresseront régulièrement l'état des recherches, dans l'attente de publications plus poussées et d'une synthèse ultérieure.

Les travaux présentés ont été financés par diverses sources. La Sous-direction de l'Archéologie du Ministère de la Culture a assuré le financement des prospections (contrat pluri-annuel de Prospection-Inventaire) ainsi que des fouilles programmées de Lunel Viel et Mauguio (Aires de Saint-Jacques). Les sondages de la Motte de Mauguio ont été pris en charge par la commune dans le cadre d'un projet de rénovation du centre ville. La fouille des Lanes (Lunel) a fait l'objet d'un sauvetage payé par le promoteur des logements construits sur le site (Résidence «Languedoc-Logis»). Les analyses et études de laboratoire sont en cours grâce aux crédits de l'Action Thématique Programmée «Grands projets d'Archéologie Métropolitaine» du Ministère de la Recherche (C. N. R. S.).

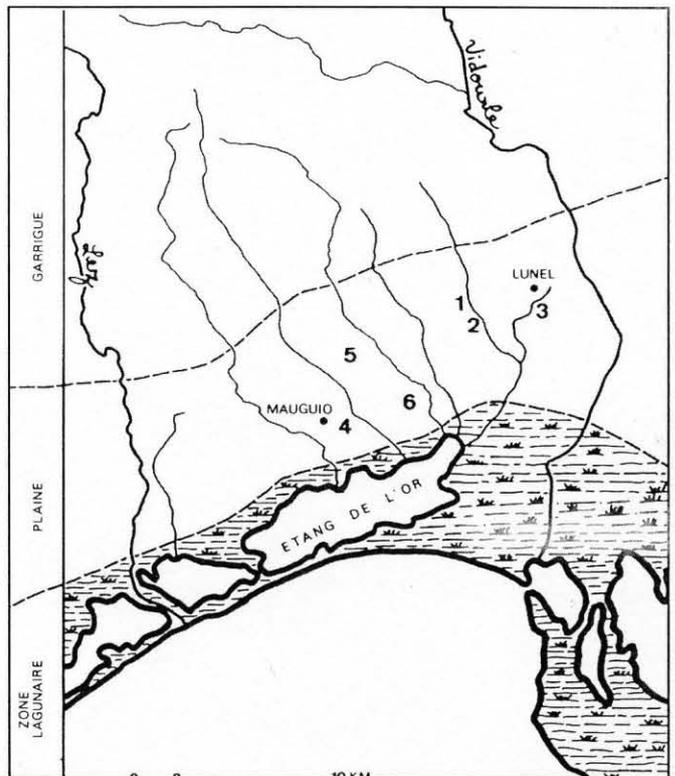


Fig. 1 — Carte des sites étudiés dans le bassin de l'Or : 1, Lunel-Viel ; 2, Lunel-Viel, les Pelets et Aube de Servièrre ; 3, Lunel, les Lanes ; 4, Mauguio, Aires Saint-Jacques ; 5, Mudaison ; 6, Candillargues.

*CNRS, UA 284, Centre Camille-Jullian, F-13100 Aix-en-Provence.

COMPOSITION DE L'EQUIPE DE RECHERCHE EN 1990

Joël André, chargé de recherche au CNRS, Laboratoire de zoo-géographie, Université Paul Valéry (malacologie).

Bui-Thi-Mai, Ingénieur de recherche au CNRS, Centre de Recherches Archéologiques, Sophia-Antipolis (palynologie).

Lucie Chabal, étudiante en thèse, chercheur associé au Laboratoire de Paléobotanique, U.R.A. 327 du CNRS, l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc, et à l'E.R. 290 du CNRS, Lattes (anthracologie).

François Favory, maître de conférences à l'Université de Besançon, chercheur du GS 36 et de l'UA 338 (étude des voies et des parcelles, coordination des analyses spatiales)

Bruno Garnier, étudiant en Maîtrise, Université de Provence (céramologie médiévale).

Marie Leenhardt, ingénieur de recherche au Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne, ERA 6, Aix-en-Provence (céramologie médiévale).

Jean-Michel Malvis, professeur d'Histoire, chercheur associé de l'UA 338 du CNRS (archéologie gallo-romaine, morphologie parcellaire).

Anne Parodi, professeur d'Histoire, chercheur associé du Centre d'Etude et de Recherche sur le Monde Méditerranéen au Moyen-Age, Paris (archéologie et documentation textuelle).

Pierre Poupet, ingénieur de recherche au CNRS, UPR 290 (géo-pédologie, coordination des études sur l'environnement).

Claude Raynaud, chercheur au CNRS, UA 284, Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence (coordination des opérations archéologiques).

Rudy Rinaldi, étudiant en thèse, Université de Besançon (toponymie, géographie historique).

Karine Roger, étudiante en DEA, Université de Besançon (fouilles et prospections).

BIBLIOGRAPHIE RECENTE

Amblard 1985 : L. AMBLARD, A. GIRARD et C. RAYNAUD — Occupation du sol entre Lez et Vidourle : 1. L'habitat rural dans les cantons de Lunel et Mauguio (Hérault), du I^{er} siècle avant au X^e siècle de notre ère, *Actes du 110^{ème} Congrès National des Sociétés Savantes*, Montpellier 1985, Paris 1985, p. 139-159.

Dedet 1985 : B. DEDET *et alii* — L'occupation des rivages de l'étang de Mauguio (Hérault) au Bronze final et aux Ages du Fer, Caveirac, A.R.A.L.O., 1985.

Favory 1985 : F. FAVORY, J.-L. FICHES et C. RAYNAUD — Occupation du sol entre Lez et Vidourle : 2. Approche des structures agraires dans la plaine littorale à l'époque romaine, *Actes du 110^{ème} Congrès National des Sociétés Savantes*, Montpellier, avril 1985, Paris 1985.

Favory 1988 : F. FAVORY — Le site de Lattes et son environnement, d'après les images aériennes et les documents planimétriques, *LATTARA 1*, Lattes, 1988, p.15-56.

Favory 1993 : F. FAVORY, A. PARODI, P. POUPET et C. RAYNAUD — Lunel Viel et son territoire. *In* : Habitat et occupation des sols en France méditerranéenne, dans l'Antiquité et le Moyen Age. Approches régionales, à paraître en 1993 aux *Documents d'Archéologie Française*.

Fiches 1989 : J.-L. FICHES et collab. — L'oppidum d'Ambrussum et son territoire, Paris, 1989 (Monographie du CRA n°2) .

Garrido 1990 : M.-C. GARRIDO — Inventaire des sites néolithiques et chalcolithiques dans le Lunellois, mémoire de Maîtrise, Montpellier, 1990.

Malvis 1988 : J.-M. MALVIS — Anthropisation de l'espace lunellois. Périodes romaine et médiévale, *Etudes sur l'Hérault*, 4, 1988, p. 15-36.

Parodi 1987 : A. PARODI, C. RAYNAUD et J.-M. ROGER — La Vaufrage du III^e siècle au milieu du XII^e siècle. Habitat et occupation des sols, *Archéologie du Midi Médiéval*, 5, 1987, p. 3-59.

Poupet 1991 : P. POUPET — Sols, paléosols et prospection, in Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le Moyen-Age, ouvrage collectif à paraître aux *Documents d'Archéologie Française*.

Raynaud 1986 : C. RAYNAUD — Activités du Groupe Archéologique des cantons de Lunel et Mauguio en 1985, *Archéologie en Languedoc*, 1986 (1), p. 5-11.

Raynaud 1989 : C. RAYNAUD — Archéologie du paysage autour de l'étang de l'Or. Choix, contraintes et méthode de prospection, *Archéologie en Languedoc*, 1989, p.59-83.

Raynaud 1990 : C. RAYNAUD *et alii* — Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel, les Fouilles du Quartier ouest, *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, Les Belles Lettres, Paris, 1990.

1 • LA CARTE ARCHÉOLOGIQUE

Prospection systématique du canton de Mauguio, du Néolithique au Moyen-Age

par F. FAVORY*, C. RAYNAUD**
et R. RINALDI***

Avec la campagne 1990, notre équipe vient de terminer la première partie de son programme pluriannuel de prospection archéologique : désormais, toute la plaine littorale contenue dans les cantons de Lunel et Mauguio a fait l'objet d'une prospection systématique, à l'exception des secteurs bâtis ou enclos et des parcelles en friche qu'on n'a pu examiner. Il faut rappeler ici que, dans notre pratique, «prospection systématique» implique l'examen de toutes les parcelles, avec une équipe de prospecteurs espacés tous les 6 m. L'effort consenti cette année par le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique nous a permis de réaliser trois stages de prospection, dans des conditions honorables, puisque nous avons consacré plus de 40 % des crédits aux dépenses occasionnées par le séjour des prospecteurs.

Un premier stage en février a permis de terminer la prospection du territoire communal de Mauguio situé au nord du canal du Bas-Rhône et la partie méridionale du territoire de Saint-Aunès localisée entre l'autoroute et l'agglomération. Un second stage en avril, à Mudaison, a permis de terminer la prospection des territoires communaux de Candillargues et de Mudaison. Le troisième stage a été organisé en octobre pour prospecter les parcelles qu'on n'avait pu parcourir plus tôt en raison des labours. Au total, ce sont plus de 2300 ha qui ont été ainsi parcourus cette année.

L'encadrement des différents stages et la rédaction des fiches de sites ont été assurés cette année par Isabelle Delafolie, François Favory, Marie-Christine Garrido, Jean-Michel Malvis, Pierre Poupet, Claude Raynaud, Rudy Rinaldi et Karine Roger.

Les crédits d'analyses nous ont permis :

- d'engager des analyses palynologiques et pédologiques;
- de poursuivre la digitalisation, et leur report automatique sur le fond cadastral, des structures fouillées à Lunel Viel, dont l'organisation est riche d'informations sur le rapport morphologique entre l'urbanisme antique et le parcellaire orthonormé environnant ;
- de compléter les résultats obtenus par le traitement d'images satellitaires, en développant une approche spécifiquement statistique des signatures spectrales signalant des anomalies à

connotation archéologique (alluvionnements, atterrissements lagunaires, vallées fossiles, etc.).

L'ampleur de la documentation recueillie, concernant près d'une soixantaine de sites, nous a incité à présenter dans ce rapport la seule commune de Mudaison, choisie à titre d'exemple pour sa taille modeste et pour la diversité des sites qu'on y a découvert. Les autres communes seront progressivement présentées dans des compte-rendus ultérieurs. On trouvera dans cette livraison des notices présentant de manière succincte, dans l'attente d'une identification et d'une datation fines de tous les tessons et objets collectés, la nature des vestiges découverts, le contexte topographique, la géographie historique du secteur de la découverte et les propositions provisoires d'identification du site : habitat dispersé, habitat groupé, annexe d'habitat, aire d'activité et de stockage de produits agricoles ou zone d'épandage agricole, attestée par une dispersion extensive de tessons de chronologie cohérente. Ces notices sont présentées en respectant l'ordre des numéros d'inventaire des sites. Ce catalogue est suivi par de courtes synthèses provisoires sur la dynamique du peuplement et sur différents aspects de la structuration paysagère, dans les communes de Mauguio, Mudaison et Candillargues.

Une nouvelle étape

Il convient maintenant de développer la réflexion collective à partir des faits relevés, pour tenter de les interpréter en liaison avec d'autres données relatives à l'histoire du peuplement et du paysage, fournies par les textes, médiévaux et modernes, et les images planimétriques, photographiques et satellitaires, à l'instar de ce que nous avons déjà réalisé sur le territoire de Lunel Viel (à paraître aux Documents d'Archéologie Française).

Ce travail de croisement et d'interprétation des données doit se concrétiser dans une publication de synthèse qui implique que notre équipe puisse disposer des moyens nécessaires à l'élaboration des données, préalable à l'établissement du texte et des nombreuses figures et annexes documentaires qui l'accompagneront : tableaux, graphiques, cartes, index toponymiques, notices de sites. C'est pourquoi nous avons décidé

*Aux vignes de Sobant, Velesme-Essarts, F-25410 Saint-Vit.

**CNRS, UA 284, Centre Camille-Jullian, F-13100 Aix-en-Provence.

***Atelier d'Archéologie, Plan de l'Olivier, F-34400 Lunel Viel.

d'interrompre momentanément notre activité de terrain afin de consacrer tout notre temps à cette réflexion, et de formuler auprès du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique une demande d'aide à la publication pour les années 1991 et 1992.

1. JALONS POUR L'HISTOIRE DU PEUPEMENT MELGORIEN (R.R.)

La prospection systématique de la commune de Mauguio, commencée en 1988, a trouvé son aboutissement en février 1990. D'ores et déjà on peut tenter de cerner, dans une optique diachronique, les processus d'anthropisation d'un territoire très vaste (plus de 5500 ha sans l'étang). Il va de soi que cette première analyse s'autorise à être revue, complétée, et certainement corrigée.

1.1. Paléolithique et Néolithique Ancien

Aucun indice d'une occupation au Paléolithique n'a pu être retrouvé, si ce n'est quelques éclats de silex au lieu-dit Mangefer. La prospection de la plaine littorale de Mauguio, associée aux travaux du Groupe Archéologique Painlevé (H. Prades), confirme la quasi-absence de traces matérielles au Néolithique Ancien (un seul tesson à la Grande-Motte) et oblige à poser la question : s'agit-il d'une absence réelle d'occupation ou au contraire d'un enfouissement des vestiges sous des alluvions ? Si cette dernière hypothèse est vraisemblable sur le pourtour de l'étang, du fait des variations attestées du niveau des eaux (phénomène de subsidence) et dans les zones alluviales, elle est peu probable en plaine où l'image de surface doit être considérée comme relativement fiable.

1.2. Néolithique Moyen et Final

Le Néolithique Moyen est à peine mieux connu et certainement pour les mêmes raisons. Une occupation chasséenne à la Grande Motte est cependant attestée grâce aux prospections d'Henri Prades dans les années soixante, avant la destruction du site lors du creusement du port de plaisance. Mais pas de trace en plaine contrairement aux communes voisines de Lunel, Castelnaud, Lansargues, Saint-Nazaire-de-Pezan et Saint-Aunès, où cependant on n'a jamais plus d'un site de plaine par commune. Au total, l'image d'une densité d'occupation faible, ou très faible, s'impose.

1.3. Néolithique Final et Chalcolithique

Le Néolithique Final de type Ferrières n'apporte pas de chan-



Fig. 1 — Commune de Mauguio : l'occupation chalcolithique.

gement repérable et il faut attendre le Chalcolithique-Fontbuxien pour qu'apparaisse un nombre relativement élevé d'habitats lagunaires et de plaine (Mas de Fabre, Guillermain, Arnassère, Pétrusse, Tonnerre...), dont la proximité conforte l'hypothèse avancée par X. Gutherz lorsqu'il envisageait « un système de finages villageois intégrant au cycle d'activités économiques les habitats établis dans le marais. » (Dedet 1985).

1.4. Ages du Bronze et du Fer

Les sites de l'Age du Bronze et de la Protohistoire semblent absents en plaine (phénomène confirmé dans les communes voisines) et se concentrent sur les rives de l'étang. Une exception confirme la règle sur le site des Treizes (ou Très) Caïres, timidement occupé dès le II^e s. av. n. è. Ce hiatus, qui perdure jusqu'au premier siècle de l'occupation romaine, pourrait trouver une explication partielle dans le phénomène déjà évoqué de recouvrement par les limons. Cela n'enlève rien à l'intérêt d'autres solutions concernant, par exemple, le type d'influence (attraction ou répulsion ?) qu'a pu avoir un site tel que Lattes sur l'implantation d'habitats groupés dans la région.

1.5. Haut-Empire

Toujours est-il que la 2^e moitié du I^{er} s. de n. è. , avec ses 13 habitats en plaine (Mas de Caporal, Mézouls, Carigan, Sainte-Christine, Arnassère...), apparaît comme une période d'éclosion d'habitats. Le choix des emplacements révèle une nette prédilection pour les sols peu évolués d'apport alluvial, comme par exemple dans les vallées du Salaison et de la Balaurie. L'attrait qu'exercent les cours d'eau est illustré par quelques chiffres : le site des Treizes Caïres est à 200 m de la Cadoules, même distance pour Mézouls mais vis-à-vis du Salaison, le Mas de Poloqui est à 400 m du cours actuel de la Jasse. Globalement, la distance moyenne des sites aux rivières et ruisseaux est de 280 m.

1.6. Fin du Haut-Empire et Antiquité tardive

Ces habitats ont une durée d'occupation limitée : plus d'un tiers sont abandonnés au second siècle, trois autres sites le sont vers 300. Afin de comprendre cet état de fait, il est nécessaire d'entrer dans le détail. Pour cela, nous retiendrons trois paramètres :

- a) la dimension des sites,

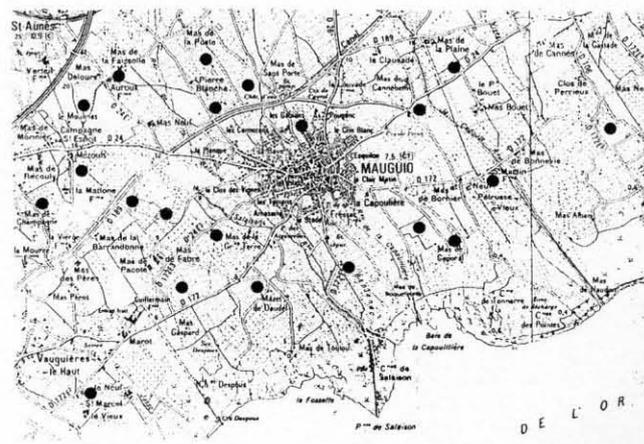


Fig. 2 — Commune de Mauguio : occupation gallo-romaine.

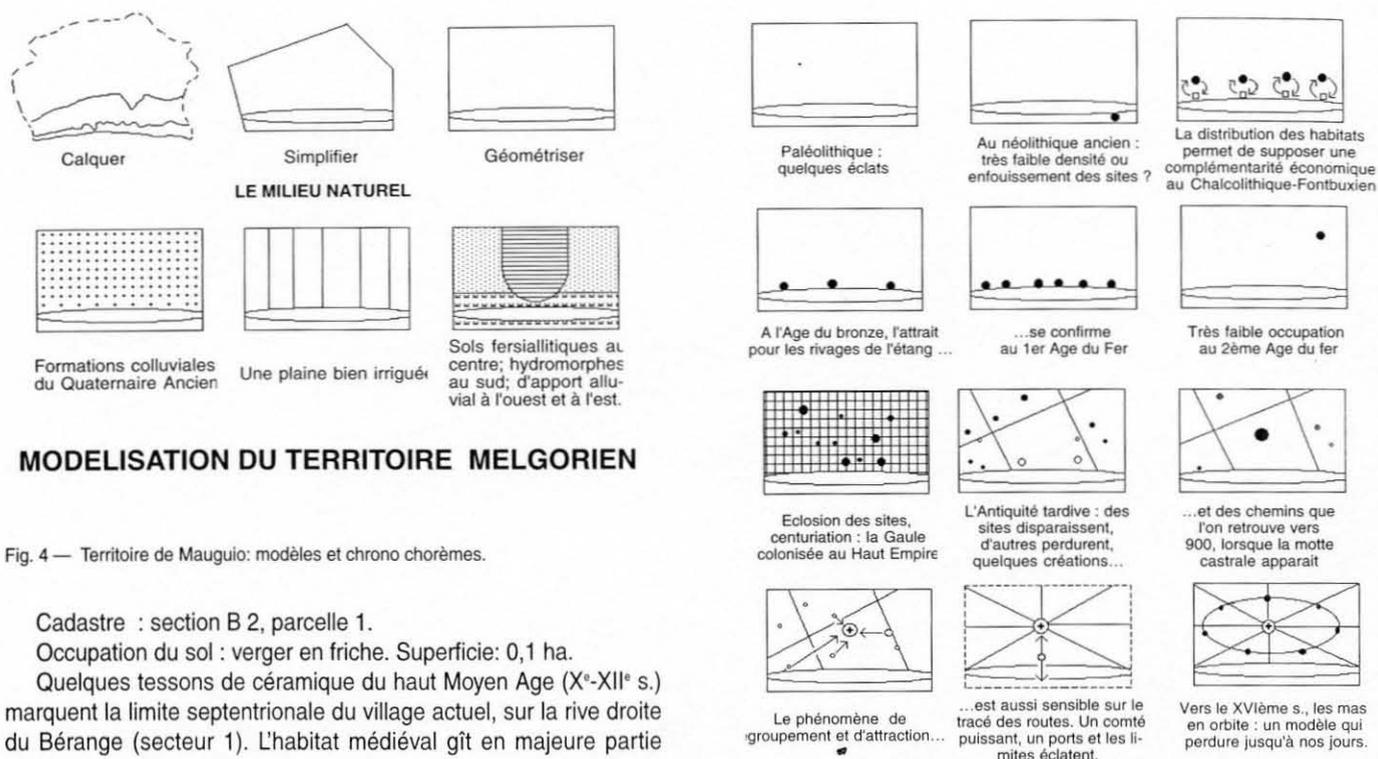


Fig. 4 — Territoire de Mauguio: modèles et chrono chorèmes.

Cadastre : section B 2, parcelle 1.
Occupation du sol : verger en friche. Superficie: 0,1 ha.
Quelques tessons de céramique du haut Moyen Age (X^e-XII^e s.) marquent la limite septentrionale du village actuel, sur la rive droite du Bérange (secteur 1). L'habitat médiéval gît en majeure partie sous les maisons modernes.

Claon de las Olivettas (MUD 002)

Coordonnées Lambert : X : 737, 080-100 ; Y : 3151, 110-140 ; Z : 11.

Cadastre : section E 1, parcelle 178.

Occupation du sol : labour. Superficie : 0, 1 ha.

Deux secteurs d'habitat ont été repérés dans ce quartier. L'un, très restreint, occupe moins de 100 m² et n'a livré que des céramiques du 1^{er} s. de n. è. (secteur 3). L'autre n'est pas complètement circonscrit et s'étend sous des parcelles inaccessibles à la prospection (secteur 2). Son mobilier est plus tardif et se situe au IV^e s. Dans les deux cas, la surface restreinte des vestiges observés suggère la présence de modestes exploitations agricoles.

La toponymie de ce quartier ne fournit aucun indice : lou Claon de las Olivettas est une déformation curieuse de Lou Claus («le clos») de las Olivettas.

Mas de Cannes I (MUD 005)

Coordonnées Lambert : X : 738, 075 ; Y : 3149, 450 ; Z : 6-7.

Cadastre (CNARBRL) : E 2, 52.

Occupation du sol : maraîchage (serres). Superficie : 0,25 ha.

Contexte topographique et géo-pédologique : plaine littorale, sur un interfluve, au sommet d'une éminence, à 250 m du ruisseau de l'Arrière et à 400 m du ruisseau d'Aigues-Vives. Formations colluviales du Quaternaire ancien ; sol brun calcaire épais, sur accumulation calcaire de sols fersiallitiques tronqués, limoneux à limono-argileux (unité 23, Arnal 1984).

Géographie historique : le site médiéval est localisé à 200 m de l'habitat groupé contemporain de Font-de-Rulle I (CAN 008), à 1080 m de l'habitat dispersé des Quatre Caïres (MUD 023) et à 1500 m de l'agglomération de Moulines (LA 008). Le site chalcolithique est implanté à 230 m de la station contemporaine de

Mas de Cannes II (MUD 006), à 650 m du site de La Font de Rulle II (MUD 010) et à 1080 m de celui des Quatre Caïres (MUD 023). Ce site mixte est implanté à 90 m au nord d'un chemin (Chemin du Mas de Cannes à Lansargues, selon le plan napoléonien) et à moins de 50 m du chemin conduisant à Mudaison (c.v.o. n° 7). Vestiges : le site a livré quelques rares matériaux, regroupés par zone (moellons calcaires et tegula). Le mobilier, assez dense, peu fragmenté, est également réparti par zone : il comprend d'une part de la céramique non tournée accompagnée de silex taillé et d'autre part de la céramique commune, kaolinique, et de l'amphore.

Identification du site: habitat dispersé (?) du haut Moyen Age, implanté sur un site déjà occupé au Chalcolithique. Une part du site médiéval est peut-être oblitéré par le mas actuel.

Mas de Cannes II (MUD 006)

Coordonnées Lambert : X : 737, 930 ; Y : 3149, 625 ; Z : 8.

Cadastre (CNARBRL) : E 2, 53.

Occupation du sol : maraîchage (serres). Superficie : 0, 25 ha.

Contexte topographique et géo-pédologique : plaine littorale, sur un interfluve, au sommet d'une légère éminence, en bordure de deux vallées alluviales, celle du ruisseau de l'Arrière, à 350 m à l'est, et celle du ruisseau d'Aigues-Vives, à 350 m à l'ouest. Formations colluviales du Quaternaire ancien ; sol brun calcaire épais, sur accumulation calcaire de sols fersiallitiques tronqués, limoneux à limono-argileux (unité 23, Arnal 1984).

Géographie historique : cette station néo-chalcolithique est implanté à 50-80 m du petit site contemporain des Plantiers I (MUD 007), à 230 m du site de Mas de Cannes I (MUD 005), à 600 m du site de La Font de Rulle II (MUD 010) et à 1100 m de celui des Quatre Caïres (MUD 023). Il est implanté à moins de 20 m du chemin conduisant à Mudaison (c.v.o. n° 7).

Vestiges : le site a livré des matériaux, fréquents, à répartition homogène (moellons calcaires). Le mobilier, groupé, très fragmenté, est également réparti sur l'ensemble du site (céramique non tournée accompagnée de deux silex taillés).

Identification du site : habitat Chalcolithique.

Lous Plantiers I (MUD 007)

Coordonnées Lambert : X : 737, 850 ; Y : 3149, 700 ; Z : 8.

Cadastre (CNARBRL) : E 2, 54.

Occupation du sol : vigne. Superficie : 0, 06 ha.

Contexte topographique et géo-pédologique : plaine littorale, sur un interfluve, au sommet d'une légère éminence, en bordure de la vallée alluviale du ruisseau de l'Arrière, à 270 m à l'est ; à 350 m du ruisseau d'Aigues-Vives, vers l'ouest. Formations colluviales du Quaternaire ancien ; sol brun calcaire épais, sur accumulation calcaire de sols fersiallitiques tronqués, limoneux à limono-argileux (unité 23, Arnal 1984).

Géographie historique : cette station néo-chalcolithique est implanté à 50-80 m du site contemporain de Mas de Cannes II (MUD 006), à 230 m du site de Mas de Cannes I (MUD 005), à 600 m du site de La Font de Rulle II (MUD 010) et à 1100 m de celui des Quatre Caïres (MUD 023). Il est implanté à 10 m environ du chemin conduisant à Mudaison (CD 106 E).

Vestiges : le site a livré quelques rares moellons calcaires. Le mobilier, groupé par secteurs, est constitué de tessons, très fragmentés, de céramique non tournée.

Identification du site : sans doute une petite annexe de la station Néo-chalcolithique voisine (Mas de Cannes II, MUD 006).

La Font de Rulle I (MUD 008)

Coordonnées Lambert : X : 737, 940 ; Y : 3149, 275 ; Z : 6.

Cadastre (CNARBRL) : D 2, 34-35.

Occupation du sol : pépinière, très bonne visibilité. Superficie : 0, 75 ha.

Contexte topographique et géo-pédologique : plaine littorale, sur un interfluve, entre le ruisseau d'Aigues-Vives et le ruisseau de l'Arrière, en bordure d'un ruisseau fossile, affluent du ruisseau d'Aigues-Vives, qui a fixé la limite communale et à 220 m du ruisseau d'Aigues-Vives, vers l'ouest. Formations colluviales du Quaternaire ancien ; sol fersiallitique, limoneux (unité 38, souvent recarbonatée, Arnal 1984).

Géographie historique : ce hameau médiéval est localisé à 200 m de l'habitat contemporain de Mas de Cannes I (MUD 005), à 800 m de l'habitat dispersé des Quatre Caïres (MUD 023), à 1230 m du petit site de Cabrière (CAN 021) et 1300 m du village de Saint-Corme II (CAN 020), et à 1600 m de l'agglomération de Moulins (LA 008), avec laquelle il est directement lié par le «Chemin de Lansargues à la Palus», selon le plan napoléonien.

Le site est placé au bord d'un chemin («Chemin de Lansargues à la Palus» ou «du Mas de Cannes à Lansargues», selon le plan napoléonien) constituant ici le support de la limite communale Mudaison-Candillargues : plus précisément, le site est localisé à un tournant de cette limite communale, marqué par une borne portant une croix, placée de l'autre côté du chemin. A partir de là, la limite suit, plein sud, le tracé sinueux d'un cours d'eau fossile, ancien affluent du ruisseau d'Aigues-Vives. Le propriétaire a laissé à l'emplacement de ce fléchissement de la limite communale un if isolé (pour la beauté de l'arbre !), appartenant autrefois à une haie qu'il a rasée depuis, contribuant ainsi à renforcer la signalisation de ce point remarquable.

Au total, ce site est desservi actuellement par deux chemins (chemin de Lansargues, vers l'est, et chemin de la Palus, vers le sud) : mais il convient de restituer trois autres chemins, aujourd'hui disparus, mais nettement identifiables dans le plan napoléonien de la commune de Mudaison (section D dite de la Plaine) : l'un menant à Mudaison, le second à Mauguio, par le village disparu de Saint-Thomas de Miech-Camp (MAU O14-018), le troisième au village disparu de Saint-Martin de Caveirac (MAU 033-035).

Vestiges : le site a livré des matériaux, présents sur l'ensemble du site (très nombreux moellons de calcaire tendre et dur et quelques fragments de tegula). Le mobilier, assez dense, peu fragmenté, a été collecté sur toute l'étendue du site : il comprend de la céramique commune, de l'amphore, du dolium, du silex, plusieurs fragments de meule en basalte et un outil métallique à identifier.

Identification du site : il s'agit d'une petite agglomération (hameau?) du haut Moyen-Age, implanté sur un site occupé durant l'Antiquité gallo-romaine. Le mobilier gallo-romain se repère plutôt au nord du site, dans la zone codée «abords de l'habitat».

La Font de Rulle II (MUD 010)

Coordonnées Lambert : X : 737, 440 ; Y : 3149, 250 ; Z : 6-8.

Cadastre (CNARBRL) : D 2, 69.

Occupation du sol : vigne, très bonne visibilité. Superficie : 1 ha.

Contexte topographique et géo-pédologique : plaine littorale, vallée alluviale du ruisseau d'Aigues-Vives, en pente douce vers le ruisseau de la Font de Rulle auprès duquel le site est implanté : il s'agit d'un affluent du ruisseau d'Aigues-Vives. Alluvions récentes : sol peu évolué d'apport alluvial, calcaire, à forts caractères d'hydromorphie, limoneux à limono-argileux (unité 12, Arnal 1984).

Géographie historique : cette station chalcolithique est implanté à 600 m du site contemporain de Mas de Cannes II (MUD 006), à 650 m du site de Mas de Cannes I (MUD 005) et à 550 m du site des Quatre Caïres (MUD 023). Il est implanté à 50 m environ du CD 24 Mauguio-Lansargues («chemin de la Carryrassé», selon le plan napoléonien, section D) et à 50 m d'un chemin rural.

Vestiges : le site a livré de nombreux fragments de pierre plate, en calcaire tendre, éventuellement taillés. Le mobilier, très fragmenté, plutôt épars, a été recueilli sur toute la superficie de la parcelle de vigne, avec des secteurs plus productifs que d'autres. Toute la parcelle a fait l'objet d'une prospection fine. On a trouvé, mêlé au mobilier chalcolithique (céramique non tournée, silex taillé, un broyeur allongé en calcaire, de section ovoïde), des fragments de mobilier gallo-romain (dolium, cols et poignées d'amphore, partiellement d'origine italique).

Identification du site : station chalcolithique difficile à cerner avec précision : il est impossible, en l'état, de différencier un centre et des abords. Traces de fréquentation à l'époque gallo-romaine : s'agit-il d'indices d'un épandage agraire lié au site de Las Planas I (MUD 012), 200 m plus au nord ?

Las Planas I (MUD 012)

Coordonnées Lambert : X : 737, 500 ; Y : 3149, 450 ; Z : 7.

Cadastre (CNARBRL) : D 1, 70, 71, 73.

Occupation du sol : vigne (71) et friche (70 et 73 : visibilité

réduite). Superficie : 1 ha.

Contexte topographique et géo-pédologique : plaine littorale, vallée alluviale du ruisseau d'Aigues-Vives, à quelques mètres du cours d'eau. Alluvions récentes : sol peu évolué d'apport alluvial, calcaire, à forts caractères d'hydromorphie, limoneux à limono-argileux (unité 12, Arnal 1984).

Géographie historique : cet habitat est localisé au bord de deux chemins, qui ont pu le desservir : un accès nord-ouest qui se poursuivait vers le sud-est vers le futur habitat alto-médiéval de la Font de Rulle, et un accès sud-ouest poursuivi vers le nord-est, en direction du site contemporain de Moulines (LA 008).

Le site est implanté à 600 m de l'habitat contemporain des Courregeas I (MUD 025), à 1 km de l'habitat dispersé des Plantiers III (MUD 018) ; à 1,2 km du site de Valignac II (MUD 030) ; à 1,450 km des secteurs gallo-romains du site des Piles-Treize Caires (MAU 014-018-023) ; à 1,750 km de l'aire de stockage de la Clausade I (MAU 050) ; à 1,9 km du site de Moulines (LA 008), avec lequel il est directement lié par le «Chemin de la Carrieyrasse» (selon le plan napoléonien ; actuel CD 24) et du site de La Grand Coste II (CAN 011).

Vestiges : le site a livré une grande quantité de matériaux, également répartis sur le site : moellons, tegulae, briques, tesselles de mosaïque. Le mobilier, peu fragmenté, groupé, a été collecté sur toute la superficie du site. On y distingue, dans le mobilier gallo-romain, de la céramique fine (sigillée italique, sigillée gauloise), de la céramique commune (calcaire, sableuse, pisolithe oxydante, pisolithe réductrice), de l'amphore (italique, gauloise), du dolium, des petits objets et des scories. Mêlé à ce mobilier gallo-romain, des vestiges de fréquentation chalcolithique (céramique, silex).

Identification du site : habitat gallo-romain occupé du 1er s. av. n. è. à 150 de n. è., avec traces de fréquentation au Chalcolithique, ce qui étonne peu dans un secteur comportant plusieurs stations de cette époque. Le site est très bien visible dans la parcelle 71 (vigne), où le mobilier est très abondant. Mais ses limites nord et sud (parcelles 73 et 70) sont peu nettes en raison des friches qui les occupent.

Las Planas IV (MUD 015)

Coordonnées Lambert : X : 737, 300 ; Y : 3149, 250 ; z : 8.

Cadastre (CNARBRL) : D 1, 237.

Occupation du sol : vigne. Superficie : 0, 25 ha.

Contexte topographique et géo-pédologique : plaine littorale, en bordure de la vallée alluviale du ruisseau d'Aigues-Vives, à 170 m d'un affluent occidental du ruisseau d'Aigues-Vives. Formations colluviales du Quaternaire ancien ; sol brun calcaire épais, sur accumulation calcaire de sols fersiallitiques tronqués, limoneux à limono-argileux (unité 23, Arnal 1984).

Géographie historique : implanté à 150 m de la station contemporaine de La Font de Rulle II (MUD 010), à 600 m du site des Quatre Caires (MUD 023) et à 730 m de celui de Mas de Cannes II (MUD 006). Il est implanté au bord du «Chemin de la Carrieyrasse» (selon le plan napoléonien ; actuel CD 24).

Vestiges : le site a livré un mobilier groupé, réparti de manière homogène, et composé de 15 tessons chalcolithiques peu fragmentés mêlés à 14 tessons gallo-romains usés et roulés : céramique commune (calcaire, sableuse, pisolithe oxydante, kaolinitique) et amphore (massaliète, gauloise — 1 col de sableuse Gaul. 1—, africaine).

Identification du site : station chalcolithique (?) dans un

secteur cultivé à l'époque gallo-romaine.

Las Planas VI (MUD 017)

Coordonnées Lambert : X : 737, 100 ; Y : 3149, 100 ; Z : 9.

Cadastre (CNARBRL) : D 1, 92.

Occupation du sol : verger. Superficie : 0, 25 ha.

Contexte topographique et géo-pédologique : plaine alluviale, en bordure de la vallée alluviale de la Cadoule, à 450 m d'un affluent occidental du ruisseau d'Aigues-Vives, 300 m d'un bras oriental de la Cadoule et 600 m de la Cadoule canalisée, sur des formations colluviales du Quaternaire ancien, sur des sols fersiallitiques, souvent recarbonatés, limoneux (unité 38, Arnal 1984).

Géographie historique : desservi par quatre chemins, dont deux le traversent : deux de ces voies d'accès correspondent à un chemin déjà fossilisé au début du XIX^e s., en raison du remembrement parcellaire opéré par le Mas de Bouet.

Vestiges : quelques fragments de tegula, répartis sur tout le secteur ; mobilier à répartition homogène, épars, très fragmenté : céramique commune (pisolithe réductrice), dolium, fragment de meule (?).

Identification du site : difficile en raison d'une mauvaise visibilité due à l'absence d'entretien des vergers, mais les prospections réalisées en 1980 par A. Girard ne laissent aucun doute sur la présence d'un important habitat. Le site a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1969, par Mme Valaison (D.R.A.H.), qui a permis de repérer plusieurs inhumations. De l'autre côté du CD 24, au sud, on a observé un fossé comblé dans le talus.

Les Plantiers III (MUD 018)

Coordonnées Lambert : X : 736, 775 ; Y : 3150, 350 ; Z : 10.

Cadastre (CNARBRL) : E 2, 76, 92, surtout 93, 99.

Occupation du sol : vigne et friche. Superficie : 0, 5 ha.

Contexte topographique et géo-pédologique : plaine littorale, sur une légère éminence, en bordure de la vallée alluviale du Bérange, dont le cours actuel est à 400 m à l'est. Formations colluviales du Quaternaire ancien : sol fersiallitique, souvent recarbonaté, limoneux (unité 38, Arnal 1984) ; au contact de sols fersiallitiques très lessivés, à pseudogley plus ou moins développé, limono-sableux (unité 47, Arnal 1984).

Géographie historique : cet habitat est localisé au bord d'un chemin rural, qui a pu le desservir («Chemin des Plantiers», selon le plan napoléonien, section E). Après le site, en direction du sud, une légère déviation affecte le tracé de ce chemin. Le site est implanté à 400 m de l'habitat contemporain des Courregeas I (MUD 025), à 0,7 du site de Claud des Olivettes (MUD 002) ; à 1,1 km du site de Valignac II (MUD 030) ; à 1,45 km du site des Aubettes I (MUD 019) ; à 1,75 km du site de Moulines (LA 008) ; à 1,95 km de Castelnau I (CAN 028). Il s'inscrit dans une morphologie agraire inclinée comme la centuriation nîmoise Nîmes A, très active entre Mudaison et Candillargues.

Vestiges : le site a livré une grande quantité de matériaux, également répartis sur le site : moellons, pierre taillée, tegula, tuileau. Le mobilier, assez fragmenté, groupé, a été collecté sur l'ensemble du site. Il comprend de la céramique fine (sigillée gauloise), de la céramique commune (calcaire, sableuse), de l'amphore gauloise, du dolium.

Identification du site : habitat gallo-romain occupé du 1er s. de n. è. à l'Antiquité tardive. Le site, implanté sur une légère éminence, est très peu visible du fait d'un labour récent dans la vigne

passée au rotavator : il conviendra donc de le revoir. On trouve de nombreux fragments de tuiles et de dolium sur le versant oriental. Ce site avait déjà été repéré par A. Girard (Lansargues) qui y a ramassé de la campanienne, de la sigillée sud-gauloise et de la sigillée claire B.

Les Aubettes I (MUD 019)

Coordonnées Lambert : X : 736, 550 ; Y : 3151,140 ; Z : 16.

Cadastre (CNARBRL) : A.B 2, 111, 112, 113.

Occupation du sol : vigne soigneusement labourée, excellente visibilité. Superficie : 0,16 ha.

Contexte topographique et géo-pédologique : plaine littorale, dans la pointe méridionale d'un interfluve, au sommet d'une éminence, qui domine la vallée alluviale du ruisseau d'Aigues-Vives, à 150 m à l'ouest et celle d'un affluent oriental, à 100-150 m. Formations colluviales du Quaternaire ancien ; sol brun calcaire épais, sur accumulation calcaire de sols fersiallitiques tronqués, limoneux à limono-argileux (unité 23, Arnal 1984).

Géographie historique : cet habitat est localisé à 70 m à l'est de l'ancien «Ancien Chemin du Mas de Cannes à Baillargues»

(CNARBRL), dénommé «Chemin du Mas de Cannes à Baillargues» dans le plan cadastral napoléonien (section D) et «Chemin du Mas de Cannes à Colombiers» dans le plan de la section B (actuel D 106 E 1) ; à 100 m au sud du Chemin de Mudaison à Montpellier (actuel CD 106 E 2) ; il est desservi par un chemin fossilisé par un alignement de limites parcellaires, bien visible dans le plan napoléonien dont la cartographie n'est pas handicapée par l'emprise du canal d'irrigation de la CNARBRL. Le tronçon méridional de ce chemin disparu aboutit à une anomalie parcellaire qui contient le site (plan napoléonien, section B, parcelle 28).

En ce qui concerne l'insertion du site dans le réseau des habitats contemporains, il est implanté à 700 m du site de Valignac II (MUD 030) ; à 1050 m du site de Claud des Olivettes (MUD 002) ; à 1300 m de l'habitat contemporain des Courregeas I (MUD 025) ; à 1400 m du site des Plantiers (MUD 018).

Vestiges : le site a livré une grande quantité de matériaux, également répartis sur le site : moellons (calcaire dur, tendre, molasse) et tegula. Le mobilier, groupé, peu à assez fragmenté selon la nature des produits, est également réparti sur le site. Il

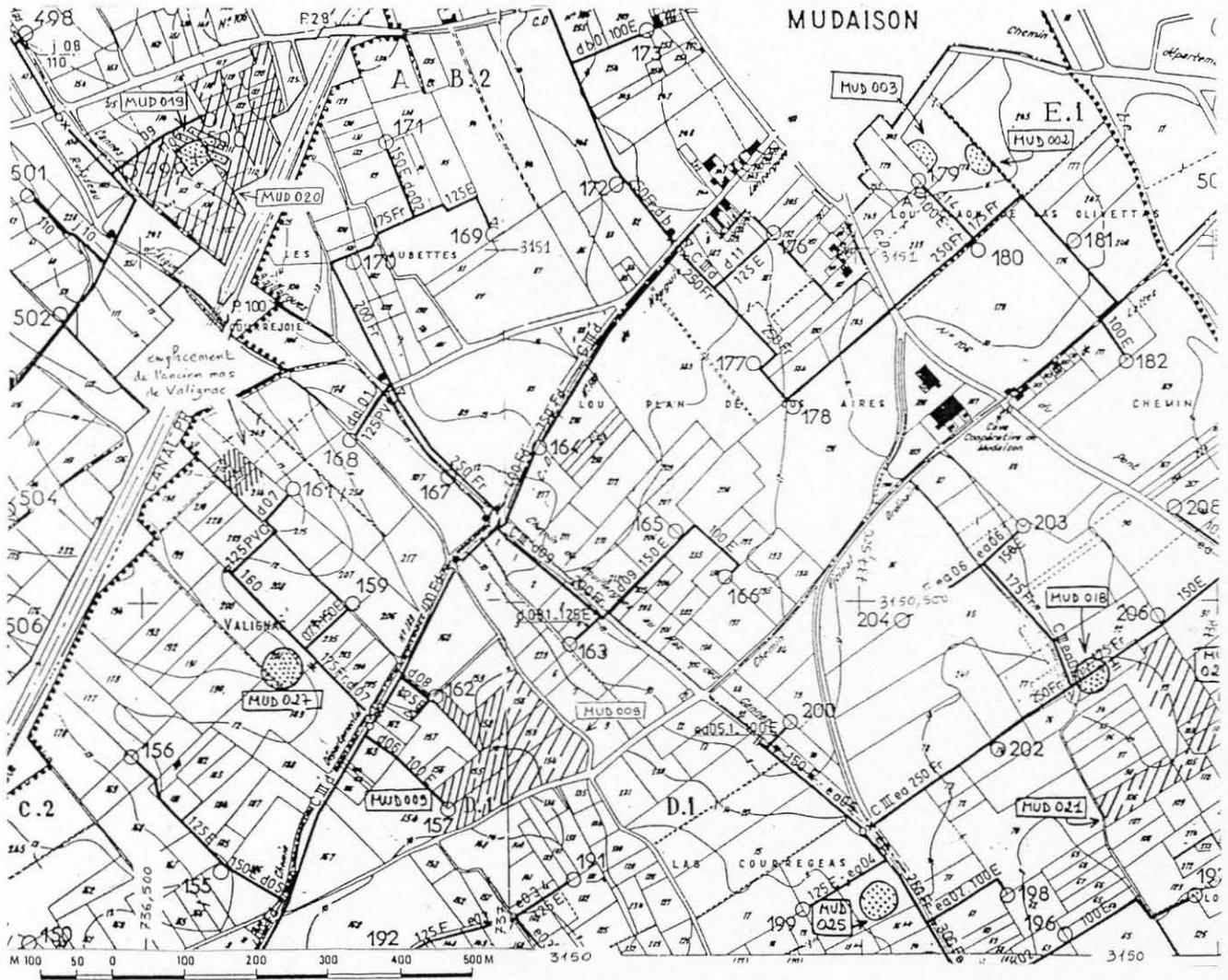


Fig. 5 — Document préalable : exemple de relevé cadastral des découvertes aux abords sud et ouest du village de Mudaison. Sites de Valignac, les Aubettes, les Courregeas, les Olivettes, lous Plantiers. Fonds cadastral de la Compagnie du Bas-Rhône (relevé F. Favory).

comprend de la céramique fine (sigillée italique, gauloise), de la céramique commune, de l'amphore gauloise et africaine, du dolium, en gros fragments, abondants, répandus sur tout le site, un fragment de meule en basalte.

Identification du site : habitat gallo-romain dispersé, daté du Haut-Empire. On n'a pu en vérifier l'exacte extension : la parcelle 112 est constituée par une vigne défoncée, recouverte d'herbe, qui a interdit de cerner l'extension du site vers le sud.

Lous Quatre Caïres III (MUD 023)

Coordonnées Lambert : X : 737, 320 ; Y : 3148, 660 ; Z : 7.

Cadastré (CNARBRL) : D 2, 48 (sud).

Occupation du sol : vigne labourée, bonne visibilité. Superficie : 0,25 ha.

Contexte topographique et géo-pédologique : plaine littorale, sur le sommet de l'interfluve entre les vallées de la Cadoule et du ruisseau d'Aigues-Vives (versant oriental, du côté d'Aigues-Vives), à 450 m d'un affluent occidental du ruisseau d'Aigues-Vives. Formations colluviales du Quaternaire ancien ; sol brun calcaire épais, sur accumulation calcaire de sols fersiallitiques tronqués, limoneux à limono-argileux (unité 23, Arnal 1984).

Géographie historique : l'habitat du haut Moyen Age est implanté à 900 m du site des Piles-Treize Caïres (MAU 014-018-023) et de celui de la Font de Rulle I (MUD 008) ; à 1050 m de Saint-Martin I (MAU 033) ; à 1600 m de Saint-Corme II (CAN 020). Le site chalcolithique (station ?) est distant de 570 m du site contemporain de Font de Rulle II (MUD 010), de 580 m de celui des Plantiers IV (MUD 015) et de 1050 m de celui de Mas de Cannes II (MUD 006).

Aujourd'hui le site médiéval est inséré dans un parcellaire géométrique, fortement remembré dans le cadre du domaine de Mas de Bouet : le plan napoléonien (Mudaison, section D) qui comporte déjà cet établissement, alors plus modeste, révèle que le site médiéval se trouve à 60 m à l'est d'un «Chemin communal de Mudaison à la Palus», desservant actuellement le mas, et à 130 m à l'ouest d'un chemin fossilisé nettement identifiable sur le plan napoléonien, et aboutissant au chemin, désormais effacé, menant de l'habitat médiéval de Saint-Martin à celui de Font de Rulle.

Vestiges : le site a livré de nombreux moellons grossièrement équarris et des pierres plates de calcaire froid et de molasse et deux fragments de tegula. Le mobilier, groupé, très fragmenté, est également réparti sur le site. Il comprend de la céramique commune alto-médiévale, mélangée avec quelques fragments de dolium et une quarantaine de tessons néo-chalcolithiques, où l'on a distingué un bord divergent, un bord droit (jarre ?) et une surface polie.

Ces données nous permettent de conclure à la présence d'un petit habitat du haut Moyen Age, avec des traces d'occupation néo-chalcolithique à la fois au cœur du site médiéval et dans les abords.

Las Courregeas I (MUD 025)

Coordonnées Lambert : X : 737, 500 ; Y : 3150, 050 ; Z : 9-10.

Cadastré (CNARBRL) : D 1, 16.

Occupation du sol : vigne, visibilité moyenne. Superficie : 0, 25 ha.

Contexte topographique et géo-pédologique : plaine littorale, sur une légère éminence, en bordure de la vallée alluviale du ruisseau d'Aigues-Vives, à 220 m du ruisseau d'Aigues-Vives, vers l'ouest. Formations colluviales du Quaternaire ancien ; sol fersiallitique, limoneux (unité 38, souvent recarbonatée, Arnal

1984).

Géographie historique : cet habitat est implanté à 400 m du site des Plantiers (MUD 018) ; à 850 m du site de Valignac II (MUD 030) ; à 1 km du site de Claud des Olivettes (MUD 002) ; à 1250 m de l'habitat des Aubettes I (MUD 019).

Il est localisé à 20 m à l'ouest du «Chemin du Mas de Cannes à Baillargues» (CNARBRL), dénommé «Chemin du Mas de Cannes à Baillargues» dans le plan cadastral napoléonien (section D) et «Chemin du Mas de Cannes à Colombiers» dans le plan de la section B (actuel D 106 E 1). Autrement dit ce site gallo-romain est implanté au bord du même itinéraire que le site contemporain des Aubettes (voir la notice consacrée plus haut à ce site, MUD 019) : il y a peut-être là un indice pour identifier dans ce chemin un ancien itinéraire antique, longeant la rive gauche du ruisseau d'Aigues-Vives, et aboutissant à la zone palustre en desservant sans doute le site contemporain de La Grand Coste II (CAN 011).

Le toponyme Las Courregeas (CNARBRL) — Le Courrégeas (IGN, 1981) — est attesté dans les textes dès le XVII^e s. : la Courrège, 1668-9, Dénombrement des biens nobles du diocèse de Montpellier, Archives Nationales, Fonds Dainville, III, 157 ; la Courge, 1755, compoix, Fonds Dainville, IV, 12. De l'occitan *correja* + suff. augmentatif -às : *correja* «lisière de terrain étroite et longue» (ALF, 337), ressemblant à une courroie ; F. R. HAMLIN, 1983, p. 124, s.v. Courrège. L'intérêt de ce toponyme est de désigner la forme d'un tènement allongé, dont la forme est déterminée par une limite naturelle, le ruisseau d'Aigues-Vives, et par une limite anthropique, l'itinéraire dont on a souligné l'ancienneté.

Le site s'inscrit dans une morphologie agraire inclinée comme la centuriation nîmoise Nîmes A, dont on a déjà souligné l'influence très active dans le secteur compris entre Mudaison et Candillargues.

Vestiges : le site, très concentré, a livré de nombreux matériaux, également répartis sur le site : moellons, tegula auxquels s'ajoutent trois tesselles de mosaïque. Le mobilier, abondant, groupé sur une surface réduite, peu fragmenté, est également réparti sur le site. Il comprend de la céramique fine (sigillée gauloise, parois fines, africaine de cuisine), de la céramique commune (sableuse, pisolithe réductrice, non tournée), de l'amphore, du dolium et un fragment de meule en basalte.

Identification du site : habitat gallo-romain dispersé, daté du Haut-Empire, avec des traces d'occupation à la fin de l'Age du Fer. Il conviendra de revoir ce site, en raison de la visibilité insuffisante lors de la prospection.

Valignac II (MUD 027)

Coordonnées Lambert : X : 736, 670 ; Y : 3150,420 ; Z : 13.

Cadastré (CNARBRL) : C 2, 189-190 (en partie), 201.

Occupation du sol : vigne. Superficie : 0, 50 ha.

Contexte topographique et géo-pédologique : plaine littorale, sur la pente orientale d'une légère éminence, en bordure de l'alluviale du ruisseau d'Aigues-Vives, à 280-300 m à l'ouest du cours d'eau. Formations colluviales du Quaternaire ancien ; sol brun calcaire épais, sur accumulation calcaire de sols fersiallitiques tronqués, limoneux à limoneux-argileux (unité 23, Arnal 1984).

Géographie historique : cet habitat est implanté à 730 m de l'habitat des Aubettes I (MUD 019) ; à 850 m du site des Courregeas (MUD 025) ; à 1130 m du site des Plantiers III (MUD 018) ; à 1200 m du site de Las Planas I (MUD 012) ; à 1220 m du

site de Claud des Olivettes (MUD 002) ; à 1570 m de l'annexe agraire de la Clausade I (MAU 050).

Il est localisé à 140 m au nord du «Chemin de Mudaison à Mauguio» (CD 189) et à 360 m à l'ouest du «Chemin du Mas de Cannes à Baillargues» (CNARBRL), dénommé «Chemin du Mas de Cannes à Baillargues» dans le plan cadastral napoléonien (section D) et «Chemin du Mas de Cannes à Colombiers» dans le plan de la section B (actuel D 106 E 1).

Le cœur du site se trouve à 250 m au sud de l'emplacement de l'ancien mas de Valignac, attesté au XVIII^{ème} s. et encore représenté sur le cadastre napoléonien (section C : cf. CNARBRL, section C 2, 212, 213, 214) : le fief de Valignac, 1740-60 (Archives Nationales, Fonds Languedoc, 7, 91) ; Cassini, 1770-1 (signe d'un fief) ; nom dérivé du nom d'un domaine gallo-romain, selon F. R. HAMLIN 1983, p. 404 : gentilice latin **Val(l)inius* + suff. *-acum*. Mais, ici, contrairement à ce que peut laisser entendre la notice de F. R. Hamlin, le caractère tardif de l'occurrence de ce toponyme interdit à notre sens de le considérer comme un des indices d'une occupation antique : il s'agit d'un anthroponyme désignant la famille titulaire du domaine à l'époque moderne.

Le site a livré des matériaux, également répartis sur le site : moellons, tegula, tuileau, tuyau. Le mobilier, abondant, groupé, peu fragmenté, est également réparti sur le site. Il comprend de la céramique fine (sigillée gauloise, africaine de cuisine), de la céramique commune (sableuse, pisolithe oxydante, pisolithe réductrice), de l'amphore (italique, gauloise, bétique, africaine), du dolium et des fragments de meule en basalte.

Identification du site : habitat gallo-romain dispersé, occupé du Haut au Bas-Empire.

3. JALONS POUR L'HISTOIRE DU PEUPEMENT DANS LES COMMUNES DE CANDILLARGUES ET DE MUDAISON (C. R.)

L'achèvement de la prospection sur ces deux communes, seulement entrevues en 1986, offre la possibilité d'une première approche globale du peuplement dans cette partie centrale de la plaine melgorienne. Ces deux petites communes (822 ha pour Candillargues, 810 ha pour Mudaison), révèlent une occupation intense, mais très inégale selon les périodes.

3.1. La préhistoire récente

La préhistoire récente demeure modeste dans la zone lagunaire, où seul le Petit-Marais de Candillargues livre des traces d'occupation du Chalcolithique et de l'Age du Bronze. On doit cependant nuancer ce constat dans la mesure où l'aérodrome de l'Or occulte une cinquantaine d'hectares sur la rive de l'étang. Le Chalcolithique est par contre bien attesté en plaine, dans un secteur bien circonscrit de 55 ha (Mas de Cannes, Font de Rulle, Quatre Caires), avec la confirmation de la présence autour des habitats de zones de fréquentation livrant un mobilier diffus mais non négligeable (meules, silex, poterie). L'interprétation de ces épandages n'est pas encore solidement étayée mais incite à s'orienter vers l'analyse des terroirs maîtrisés (cultures, élevage, chasse ?) par les populations néolithiques. Cette observation, maintes fois répétée dans la plaine melgorienne et lunelloise, ouvre la possibilité d'études spatiales sur l'anthropisation du territoire. Une telle approche pourrait progresser par des prospections plus fines dans les zones concernées et par des sondages pour l'observation des paléosols enfouis. C'est là un vaste

champ (et pas seulement au figuré !) pour l'élargissement de la première étude réalisée par M.-Ch. Garrido dans son mémoire de maîtrise, soutenu en octobre 1990.

La prospection de Candillargues et Mudaison livre une autre confirmation concernant l'absence d'établissements de l'Age du Bronze dans la plaine et l'extrême rareté des sites néolithiques dans le même secteur. La concentration de ces occupations en bordure d'étang et/ou sur les premiers reliefs de l'arrière pays paraît désormais solidement établie.

3.2. L'Age du fer

On peut étendre cette constatation aux Ages du Fer, comme les précédentes synthèses le laissent déjà supposer. Après l'intense occupation Chalcolithique, la plaine sera durablement désertée, et il faut attendre la fin du 2^{ème} Age du Fer pour percevoir les prémices d'un repeuplement. C'est bien timidement que se manifeste ce mouvement, perçu sur un seul habitat fort modeste, Las Courregeas à Mudaison. La présence de fragments d'amphore italique et massaliète parmi le mobilier diffus des zones dites "d'épandage" incite cependant à nuancer cette constatation. L'occupation de la plaine pourrait être, au moins à partir du II^{ème} s. av. J.-C., moins limitée qu'il n'y paraît en première analyse. La découverte par A. Girard, dans les années 70 à Lansargues, d'un habitat enfoui sous 1 m d'alluvions au bord de la Viredonne (publié dans Dedet 1985), puis la fouille récente de J.-M. Malvis sur le site des Lanes, au sud de Lunel (1990), vont dans le même sens et attestent une occupation de la basse plaine aux II^{ème} et I^{er} s. av. J.-C. Comme les précédents rapports de prospections l'avaient suggéré, on peut désormais affirmer que cette phase demeure méconnue à cause de l'épaisseur des alluvions qui recouvrent ses vestiges.

3.3. Le haut Empire

Ce brouillage de l'image de surface de l'occupation de la fin de l'Age du Fer et du premier siècle de l'occupation romaine souligne l'importance de la strate suivante du peuplement pour l'anthropisation de la région. En révélant l'importance de l'alluvionnement, ce phénomène montre l'ampleur des défrichements qui l'ont provoqué. C'est donc sans surprise que l'on constate une nouvelle fois l'éclosion de nombreux habitats vers le milieu du I^{er} s. de notre ère. Ce semis est assez clairsemé dans la basse plaine (3 habitats seulement à Candillargues, soit 1 pour 275 ha) et plus fourni dans le secteur de Mudaison (7 habitats, soit 1 pour 115 ha). Cette variation du simple au double dans deux secteurs voisins a déjà été constatée dans le secteur de Lunel Viel, où on a pu l'expliquer par les contraintes du relief et les conditions agrologiques. Il faudra cependant pousser l'analyse pour mieux cerner les facteurs de ce développement différencié dans la plaine melgorienne, contraste surprenant en première lecture. De façon moins surprenante, ces habitats sont de taille modeste avec, là encore, de forts contrastes, la moyenne s'établissant à un peu moins de 1 ha à Candillargues alors qu'elle est de 0,5 ha à Mudaison. Deux des trois sites de Candillargues sont en fait de grands habitats, dont l'un apparaît seulement à la fin de l'Antiquité, la Courtade à Candillargues.

3.4. L'Antiquité tardive

Après de nombreux abandons au II^{ème} s., l'Antiquité tardive apparaît peu, contrairement aux secteurs voisins de Lansargues ou Mauguio. Il faut cependant rappeler la présence, au Clos des

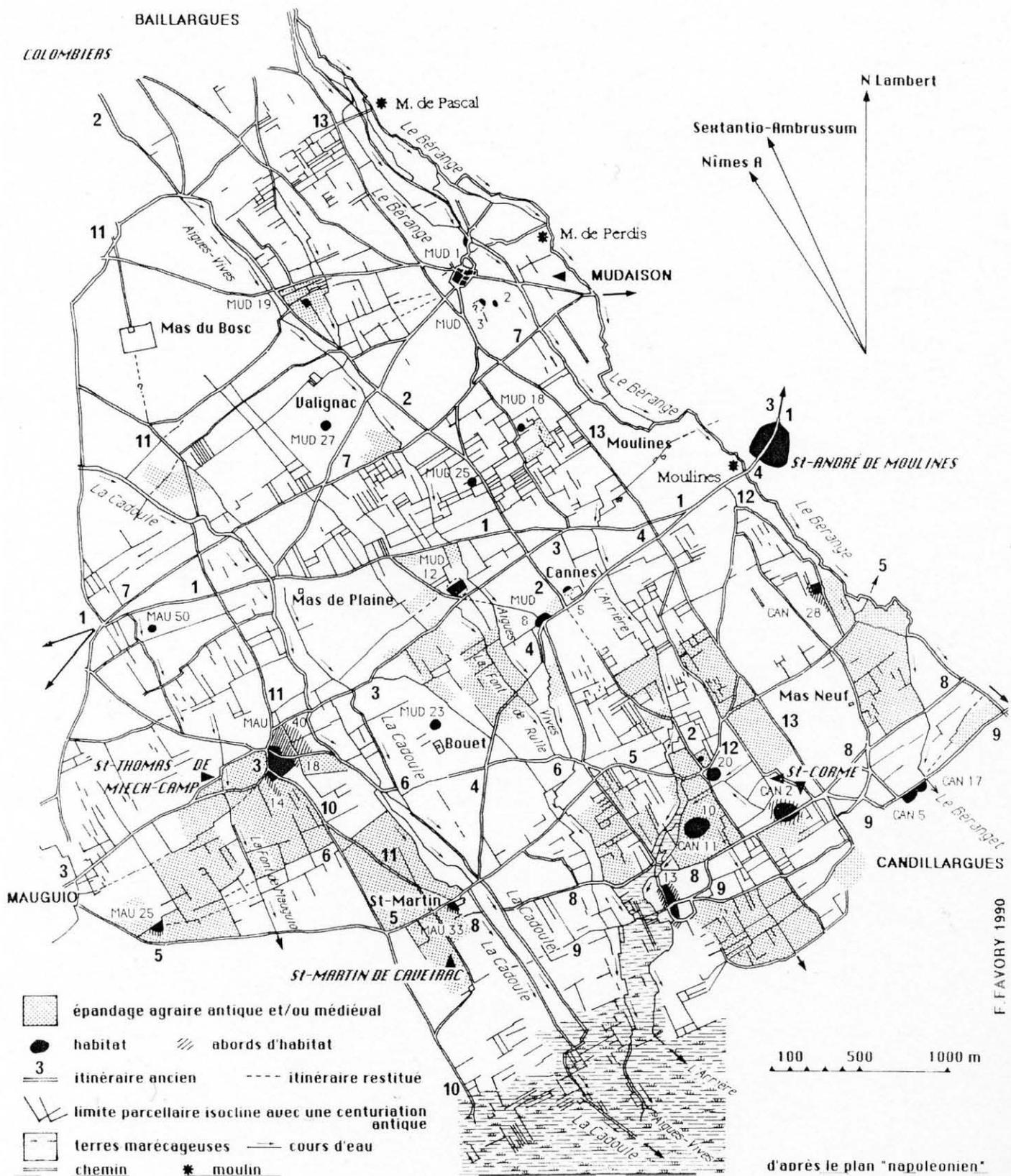


Fig. 6 — Archéologie de l'espace entre Mauguio et Saint-André de Moulines : habitat antique et médiéval, voirie et parcellaire soumis à la norme antique. Codage des voies (les noms entre guillemets proviennent du plan napoléonien) : 1. Chemin «de la Carrièresse» : itinéraire d'Aurooux à Saint-André de Moulines. 2. Chemin «du Mas de Cannes à Colombiers» : itinéraire de Colombiers (Baillargues) à Saint-Corme et Candillargues. 3. Chemin de Mauguio à Saint-André de Moulines, via Saint-Thomas de Miech-Camp. 4. Chemin de Saint-André de Moulines à Saint-Martin de Caveirac (Mauguio). 5. Chemin de Saint-Corme à Mauguio, via les Aires de Saint-Jacques ; Chemin «des Prés Hauts» de Saint-Corme à Saint-Jean et à la Sorbière (Lansargues). 6. Chemin «de la Carrièresse» : itinéraire de Candillargues à Mauguio, via Saint-Corme et les Aires Saint-Jacques (?). 7. Chemin de Lansargues à Lattes. 8. Chemin «de la Tapie» (Mauguio) et de la Grand Coste (Candillargues), itinéraire de Mauguio à Saint-Denis de Genestet (Lansargues), via Saint-Martin de Caveirac et Saint-Corme. 9. Chemin «de la Prade», itinéraire des Gabieux à la Laune, via Candillargues et la Courtade ; de Candillargues à Saint-Martin de Caveirac (?). 10. «La Grande Draye». 11. Chemin «de Saint-Martin à Saint-Antoine de Cadoule» : itinéraire de Saint-Antoine et de Colombiers à la palus, via Saint-Thomas de Miech-Camp. 12. Itinéraire de Saint-Corme à Saint-André de Moulines. 13. Itinéraire de Baillargues à Candillargues.

Olivettes à Mudaison, d'un secteur d'habitat du IV^e s. semblant se prolonger sous l'actuel village, dans des parcelles inaccessibles. Ce cas de figure maintes fois signalé en Lunellois reste mal cerné à Mudaison, mais il faudra probablement revoir ce problème dans une approche plus fine des abords sud du village, où des projets de lotissement sont connus. Une autre pondération s'impose du fait de la proximité de trois sites majeurs du peuplement local, les habitats de Saint-André de Moulines, à Lansargues, Saint-Martin de Caveirac et Saint-Thomas de Miech-Camp (Très Caires, Les Piles et Cros de la Procession), à Mauguio, limitrophes des communes de Mudaison et Candillargues, pôles attractifs qui ont pu vider le territoire intermédiaire d'une part de ses habitats dispersés. L'étude ultérieure de ces terroirs devra tenir compte de ce phénomène d'attraction, illustré tout près de là par l'exemple de Lunel Viel.

D'une tout autre façon, la disparition précoce du réseau d'habitat gallo-romain est mise en lumière par l'étude préalable des toponymes, dont peu subsistent aujourd'hui. Valignac est le seul exemple de vocable latin ayant échappé à la médiévalisation qui a donné l'abondante série des Lansargues, Candillargues, etc. : en outre, nous avons pris soin de souligner son occurrence tardive, à l'époque moderne, ce qui invite à considérer cette forme comme un anthroponyme attaché au nom du domaine encore existant au début du XIX^e siècle. De telles formes archaïques sont peu courantes : on ne citera, sur la commune de Mauguio, que les cas de Bentenac et Carigan, alors que la majorité des habitats gallo-romains sont localisés dans des tènements désignés par des noms sans rapport avec une réalité historique : les Aubettes, les Olivettes, Castelnau, la Grand Coste... Certains noms de lieux, tels Lous Plantiers (Mudaison) trahissent même des défrichements tardifs, révélateurs d'un long abandon après l'occupation gallo-romaine.

3.5. Le haut Moyen Age

Après l'étiage de l'Antiquité tardive, le haut Moyen Age manifeste un regain de vigueur du peuplement. La situation est plus

équilibrée entre les deux communes, dont la densité d'occupation est de 1 habitat pour 202 à 205 ha. Globalement, la situation diffère peu de la situation antérieure, les grands habitats de Saint-André de Moulines, Saint-Martin de Caveirac et Saint-Thomas de Miech-Camp demeurant actifs. Un changement de taille intervient cependant à Candillargues avec l'émergence d'un nouveau point fort du peuplement autour de l'actuel village.

La Courtade, occupée depuis au moins le V^e s., demeure très active. Situé en bordure du Béranget (littéralement le Petit Bérange), ce site paraît très favorable à une activité portuaire grâce à une topographie qui évoque celle du port de la Piscine à Lansargues. La dépression du Petit Marais, encore en eau une bonne partie de l'année, pourrait être une ancienne voie d'eau comparable à celle de la Bayonne à Lansargues. L'abondance surprenante sur le site des céramiques d'importation africaine jusqu'au VI^e s. tend à confirmer cette orientation commerciale, au moins à l'échelle locale.

C'est seulement aux X-XI^e s. qu'apparaissent les deux secteurs d'habitat, l'église et le cimetière de Saint-Corme (déformation tardive de Saint-Cosme), 800 à 1000 m à l'ouest de la Courtade. Plus à l'ouest, le site des Gabieux, dont la topographie et la toponymie évoquent une économie palustre fondée sur l'exploitation de la roselière, constitue une première piste pour l'étude de l'exploitation du milieu lagunaire, paradoxalement peu évoquée jusqu'à présent par les sites prospectés. La proximité de tous ces habitats, dans un rayon de 700 m autour de Saint-Corme, invite à se poser la question de leur contemporanéité et à envisager un fonctionnement bi- ou multi-polaire, selon un schéma que le haut Moyen Age connaît bien. Tout ceci constitue un dossier archéologique très fourni, qui devrait permettre de renouveler l'analyse de la célèbre charte de donation de la *villa Candianicus* en 960¹.

4. ÉLÉMENTS POUR L'APPROCHE DE L'OCCUPATION DE L'ESPACE (F. F.)

Les deux territoires communaux étudiés sont encadrés par les vallées alluviales de la Cadoule, à l'ouest, et du Bérange, à l'est. Ce vaste interfluve, large de 2,3 km à la latitude de Mudaison, de 2,7 km à hauteur du mas de Cannes et de 3 km au niveau de Candillargues, est lui-même entaillé par les vallées plus modestes du ruisseau d'Aigues-Vives, qui prend naissance dans le piémont des collines tertiaires, à l'ouest de Baillargues, et du ruisseau de l'Arrière, qui sourd au nord-est du mas de Cannes. Ces deux ruisseaux convergent à hauteur du site des Gabieux pour former une vallée marécageuse, au nom significatif : La Paluzelle, actuellement composée de sols hydromorphes peu humifères, limono-argileux (Arnal 1984, unité n° 52).

D'emblée, à l'examen de la morphologie agraire attestée par le plan napoléonien dressé au début du XIX^e s., s'impose une structure dominante visiblement influencée par l'inclinaison générale des cours d'eau majeurs, globalement nord-ouest/sud-est, à l'exception notable des tènements vigoureusement remembrés par les grands mas, qui développent à l'époque moderne leur propre logique d'organisation fondée sur le regroupement des

¹ *villam... quam vocant Candianicas*, 960 (Hist. générale du Languedoc, V, c. 233) ; *in terminium de villa Candianicus*, 985 (Cartulaire des Guillemes, p. 125) : c'est dans cette charte que le comte et la comtesse de Mauguio, Bernard et Ségonde, font la donation à Guillem, le premier (?) des seigneurs connus de Montpellier, d'un manse *in terminium la Monte pestelario* (Montpellier) et d'une partie de notre alleu se trouvant dans le territoire de la cité de Maguelone (*in territorio civitatis Magalonensis*), au voisinage du castrum de Substantion (*in suburbio castro Sustantiomensis*) et dans le terroir de la villa de Candillargues (*in terminium de villa Candianicus*) ; pour les autres références, voir F. R. HAMLIN, Les Noms de lieux de l'Hérault, p. 76 : le toponyme est hérité du nom d'un domaine gallo-romain, construit sur le nom latin *Candidius* (HAMLIN) ou *Candilius* (DAUZAT-ROSTAING, Dict. Étymologique des Noms de Lieux en France, p. 141). Voir aussi H. Vidal, note 13, p. 188.

parcelles antérieures en grande unités massives : Mas du Bosc, Mas de Valignac, aujourd'hui disparu, Mas de la Plaine, Mas de Bouet, Mas de Cannes, Mas de Moulines, Métairie de Ceroulle (?), actuel Mas Neuf.

4.1. Le réseau viaire

On ne manque pas d'être frappé par l'apparente contradiction entre la norme de la morphologie agraire et le réseau viaire qui dessert les deux villages : en effet, on doit constater que, la plupart du temps, le réseau viaire s'est imposé à une organisation parcellaire antérieure sans réussir à en modifier l'inclinaison dominante. En outre, il faut compter avec un réseau important de voies qui ignorent totalement les deux villages et traversent les deux territoires communaux sans se soucier de la desserte des deux chefs-lieux paroissiaux. Dans ce réseau local, on peut distinguer, bien entendu, les liaisons entre Lansargues et Mauguio, dans le sens nord-est/sud-ouest, et entre Baillargues et la garrigue d'une part, et la lagune, d'autre part, dans le sens nord-sud. Plus largement, certains chemins assument, par leur dénomination, des liaisons plus importantes, à une échelle régionale : chemin de Mudaison à Montpellier, chemin de Lattes à Lansargues, chemin de Montpellier à Lansargues. Outre Cadoule, dans la partie du territoire de Mauguio contiguë au territoire de Mudaison, on recense un «chemin de Saint-Martin (de Caveirac) à Saint-Antoine (de Cadoule)» — itinéraire n° 11 — et un autre conduisant «de Saint-Martin à Vendargues» qui, tous deux, passaient par Saint-Thomas dont le nom a complètement disparu de la toponymie locale : Saint-Antoine de Cadoule est attesté comme hôpital au XIII^e s. (*Cart. Magal.*, II, p. 772 ; cf. F. R. HAMLIN, 1983, s.v. Saint Antoine, p. 338). De même, passait par Saint-Thomas puis divergeait du chemin de Saint-Antoine à Saint-Martin un important itinéraire entre la garrigue et les pâtures lagunaires : La Grande Draye —itinéraire n° 10—.

4.1.1. Le réseau médiéval

Mais un examen plus attentif permet de démasquer, derrière l'apparente évidence des destinations mentionnées par le plan cadastral napoléonien, un autre système de liaisons, plus conforme au tracé de ces itinéraires. En effet, si l'on prend soin de cartographier les agglomérations disparues signalées par le mas qui en pérennise l'emplacement (Mas de Saint-Martin à Mauguio, pour le site de Saint-Martin de Caveirac) et par les vestiges archéologiques repérables en prospection au sol (Saint-André de Moulines, à Lansargues, et Saint-Thomas de Miech-Camp, à Mauguio), on mesure à quel point certains itinéraires encore actifs ou fossiles, assuraient à l'origine la liaison entre ces sites avant d'être réemployés dans la desserte des villages contemporains. Ainsi s'explique le tracé singulier et les détours curieux adoptés par certaines de ces voies pour atteindre leur destination actuelle : ces chemins desservaient les localités disparues de Saint-Thomas de Miech-Camp, Saint-André de Moulines, Saint-Martin de Caveirac, Colombiers, au sud-ouest de Baillargues, La Font de Rulle, entre Mudaison et Candillargues, La Courtade, à l'est de Candillargues, et Saint-Corme, à l'ouest, avant d'être mis au service de la voirie desservant les villages qui ont réussi à perdurer.

4.1.2. Les carrefours

Ces chemins, dont certains ont disparu et ne perdurent que sous une forme fossile — identifiable à un alignement de seg-

Fig. 7 — Recherche des vestiges de la centuriation romaine «Nîmes A» sur les communes de Mauguio, Lansargues, Mudaison et Candillargues (relevé M.-J. Ouriachi).

ments de chemins poursuivis par une suite cohérente de limites parcellaires, qui servent de points d'appui à des limites postérieures : voir la Carriérasse entre Saint-Corme et Mauguio (itinéraire n° 6) —, ont produit de véritables carrefours à l'emplacement des localités disparues : en ce qui concerne notre programme de cette année et les environs immédiats sur le territoire melgorien, on recense ce type de carrefour à Saint-Martin de Caveirac, Saint-Thomas de Miech-Camp, Saint-Corme II (site septentrional) et La Font de Rulle.

4.1.3. Des chemins antiques ?

D'autres chemins, qui évitent également l'une ou l'autre des deux agglomérations étudiées ici, offrent l'intérêt de passer à immédiate proximité de certains sites repérés en prospection ou de les traverser. Il en est ainsi d'un chemin assurant, d'après le plan napoléonien, la liaison entre Candillargues et la localité de Colombiers, à proximité de Baillargues, attestée dès le Moyen Âge : *loco qui dicitur lo Columbier*, 1331 (*Cart. Magal.*, V, p. 202). On découvre que ce chemin, qui suit la rive gauche du ruisseau d'Aigues-Vives, passe à peu de distance des sites gallo-romains des Aubettes et des Courregeas avant de rejoindre le site alto-médiéval de la Font de Rulle, puis celui de Saint-Corme et, enfin, la villa carolingienne de Candillargues. À considérer le tracé de cet itinéraire et son rapport avec ces sites gallo-romains et médiévaux précoces, on peut admettre que nous avons là une voie qui a pu entrer en activité dès l'Antiquité — itinéraire n° 2b.

On note également que le site des Aubettes s'inscrit dans un tènement triangulaire, bien circonscrit par des chemins et un petit cours d'eau affluent du ruisseau d'Aigues-Vives, et traversé par un alignement de limites parcellaires qui a pérennisé un chemin disparu. Ce chemin fossile aboutit à une anomalie parcellaire qui contient le site.

De même, le site gallo-romain de Castelnaud est localisé au bord d'un chemin qui a pu le desservir dans l'Antiquité, d'autant que ce chemin pérennise ici, dans cette section, un axe cardinal de la centuriation *Sextantio-Ambrussum* (premier *kardo* à l'ouest du *kardo* majeur).

4.2. Le parcellaire

Cette observation nous amène d'ailleurs à considérer la part spécifique de deux centuriations attestées en Languedoc oriental et présentes dans la plaine de Lunel-Mauguio. Si l'on excepte les secteurs remembrés par les mas de l'époque moderne, les blocs parcellaires qui contiennent les sites repérés en prospection, et où l'on a également identifié des épandages extensifs de tessons témoignant d'une activité agraire ainsi datée, révèlent une organisation dictée essentiellement par la norme des centuriations *Sextantio-Ambrussum* et *Nîmes A*.

On n'insistera pas outre mesure sur la part spécifique de la centuriation *Sextantio-Ambrussum*, inclinée à 22°30' à l'ouest du nord géographique — soit à 23°40' à l'ouest du nord Lambert — : elle est relativement assez faible dans l'inclinaison générale du parcellaire de ce secteur, contrairement à ce qui se vérifie plus à l'est, vers Lansargues, Valergues, Lunel Viel etc., ou à l'ouest, outre Cadoule, où c'est à nouveau cette centuriation qui tend à dominer dans l'organisation du parcellaire. On notera toutefois la

présence de blocs parcelaires isoclinaux avec cette centuriation dans les tènements, du sud au nord, de la Paluzelle, où convergent les ruisseaux d'Aigues-Vives et de l'Arrière, de Cabrière, de Castelnau — où le site du Haut-Empire s'appuie sur un chemin qui pérennise le *limes* cardinal de la centuriation évoqué plus haut — (Candillargues), de Las Planas, de Las Courregeas et des Aubettes, entre Mudaison et le site du Haut-Empire (Mudaison).

En revanche, le réseau *Nîmes A*, incliné à 30°30' à l'ouest du nord géographique — soit à 31°40' à l'ouest du nord Lambert — impose largement sa norme à de vastes secteurs de l'interfluve entre Bérange et Cadoule. Il structure plus ou moins, du sud au nord, les tènements des Treize Caïres et de Carreyron, de Peyre Fourcade et du Plan de l'Ormeau, de Gramenas et du Chemin de Mauquio, des Marchandes et de l'Arrière Haute, des Bonnes, du Grand-Plantier,

Cevelous (Candillargues), Mas de Cannes, Las Planas, Lous Plantiers, les Aubettes — secteur occidental —, Jourdanel et Las Cavas (Mudaison). Le relevé des éléments planimétriques respectant l'inclinaison du réseau *Nîmes A* effectué par M.-J. Ouriachi à partir de la carte au 1/25000 montre comment la morphologie agraire a pu s'appuyer sur de puissants morphogènes constitués par deux grands alignements, dépassant chacun le kilomètre et équidistants en moyenne de 20 actus, équivalant ici à 704 m. Ces deux axes se composent chacun essentiellement d'un long segment d'une route desservant Mudaison et Candillargues : à l'est, le CD 106 — l'itinéraire n° 13 de la planche I —, à l'ouest le CD 106 E1, entre Mudaison et le Mas de Cannes, qui forme une section de l'itinéraire Saint-Corme-Colombiers (itinéraire n° 2, dont on a vu qu'il pouvait remonter à l'Antiquité).

Ces blocs parcelaires, qui ont conservé l'orientation léguée par les deux centuriations, entretiennent un rapport privilégié avec les sites — habitats et épandages agraires — antiques, tardo-antiques et alto-médiévaux, dans la mesure où, en général, ils contiennent ces sites : ils offrent ainsi un moyen supplémentaire de localiser les points d'ancrage de l'occupation du sol qui ont réussi à fixer l'habitat et les zones cultivées, dès l'Antiquité.

4.3. La distribution spatiale des sites

A considérer le rapport des habitats au contexte topographique et pédologique, on peut relever une distribution spatiale préférentielle assez significative suivant les périodes concernées : nous avons intégré en outre dans cette approche les deux sites melgoriens qui participent activement à la structuration de l'espace étudié à partir de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age : Saint-Thomas de Miech-Camp (Tres Caïres - Les Piles - Cro de la Procession) et Saint-Martin de Caveirac.

Au Chalcolithique, les sites de l'interfluve s'inscrivent dans un cadre topographique bien circonscrit et cohérent : un espace de 55 ha, en plaine, à 4 km du front des collines et à 2,5 km du littoral lagunaire, aux cotes 7 et 8 m : tous ces sites sont installés sur des sols bruns calcaires, à l'exception de l'habitat localisé sur les alluvions du ruisseau de la Font de Rulle.

Les sites gallo-romains sont majoritairement implantés à des cotes égales ou supérieures à 10 m, à l'exception des sites de Las Planas (7 m), de Castelnau (4 m) et de La Grand Coste (2 m). À part le site de Las Planas, installé sur les alluvions du ruisseau d'Aigues-Vives, ils sont tous implantés sur des sols bruns calcaires (unité n° 23) et fersiallitiques (unités n° 38-39).

Les sites de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age préfèrent clairement, à l'exception des deux sites découverts aux alentours du village de Mudaison, les cotes plus basses, entre 7 et 2 m : ils occupent, pour plus de la moitié d'entre eux, des sols bruns calcaires (unité n° 23 et, à deux reprises, unité n° 28), pour un tiers des sols fersiallitiques (unité n° 38) et, pour les deux sites de Mauquio retenus dans cette approche (Saint-Thomas de Miech-Camp et Saint-Martin de Caveirac), des sols d'apport alluvial provenant de la Cadoule.

La répartition des épandages agraires enregistrés par la prospection confirme cette évolution chronologique de la distribution spatiale des sites, dans la mesure où l'on vérifie souvent un rapport de proximité très net entre l'habitat et les zones cultivées par ses occupants : en attendant de dater plus finement les tessons de ces différents épandages, on peut constater que les fermes gallo-romaines font preuve de plus d'opportunisme dans le choix des zones cultivées que dans celui des sites retenus pour leur implantation. Mais cette opinion mérite d'être révisée lorsque nous aurons cerné avec soin la datation de chacune de ces zones d'épandage.

2• L'HABITAT DISPERSÉ DU HAUT-EMPIRE

Les Lanes (Lunel)

L'Aube de Servièrre, Les Pelets (Lunel Viel)

Par J. -M. Malvis*

1. FOUILLE DE SAUVETAGE DES LANES

Le site des Lanes, au sud de l'agglomération de Lunel, a été découvert par prospection au cours de la campagne d'automne 1987. Ce secteur de la périphérie de la ville se présentait alors sous l'aspect de champs aux cultures abandonnées en vue de leurs intégrations progressives à l'espace urbain. Ce phénomène des abords d'agglomérations rend difficile les prospections dans la mesure où les parcelles ne sont plus labourées. Néanmoins, la prospection permet de ramasser un petit ensemble de mobilier très roulé, comprenant quelques tessons de l'antiquité répartis sur plusieurs parcelles. Le site fut alors interprété comme une importante zone d'épandage.

Mais la découverte la plus intéressante fut faite au même endroit à partir d'un fossé récent d'orientation nord-est/sud-ouest, aménagé semble-t-il pour remplacer un autre fossé qui alimentait le ruisseau du Vuidier un peu au sud de la zone concernée. Les berges du fossé, bien que partiellement recouvertes par la végétation, permirent d'entrevoir en coupe, sous une couverture de limons argileux de plus d'un mètre d'épaisseur un paléosol. P. Poupet, archéologue-pédologue, a démontré qu'il s'agissait d'un secteur à fort recouvrement sédimentaire, ce qui en principe limite considérablement la possibilité de la prospection. Cet important recouvrement rappelle celui de la nécropole du Verdier à Lunel-Viel où le Dardaillon-est a été déposé. A partir de ce paléosol on put reconnaître plusieurs fossés. Ces fossés vraisemblablement liés à un aménagement agricole ancien ne purent à ce moment être mieux approchés que de la berge les surplombant. L'intérêt de la découverte nous décida à poursuivre l'étude des fossés pour obtenir des précisions sur la datation de cet aménagement situé au cœur géographique de notre recherche consacrée à la mise en place du paysage du territoire lunellois (Malvis 1988 ; doctorat en cours à l'Université de Franche-Comté).

Dans ce but, il fut procédé au printemps 1988 à des prélèvements dans les fossés pour analyses, et de mobilier pour la datation, et au relevé topographique des fossés. Une partie de cette opération est présentée par P. Poupet dans une publication récente (Poupet 1991). L'accès aux fossés étant plus facile, il fut possible d'en nettoyer le profil — neuf fossés furent alors re-

connus — et d'y prélever des échantillons de terre pour des analyses palynologiques et malacologiques. Ce décapage superficiel permit de ramasser aussi quelques tessons archéologiques. Ce matériel extrêmement fragile, friable se composait pour le plus grand nombre de fragments d'amphore massaliète, de céramique non-tournée, d'amphore italique et de céramique calcaire. La faible quantité de matériel, son extrême dégradation ne permettait pas de proposer une datation très fine. Cependant une fourchette chronologique raisonnable suggère une occupation antérieure au premier siècle de notre ère. La datation ante quem pose problème du fait de l'absence de forme reconnaissable pour l'amphore massaliète. Cependant cette datation haute (avant la date de 50 ap. J.-C., césure importante pour l'histoire du peuplement dans ce secteur de la plaine languedocienne) renforçait pour nous l'intérêt du site puisqu'il s'agit pratiquement de l'unique attestation d'occupation à une date aussi haute dans la plaine (à la différence de la zone littorale ou de la région des garrigues bien connues par les différents *oppida* qui les ponctuent). Le relevé des fossés ne permettait pas bien entendu de comprendre l'organisation des fossés entre eux, il aurait fallu pour cela procéder à une lecture à plat des fossés.

Néanmoins l'intérêt du site parut considérable, d'abord par rapport à la datation haute, rare dans cette partie de la plaine. Ensuite, par la présence même des fossés laissant présumer une mise en valeur et une conquête de terres. Ces structures permettaient d'envisager le drainage de ce lieu dont le toponyme des Lanes rappelle l'origine marécageuse (F. R. Hamlin, *Les noms de lieux du département de l'Hérault*, 1983, p.214), que confirme en partie la carte pédologique (Arnal 1984) où ce secteur apparaît comme un collecteur naturel des eaux venant du nord et du nord-est par les ruisseaux de la Laune et du Vuidier, dans le prolongement d'une petite vallée de sols d'apport alluvio-colluvial d'orientation Nord-Est/Sud-Ouest.

Du point de vue de l'histoire paysagère, la présence d'un paléosol enfoui sous une couverture limoneuse posait le problème de la restitution du paysage antique, problème auquel P. Poupet a contribué à sensibiliser notre équipe de recherche.

Enfin, du point de vue de la répartition des sites archéologiques de l'espace lunellois, le site des Lanes présente l'intérêt

*Atelier d'Archéologie, Plan de l'Olivier, F-34400-Lunel Viel.

d'être le plus proche de la ville de Lunel dont l'occupation antérieure au Moyen-Age pose problème. Par ailleurs le site se trouve à proximité (à 250 m à l'est) de l'axe nord-sud reliant l'arrière pays (et Lunel ?) au site du Mas Desport (environ 3 km au sud) dont l'occupation est attestée aux II^e et I^{er} s. av. notre ère (Malvis 1988).

Aussi le projet de lotissement du site procura l'occasion de répondre à cette série de questions par des sondages et des fouilles.

1.1. Sondages de la première tranchée

La première tranche des sondages des Lanes a eu lieu du 21 février au 4 mars 1990. Elle intéresse le secteur situé à l'est du fossé moderne dans lequel avaient été reconnus le paléosol et les fossés, soit la parcelle 110 et la partie orientale des parcelles 96 et 97 du cadastre de la C.N.A.R.B.R.L. (soit les parcelles 75, 76 et 214 du cadastre de Lunel, 1989). Cette première opération a conduit à l'ouverture de 7 tranchées et à la fouille de près de 220 m².

1.1.1. Secteur I

Le peu de temps dont nous disposions nous a incités à privilégier une lecture stratigraphique de la tranchée (coupe I) jusqu'à ce que nous retrouvions la trace des fossés ou de toute autre structure organisée. Sous la couche de terre arable dont l'épaisseur varie ici de 0,50 à 0,60 m, se situe une couche d'alluvions-colluvions (n°1) épaisse de plus ou moins 0,50 m. A certains endroits, une mince couche d'argile s'intercale entre le sol arable et cette couche. Enfin, dans la partie la plus au nord de la tranchée, sur plus de trois mètres de longueur, la couche d'alluvions-colluvions recouvre une mince couche d'incendie (n°2), épaisse d'environ 0,20 m sans aucune trace de mobilier. On y a procédé à un prélèvement, qui a été tamisé et confié à Lucie Chabal pour une analyse anthracologique, avec le problème majeur que pose cet échantillon puisqu'il n'est pas daté. Les résultats de l'analyse mis en comparaison avec l'ensemble des résultats obtenus par Lucie Chabal sur d'autres sites régionaux permettront peut-être d'en tirer parti.

Partout ailleurs, la couche d'alluvions-colluvions repose directement sur le paléosol hydromorphe (n°3), déjà repéré lors des prospections. Celui-ci présente une texture argileuse de couleur noire comprenant quelques graviers et cailloux calcaires roulés. Le niveau superficiel du paléosol est par ailleurs oxydé et est de couleur ocre (n°3A). Le mobilier archéologique est présent dans le bas du profil (n°3B) reposant sur un lit de gravier ainsi que dans le niveau oxydé (n°3A). Ce mobilier extrêmement fragmenté, corrodé et friable pose de gros problèmes d'identification, il en est d'ailleurs ainsi pour le mobilier de l'ensemble des sondages. Pour le niveau 3A le matériel se décompose ainsi : 11 fragments d'amphore massaliète, 2 d'amphore italique, 4 d'amphore fuselée, 1 bouchon taillé dans une panse d'amphore non identifiée, 8 fragments d'amphores non identifiées ; 17 fragments de céramique non tournée, deux fragments de dolia, 7 fragments de commune calcaire et un bord de mortier. Le niveau 3B est moins riche : 3 fragments d'amphores massaliètes, 1 fragment d'amphore non identifiée et un bol en céramique non tournée.

L'ensemble du mobilier des deux niveaux du paléosol ne permet pas de proposer une datation précise de son occupation :

celle-ci court d'une période antérieure au milieu du II^e s. av. J.-C. jusqu'au I^{er} s. av. et se poursuit jusqu'au premier quart du I^{er} s. de notre ère.

Nous nous sommes heurtés au niveau du paléosol à un problème de remontée d'eau à environ 1,70 m de la surface actuelle. L'eau, remontant très rapidement après le passage de la pelle mécanique, a recouvert le fond de la tranchée, masquant ainsi sa partie la plus profonde. Ce phénomène ne concerne, il est vrai, qu'environ 14 m de la tranchée (US n° 29). Cette remontée de l'eau, qui ne nous a pas permis de voir ici jusqu'où se prolongeait le paléosol, limitée à un secteur précis de la tranchée, a permis à P. Poupet d'émettre l'hypothèse d'un cours d'eau fossile dont nous devons retrouver la trace lors de la deuxième tranche des sondages. Dès ce moment la présence de l'eau renforçait l'idée de départ d'un paysage qu'il avait fallu gagner contre celle-ci.

Toujours dans la même tranchée, à partir du paléosol, deux fossés étaient visibles sur la seule largeur de la tranchée, ce qui nous permit pour la première fois de les appréhender en plan. Le premier fossé (n° 20), creusé à partir du paléosol dans le substrat est large de 0,50 m dans sa partie supérieure et 0,15 m dans le fond. Il offre un profil en auge, visible sur une surface trop courte pour déterminer avec précision son orientation (en gros est/nord-est - ouest/sud-ouest). La fouille du fossé, profond d'environ 0,35 m, n'a livré aucun mobilier archéologique. On y a par ailleurs prélevé un sachet de terre pour une analyse palynologique (en cours).

Le second fossé (n° 21), distant du précédent d'à peu près 16 m, est plus large, 2,60 m en haut et 1,80 m dans le fond mais n'est pas conservé sur une plus grande profondeur (0,35 m). Conservé sur une moindre longueur (la tranchée est plus étroite ici), les éléments concernant son orientation sont identiques à ceux du précédent. En revanche, il a été possible de retrouver dans son comblement quelques tessons : 10 fragments de céramique non tournée, 6 de céramique calcaire commune, 1 de sableuse réductrice et 1 fragment d'amphore non-identifiée. On voit donc à partir de ce mobilier très corrodé qu'il serait vain de se prononcer définitivement sur une chronologie précise du matériel. On y a pratiqué également un prélèvement pour une analyse palynologique.

Le sondage de la tranchée I a permis d'établir une stratigraphie qui s'est révélée à peu près constante dans les autres sondages, les différences concernant uniquement des variations (assez significatives) de la profondeur des couches révélant ainsi des micros reliefs envoyés ultérieurement par les alluvions-colluvions. En outre, on a reconnu l'existence d'un terrain fortement marqué par la présence de l'eau. La mise à jour de deux fossés ne put, faute de temps, être mise à profit pour en suivre la trace vers l'est, l'extension des sondages vers l'ouest n'étant pas possible du fait de la présence d'une voie entre la tranchée et l'égoût moderne.

1.1.2. Secteur II

Ce second sondage, qui part de l'extrémité orientale de la précédente tranchée et se poursuit vers le sud, avait pour but de retrouver et de comprendre mieux la couche de charbons (n°2) de la tranchée I et de retrouver d'éventuels fossés. La coupe B montre la stratigraphie de ce secteur II dans sa partie nord. Dans cette extrémité on a pu repérer qu'une tranchée avait été pratiquée, à partir de la surface de la couche d'alluvions-colluvions.

Cette tranchée est recouverte d'une recharge composée d'une terre ocre mêlée à du gravier. La tranchée profonde d'environ un mètre est occupée dans le fond par un radier linéaire, composé d'éclats de calcaire, de nombreux fragments de tuiles et d'un gros fragment de plat moderne (XVII^e-XVIII^e s. ?) ainsi que de nombreux os. On y a trouvé également une grande quantité d'escargots. Cette tranchée peut être interprétée comme une tranchée de drainage avec son radier. La présence de mobilier moderne suggère une origine récente de ce drain.

Dans la stratigraphie de la tranchée au sud du drain, on retrouve la même couche d'incendie que dans la coupe A du secteur I coincée entre la couche d'alluvions-colluvions et le paléosol. Dans le reste de la tranchée, la couche d'incendie est absente, ainsi que toute trace de fossé ou de matériel archéologique.

1.1.3. Secteurs III à VII

Seuls les sondages III et IV ont permis de retrouver le paléosol, absent des sondages V, VI, VII où aucun mobilier archéologique n'a été découvert. La stratigraphie des sondages III et IV est identique à celle de la coupe A du secteur I, hors de la section où l'on trouve la couche d'incendie.

Dans la tranchée III, en son centre, on a découvert un fossé (n°22). Il traverse en biais le sondage, mais la partie la plus proche de la berme occidentale a été détruite par le passage de la pelle mécanique. Pour la partie restante, on peut admettre une orientation nord-est/sud-ouest. Une partie de la terre comblant le fossé a été prélevée pour analyse palynologique. Le fossé n'a livré aucun mobilier. Mais ailleurs, dans la tranchée, dans le paléosol on a découvert quelques fragments de mobilier archéologique : deux fragments d'amphores massaliètes, 1 fragment de céramique commune calcaire, ainsi que des fragments d'une céramique non-tournée reposant sur un lit de gravier correspondant au niveau 3B.

La tranchée IV n'a révélé aucun fossé, mais a livré quelques tessons : 3 fragments d'amphore massaliète, 2 d'amphore fuselée, 2 d'amphore non identifiée, 1 de céramique non-tournée et 1 fragment de céramique commune calcaire.

Cette première tranche de sondages a donc permis de mettre à jour la stratigraphie du site, un cours d'eau fossile aux limites imprécises et trois fossés. Aucune structure pouvant être identifiée comme un habitat n'y a été découverte. L'organisation du réseau de fossés entre eux n'a pu être déterminé du fait du faible espace à partir duquel ils ont été appréhendés. Il fut donc décidé pour la tranche suivante de suivre la trace de tout fossé découvert afin de comprendre l'organisation interne au réseau.

1.2. Deuxième tranche de sondages

La seconde tranche a eu lieu du 25 juin au 3 juillet 1990 et du 11 juillet au 16 juillet. Elle intéresse le secteur situé à l'ouest du fossé moderne dans lequel avaient été reconnus le paléosol et les fossés (parcelles 71, 72 et 212 du cadastre). Cette seconde opération a conduit à l'ouverture de trois grandes tranchées (VIII, XIII, XVI) à partir desquelles des fossés ont été décapés sur une grande surface dans le secteur XIX. Au total 444 m² ont été dégagés.

Lorsque nous sommes retournés sur le terrain à la fin du mois de juin, les travaux d'aménagement du futur lotissement avaient conduit au curage complet de l'égout moderne. Les parois assez récemment décapées nous permirent de retrouver la trace des fossés déjà remarqués en 1987 et 1988, mais surtout de voir très

nettement le cours d'eau fossile pressenti dans le secteur I lors des premiers sondages. Celui-ci se distinguait de son environnement immédiat par une large tache de couleur gris clair. La coupe C montre la stratigraphie de ce petit cours d'eau.

Au nord d'un petit fossé, qui a livré deux fragments de céramique non tournée (n°27), le paléosol plonge lentement et laisse place à une couche plus claire dans laquelle on trouve de nombreux éclats de calcaire. Cette couche (n°26) se trouve à la même hauteur que l'endroit du secteur I, où l'on s'était confronté à une remontée de l'eau. Une étude minutieuse devrait permettre de comprendre à quel système se rattache ce petit ruisseau, de saisir sa direction générale, de voir quels liens il entretient avec le réseau des fossés. L'utilisation des cartes pédologiques au 1/10 000 et des scènes satellitaires permettront peut-être de résoudre avec rigueur ces différents problèmes.

On a pu ramasser, au niveau de la couche 26, quelques fragments de mobilier : 10 fragments d'amphore massaliète, 1 d'amphore non identifiée, 18 de céramique non tournée, 1 de commune calcaire et 1 morceau de dolium. Par ailleurs, on a recueilli quelques tessons dans les bermes de l'égout nettoyé au niveau du paléosol : 4 fragments d'amphore massaliète, 2 d'amphore italique, 3 d'amphore non identifiée, 13 de céramique non tournée, 6 de commune calcaire, 1 de sableuse oxydante, et 4 de dolium. Bien que très fragmentaire, le mobilier présente partout une hétérogénéité dans sa distribution.

1.2.1. Secteurs VIII, XIII, XVI

La tranchée VIII est à peu près parallèle à l'égout moderne, elle mesure 60 m de long sur 0,90 m. La pelle mécanique a creusé jusqu'à la surface du substratum, surface à partir de laquelle il était certain de pouvoir repérer les fossés. A la différence de la zone fouillée lors de la première tranche des travaux, ce substratum se trouve à une profondeur moins importante (0,80 m à 1 m). Ce fait nécessite une très grande attention lors du dégagement des tranchées afin de ne pas détruire des structures moins profondes. La tranchée a permis de reconnaître deux fossés (n° 23 et 24). La tranchée VIII a livré par ailleurs quelques tessons : fragments de céramique non tournée, 2 fragments d'amphores non identifiées et 9 fragments de commune calcaire ainsi qu'un fragment de sigillée gauloise.

La tranchée XIII d'orientation nord-ouest/sud-est est longue également d'une soixantaine de mètres et large de 1,80 m. Ici la surface du *taparas* est plus enfouie (1,50 m à l'extrémité nord-ouest), mais s'atténue peu à peu vers le sud-est. Aucune structure n'y a été repérée, et la tranchée n'a livré que quelques fragments de tuiles rondes dans sa partie supérieure.

Enfin la tranchée XVI, d'orientation nord-est/sud-ouest, mesure 70 m sur 1,80 m. Elle a permis le repérage d'un fossé (n° 25) dans sa partie nord-est, fossé dégagé plus tard dans le cadre du secteur XIX. Par ailleurs, ce sondage a livré quelques fragments épars de mobilier : quelques tessons de céramique non tournée, de commune calcaire, de commune sableuse, un fragment d'amphore massaliète et un fragment de dolium peigné. Ces tessons extrêmement usés ne permettent aucune identification de forme. Cependant, leur présence à peu près constante sur l'ensemble des sondages vient confirmer la validité des résultats des prospections effectuées dans ce secteur et démontre une occupation humaine assez importante, d'une part par la présence des fossés, mais également par la présence de ce matériel archéologique disséminé dans leur environnement immédiat.

1.2.2. Secteur XIX

Ce secteur a mis en évidence l'organisation des fossés, observés sur une surface relativement importante. Ainsi est apparu un ensemble très organisé. Le fossé n°24 a pu être ainsi suivi sur près de 21 m. A peu près rectiligne, sa largeur varie de 0,25 à 0,60 m comme les autres fossés mis à jour en fonction des micro-reliefs du terrain. Il s'agit, ne l'oublions pas, de la largeur conservée au niveau du substrat qui ne présume en rien de la largeur sommitale. Cette largeur est d'autant plus incertaine qu'un sondage effectué sur ce fossé montre un profil arrondi des parois du fossé, le fond étant à peu près plat. Le comblement du fossé est composé d'une terre limono-argileuse brun-gris, compacte et homogène. Le fossé n'est conservé que sur 0,13 m de profondeur. Ce fossé n'a livré qu'un fragment d'amphore non identifié. A 21 m à partir de la tranchée VIII où il avait été reconnu, le fossé forme avec trois autres fossés une croix (n° 11) où ils se rencontrent. Dans le prolongement exact du fossé précédent, on trouve le fossé portant le n° 32. Ainsi la distinction entre les n° 24 et 32 n'est qu'une distinction tenant à la fouille. A la perpendiculaire de ce fossé on trouve un autre fossé différencié aussi par commodité : le fossé portant le n° 30 vient du nord, se prolonge au delà du n°11 et porte dans sa partie sud le n° 31.

La découverte de ce carrefour remarquable permettait dès lors d'envisager un système de fossés organisés de manière orthogonale entre eux et démontrait une structuration très élaborée du réseau. La poursuite de fossés découverts à partir du carrefour devait donc permettre de poursuivre encore davantage le réseau. Il fut possible de déterminer par un sondage dans le carrefour que les fossés n° 30-31 passaient sur les fossés n° 24-32.

La poursuite du fossé n° 31 s'avéra un peu décevante : le fossé disparaît en effet brusquement à environ 3 m du carrefour. Il n'a pas été possible de retrouver sa trace plus loin. Un petit sondage effectué dans le fossé démontre le même profil que pour le fossé n° 24. Sa profondeur est identique mais la terre qui le comble a une teinte brun-jaune. Le fossé a livré un fragment de commune calcaire. Au-delà du carrefour, le fossé n° 31 se prolonge vers le nord par le fossé n° 30 sur plus de 10 m et se poursuit sous la berme où s'est arrêtée la fouille. Un sondage opéré dans ce fossé montre un profil plus droit de ses parois mais il n'est conservé que sur une profondeur de 0,07 m, le comblement de ce fossé est de même nature que celui du fossé n° 31 dont il est le prolongement. Aucun mobilier n'y a été découvert. Au total les fossés n° 30-31 ont une longueur de plus de 13 m et une largeur qui varie de 0,25 m à 0,40 m. Avant de poursuivre sur le dernier fossé issu du carrefour, nous reviendrons sur l'autre fossé repéré dans la tranchée VIII, qui porte le n° 23.

Celui-ci se trouve au nord du fossé 24, et il fut procédé de la même façon pour en suivre la trace. Il a été possible de le reconnaître sur près de 23 m. Il est pratiquement rectiligne sauf dans sa partie orientale où il s'incurve légèrement vers le nord. La profondeur différentielle de la surface du *taparas* explique les variations de sa largeur qui évolue entre 0,60 m et 1,10 m. Cette largeur correspond en fait au fond plat du fossé, conservé sur quelques centimètres seulement, ainsi que l'ont démontré deux sondages. D'ailleurs cette faible profondeur explique certainement la disparition du fossé à l'ouest. Il s'y perd, s'interrompant donc à peu près à 2,20 m de son point de rencontre hypothétique avec le fossé 30, nous empêchant de vérifier un autre carrefour de fossés. Nous avons en vain recherché son prolongement au-delà du fossé 30. Le fossé 23 a livré quelques tes-

sons : 1 fragment d'amphore italique, 2 fragments d'amphore non identifiée, 9 fragments de céramique non tournée et 8 de commune calcaire. La distance entre les fossés n° 24 et n° 23, à peu près parallèles, varie entre 6 m et 6,90 m.

Le quatrième fossé partant du carrefour (n° 11), prolonge le fossé 24 vers l'ouest. Ce fossé 32 a pu être suivi sur une longueur de 31 m, si on ajoute cette mesure à celle du fossé 24 qui le prolonge, on obtient une longueur de 52 m. La largeur de ce fossé varie entre 0,35 m et 0,55 m. Plusieurs sondages ont été pratiqués, dans ce fossé : l'un a montré un profil plutôt en V assez ouvert, conservé sur une profondeur de 0,12 m, les autres avaient pour but de faire des prélèvements pour des analyses palynologiques, malacologiques et sédimentologiques (analyses en cours). De manière ponctuelle, la surface du fossé laissait apparaître des éclats de calcaire froid, des fragments de tuiles ainsi que quelques petits os. On y a également ramassé 2 fragments d'amphore massaliète, 8 de céramique non tournée, 5 de céramique commune sableuse et 3 de céramique commune calcaire.

On remarque à environ 3 m du carrefour (n° 11), sur le côté sud du fossé 32 un petit sillon (n° 37) suggérant le départ d'un petit fossé. Mais celui-ci s'interrompt à environ 0,60 m de son point de départ avant d'atteindre la berme. Cette petite structure semble être dans le prolongement d'une autre de même type, repérée plus au nord lors de la recherche du prolongement du fossé 23 (38). On a cherché en vain à en retrouver la trace sur le côté nord du fossé 32 face au fossé 37. Dans l'état actuel, il est difficile de définir ces structures : il s'agit peut-être d'exutoires aux principaux fossés, destinés à en éviter le débordement.

A l'ouest, le fossé 32 disparaît peu à peu, mais nous reviendrons sur ce point plus loin.

Il restait le fossé n°25 repéré à partir du sondage XVI. Il fut procédé tout d'abord à la recherche de son prolongement vers l'est. Le fossé y est identifiable sur une dizaine de mètres après lesquels il disparaît brusquement. On a cherché à le retrouver au-delà, mais en vain. Il apparaît qu'à cet endroit le substratum remonte notablement. Un sondage dans ce fossé a révélé qu'il avait ici un profil arrondi et qu'il était conservé sur une profondeur d'environ 0,22 m. On y a retrouvé également 2 tessons de céramique calcaire et 3 de céramique non tournée. La largeur de cette structure varie ici de 0,30 m à 0,65 m. Ce fossé est parallèle au fossé 32 dont il est distant de 6,45 m à 6,70 m. Cette distance est à rapprocher de la distance séparant les fossés 24 et 23. Nous avons à peu près la même équidistance et les variations, sensibles, doivent être attribuées tout d'abord à la largeur des fossés eux-mêmes ainsi qu'à la vie même des fossés dont le tracé très organisé a été déformé par leur fonctionnement. Cette équidistance devra être vérifiée en retraçant un schéma hypothétique du réseau à partir des informations fournies par les résultats du secteur XIX et en utilisant les repérages ponctuels des fossés fouillés lors de la première tranche des travaux. Cette reconstitution permettra d'envisager le maillage des fossés sur une surface plus étendue. En tous les cas, on doit admettre, en l'état actuel, que la distance à peu près constante entre les fossés n'est pas fortuite et révèle une mise en oeuvre particulièrement soignée. C'est donc un premier point dans l'ap-
pre-hension du réseau.

Vers l'ouest, le fossé 25 effectue une courbe à 45° et s'oriente vers le nord (il est enregistré sous le n° 33). Un sondage effectué dans ce fossé a montré un profil arrondi, au fond légèrement

bombé, conservé sur une profondeur d'environ 0,13 m. A environ 6 m de son changement de direction, le fossé 33 rencontre théoriquement le fossé 32, détruit ici par un coup de godet malheureux. Nous n'avons pas pu retrouver la trace du fossé 32 au-delà du fossé 33 (à l'ouest de ce dernier), cette absence, comme les autres, ne remet pas en cause l'organisation générale du réseau. Au-delà de ce point d'intersection entre les fossés 32 et 33, ce dernier se poursuit vers le nord sur plus de 4 m. Là il est coupé par la tranchée XIII, dans laquelle aucun fossé n'avait été remarqué. Nous avons donc cherché à retrouver la trace du fossé 33 au-delà du sondage XIII.

A la place du fossé, nous avons découvert une structure (n° 9) composée d'un amoncellement de blocs de calcaire froid associés à de nombreux fragments de tuiles, d'os ainsi qu'à du matériel céramique : 18 fragments de céramique non tournée, 5 fragments de commune sableuse, et 8 de commune calcaire dont un bol attribuable à la fin du I^{er} s. av. J.-C. ou au début du I^{er} s. de notre ère. Cette structure est orientée de manière perpendiculaire à l'axe du fossé 33, sa largeur est d'environ 0,45 m et elle a été fouillée sur une longueur de 1,98 m. Nous avons pensé qu'il s'agissait d'un entassement de matériaux matérialisant une limite de fossé. Le dégagement des matériaux, a permis d'observer que ceux-ci reposaient directement sur une terre limono-argileuse qui rappelle celle des fossés. Il pourrait donc s'agir d'un autre fossé, dont la surface conserverait des traces nombreuses de son abandon. Les matériaux composant cette structure rappellent d'ailleurs les matériaux retrouvés ici et là à la surface du fossé 32. Le prolongement du fossé 33 n'a pas été retrouvé au delà de la structure 9.

Si l'on observe le plan restituant le réseau des fossés du secteur XIX, on peut reconstruire un tracé hypothétique qui, partant de la structure 9, se raccorde au fossé 23. Nous aurions là un élément supplémentaire pour la reconstitution du maillage que représentent les fossés. Sans pouvoir en définir les limites, il serait donc possible, en reprenant toutes les informations fournies par la métrique et l'orientation des fossés découverts, de reconstruire un schéma plausible du réseau des fossés. Ainsi nous n'avions pas envisagé avant la fouille de découvrir des fossés orthogonaux.

1.3. Datation

Le problème de la chronologie du site est assez complexe. Il faut distinguer le matériel des fossés et celui ramassé en dehors, souvent hors contexte. Le problème le plus gênant est celui, déjà souligné, de la dégradation du matériel. Si les céramiques sont à peu près identifiables, les formes le sont très rarement. Ainsi la chronologie envisagée dès les premiers repérages dans l'égout moderne n'a pu être affinée. On doit admettre que l'ensemble du matériel se divise en deux groupes : l'un auquel se rattachent les amphores massaliètes, antérieur à 150 av. J.-C., sans pouvoir préciser s'il s'agit de matériel du III^{ème} ou du II^{ème} av. J.-C. L'autre groupe comprend du mobilier dont la fourchette chronologique est plus resserrée : il se rapporte au dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. et ne va pas au delà du premier quart du I^{er} s. ap. J.-C. On peut cependant par prudence le faire remonter à la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. On le voit, de ce point de vue, la fouille n'a fait que confirmer l'hypothèse de départ.

Cependant il faut remarquer que la présence d'amphores massaliètes à l'intérieur des fossés demeure accidentelle. Nous proposerons pour l'instant de dater le réseau des fossés de la

période la plus récente en bonne logique. Nous verrons plus loin qu'une autre possibilité s'offre peut-être à nous pour préciser la datation de ce réseau.

1.4. Un espace structuré

La fouille a donc permis de mettre en évidence un maillage très organisé de fossés, dont l'organisation interne apparaît basée sur l'orthogonalité et des mesures constantes. Sans déterminer dès à présent la fonction exacte de ces fossés, il faut admettre que leur fonction première a été de drainer l'écoulement des eaux dans un terrain préalablement spongieux, inondable. La découverte d'un cours d'eau fossile vient confirmer ce pré-supposé, ainsi que les problèmes que nous avons rencontrés dans la tranchée I, lors des travaux de la première tranche. Si des hommes se sont donnés le mal de mettre en place un réseau aussi structuré, c'est dans une volonté évidente de mettre en culture les sols ainsi assainis. L'espace que délimite les fossés doit être ainsi considéré comme celui occupé par les champs de ceux qui ont mis en place les fossés. Morphologiquement ces champs apparaissent comme des étendues plus longues que larges, c'est à dire en lanières. Si l'on tente la reconstitution d'un champs type d'après les résultats du secteur XIX (en prenant une longueur moyenne de 33 m sur une largeur moyenne de 6,50 m) on obtient un champ d'une superficie de 214,5 m². Notre travail futur consistera à chercher des indices sur la métrique des champs connus pour la période qui nous concerne. La morphologie laniérée des parcelles est aussi un indice d'une stratégie de conquête de sol.

Nous considérons que les fossés ont ici une double fonction : la première est clairement de drainer un espace inondable. Mais nous avons envisagé également que chaque espace délimité sur ses quatre côtés par des fossés devait être considéré comme une parcelle de terre exploitable et ce, sans préjuger de l'appartenance de chaque parcelle à un propriétaire différent de celui de la parcelle contiguë. Ceci pose le problème de savoir si les fossés servent à structurer un espace dans les meilleures conditions pour son assainissement ou si s'ajoute à cette fonction celle d'une délimitation de propriété. Cette difficile question ne peut-être reléguée au second plan, à la lecture d'une récente publication sur un texte difficile de *Siculus Flaccus*, grâce auquel on est parvenu à démontrer l'importance essentielle pour tout ce qui touche au régime de la propriété ainsi qu'aux formes paysagères qu'il peut prendre (D. Conso et alii..., *Siculus Flaccus, Les conditions des terres*, Besançon, 1990). Plusieurs passages concernent justement les fossés (p. 9 à 11) et posent le problème de leur fonction : *si c'est à des fossés que l'on reconnaît des limites, il faut examiner dans tous les cas, quelle est la coutume de la région, et il faut observer quels sont ces fossés : si l'on en a creusé pour assécher les champs, (Th112) il ne faut pas les prendre pour des limites. De fait, on peut parfois comprendre, à partir de la position des fossés eux-mêmes, s'ils appartiennent en propre à un fonds ou s'ils servent de limite, parce que certains partent des limites, soit en transversale, soit en oblique ... Mais si, dans la région, on n'a pas l'habitude de marquer la limite par des fossés, il faut bien observer si ces fossés, qui passeront en quelque sorte pour une nouveauté, assèchent les sols pour répondre à une nécessité locale, ou s'ils marquent la limite.* Ce passage fait la distinction entre fossés servant à drainer les sols et fossés chargés de marquer des limites de propriété. Dans le cas des Lanes il devrait donc s'agir de fossés de drainage pour répondre

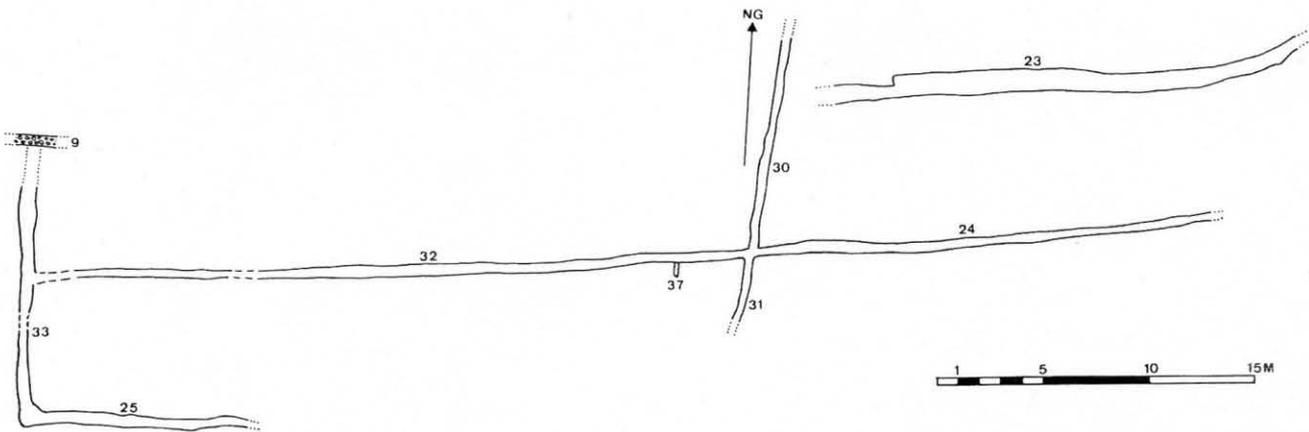


Fig.1 — Les Lanes : plan général des fossés du secteur XIX. Mise en évidence du réseau de drainage orthonormé. Les numéros renvoient à la description des unités stratigraphiques dans le texte.

à une nécessité locale. Mais il faut admettre que sur ces marges, le réseau des Lanes (compris dans ce cas comme une propriété unique) devait bien se distinguer des propriétés voisines. Le texte nous donne quelques indications : *nous trouvons parfois des bornes placées au delà du fossé, pour indiquer clairement à quel propriétaire appartiennent à la fois les fossés eux-mêmes et la portion de terrain laissée en avant.* Le texte évoque ensuite plusieurs techniques de bornage : bornes, arbres, substructions, amas de pierres, murs, remblais. Ne pourrait-on envisager, par exemple, que l'amoncellement de la structure n° 9 puisse relever d'un type de bornage correspondant à ce que le texte définit comme un amas de pierres ?

L'organisation orthogonale des fossés des Lanes, qui n'apparut clairement qu'à partir du relevé général, attira bien entendu notre attention, dans la logique de notre travail sur les cadastres romains reconnus dans ce secteur de la plaine languedocienne (Malvis 1988). La recherche de l'orientation exacte des fossés s'est avérée difficile. Outre le fait que les fossés ne se présentent pas comme des alignements parfaits et que leur période de fonctionnement a pu contribuer à les déformer quelque peu, le travail de relevé des fossés sur de grandes longueurs ainsi que leur calage sur le plan cadastral représentent plusieurs manipulations où les risques d'erreurs, même minimes, peuvent modifier de quelques degrés l'orientation des structures. Nous avons donc travaillé avec une attention extrême et refait plusieurs fois nos calages. Le résultat est cependant assez intéressant. On a retenu comme orientation de base, celle qui sert de référence pour définir l'orientation des cadastres, à savoir l'orientation de l'axe nord-sud du cadastre, c'est à dire le *Kardo* orienté par rapport au nord géographique. Ainsi pour les fossés orientés est-ouest, il a fallu calculer la perpendiculaire à leur orientation, pour vérifier s'il s'agissait d'une orientation reconnue comme étant celle d'un des cadastres attestés dans la région pour la période romaine. L'ensemble de l'orientation des fossés par rapport au nord géographique est comprise entre 3° 30' W (perpendiculaire au fossé n° 25) et 9° 45' W (perpendiculaire au fossé n° 24) à l'ouest de

celui-ci. Aucun cadastre reconnu dans la plaine n'a cette orientation, cependant un cadastre se rapproche de la valeur la plus grande, c'est le cadastre nimois, portant le nom de *Nîmes B* orienté à 10° 15' à l'ouest du nord géographique. En tenant compte de toutes les déformations des fossés ainsi que de possibles déformations de report, il est tentant de voir dans l'orientation de certains fossés des alignements induits par ce cadastre dont des structures organisatrices essentielles ont été reconnues dans cette zone. Le calage définitif de ce cadastre est encore à faire, son étude morphologique aussi, elle permettra peut-être de saisir dans ses détails, si le réseau des Lanes s'y rattache de manière cohérente.

L'intérêt d'un tel rapprochement réside bien entendu dans la possibilité d'étudier la structuration de l'espace à travers les unités les plus petites de ce cadastre. Mais une autre question retient notre attention. Dans l'état actuel de son étude, ce cadastre est daté comme un cadastre de l'époque augustéenne, datation qui correspondrait à la deuxième datation proposée pour l'occupation du site des Lanes. On voit donc que l'étude complète du site des Lanes n'aboutira que lorsque ces différentes questions auront progressé. Mais si l'intégration des fossés des Lanes à un cadastre romain, relativement précoce, est vérifiée, cela renforcera l'hypothèse d'une conquête de nouveaux sols aux qualités différentes de ceux exploités dans la zone des garrigues. Cette conquête, réussie ou non, doit être comprise comme une étape essentielle de la mise en valeur et de l'occupation de la plaine.

1.5. Conclusion

Il paraît évident qu'à cette stratégie de conquête de nouvelles terres, quelles qu'en soient les modalités, est associé un habitat. On peut estimer celui-ci relativement important. La fouille n'a pas permis de le retrouver et il faut le rechercher hors des parcelles soumises aux sondages. Or, on ne connaît pas, à proximité, d'habitat contemporain pour les deux phases chronologiques retenues. On peut réfuter l'idée que ces champs dépendent de l'op-

pidum d'Ambrussum, certes occupé à ces époques mais vraiment trop loin au nord-est. Le site le plus proche occupé à ces dates est celui du Mas Desport à 3 km au sud-est, ce qui nous paraît relativement élevé. Cependant, c'est la seule possibilité, sur un territoire minutieusement prospecté, sauf à envisager une autre hypothèse : que l'habitat se trouve au nord, sous le bâti des faubourgs de Lunel. Un tel habitat construit à partir de matériaux légers a pu facilement passer inaperçu lors du lotissement sud de la ville. Cette hypothèse n'est malheureusement pas vérifiable, sauf hasard de nouveaux travaux de voirie ou de construction.

Nous soulignerons que l'existence d'un habitat en plaine dès la fin du I^{er} s. av. J.-C. est donc plus que probable, sans insister trop sur un possible habitat dès avant la seconde moitié du II^{ème} s. av. J.-C. Ces probabilités nous paraissent être confirmées au regard des résultats de l'ensemble des prospections effectuées dans la plaine comprise entre Lez et Vidourle : en effet de nombreux sites plus tardifs ont livré, certes toujours en terme de quelques unités, des fragments de matériaux antérieurs au début de notre ère (amphores italiennes, amphores massaliètes, côte catalane). Au bout du compte, ces découvertes ne peuvent plus être mises sur le compte de découvertes fortuites ou sur celui de déchets jetés là, par hasard, le long des chemins reliant les sites portuaires aux *oppida* de l'arrière pays.

L'aménagement agraire du site des Lanes vient démontrer que, dans des conditions de conservation certes exceptionnelles, des hommes ont tenté de mettre en valeur la plaine, sans présumer de leur réussite, plus tôt qu'on ne le pensait. D'autres découvertes de ce type devraient permettre d'en affiner la chronologie et qui sait d'en comprendre le processus organisateur. Ce bref aperçu des résultats des sondages des Lanes sera approfondi lors d'une étude sous la direction de P. Poupet.

2. FOUILLES PROGRAMMEES DE L'AUBE DE SERVIÈRE ET DES PELETS

Les fouilles des Pelets et de l'Aube de Servièrre s'inscrivent dans le prolongement de la prospection au sol et tentent de vérifier l'impact réel des sites dans le sol. Le choix délibéré de petits sites ruraux isolés est lié aux lacunes réelles de données sur ce type d'établissement. Cette étape de la recherche avait été entamée sur le site du Cros des Anèdes préalablement prospecté puis fouillé en 1989.

Par ailleurs, ces fouilles prennent place dans le cadre de ma thèse consacrée à l'étude du paysage lunellois à l'époque romaine. Ces deux sites ont déjà fait l'objet d'une étude collective consacrée au territoire de Lunel-Viel (Favory 1990). Cette étude basée sur le site majeur de Lunel-Viel, prend en compte l'ensemble des sites périphériques et tente une approche minutieuse de ceux-ci dans la recherche de la définition d'un territoire. En outre cette recherche reprenant l'étude du mobilier ramassé en prospection a permis de proposer des chronologies sûres, mais parfois complexes, pour ces sites. La fouille avait donc pour but d'éclaircir ce point en mesurant le degré de validité du mobilier recueilli en surface et en affinant la chronologie par une approche stratigraphique.

La campagne de fouille de cet été s'est portée sur deux sites pour des raisons matérielles sur lesquelles nous reviendrons plus loin. La présentation des principaux résultats de ces deux sites se fera de façon séparée, la conclusion permettant de mettre en relief de possibles relations entre ces sites distants d'environ 300 m, de part et d'autre du cours du Dardaillon ouest.

2.1. Les Pelets

Le choix du site des Pelets découvert il y a une dizaine d'années et prospecté à nouveau en 1988 est lié à la chronologie estimée à partir du matériel de surface. Ce matériel a permis de supposer une occupation au I^{er} s. ap. J.-C. et, après un hiatus, une autre aux IV-V^{èmes} s. (voire au VI^{ème} s.), plus importante que la précédente (13 fragments de poterie se rattachent au Haut-Empire, 65 à la seconde période, à laquelle se rattachent aussi deux *nummus* du IV^{ème} s., soit une proportion de un pour cinq).

Le site est installé sur la pente d'une légère éminence en bordure de la zone alluviale du Dardaillon ouest, partagé entre des sols bruns calcaires sur accumulation calcaire de sols ferriallitiques tronqués, limono-argileux à l'ouest et les sols limono-argileux de la vallée alluviale du Dardaillon.

La fouille a été rendue possible grâce à la compréhension du propriétaire, M. Max Sérane, qui nous a autorisé à effectuer nos travaux après la moisson d'été.

Le décapage préalable à la fouille a été effectué à la pelle mécanique sous forme de quatre tranchées. Les tranchées I et II sont dans le prolongement l'une de l'autre et les tranchées III et IV sont à peu près parallèles à la tranchée I. Au total 180 m² ont été fouillés. Le décapage a fait apparaître immédiatement l'absence de structures maçonnées ou d'habitat bien conservés. En effet, à environ 50 à 80 cm de profondeur, la pelle mécanique mettait en évidence la présence du sol naturel, ici le *taparas* affleurant sur la plus grande partie de la zone décapée. Toutefois les godets de la pelle ramenèrent à peu près partout (sauf dans la tranchée IV) une certaine quantité de céramique, ainsi que des fragments d'amphores et de tuiles. D'autre part, les zones où le *taparas* (nom local du poudingue calcaire formant le substratum) n'était pas visible se distinguaient ici et là par la présence de petits blocs de calcaire froid mêlés à une terre argileuse noire. Si, dès ce moment, la possibilité de mettre à jour des structures bien conservées apparaissait clairement limitée, les plages où le *taparas* n'était pas visible pouvaient laisser espérer la découverte de structures en creux notamment dans les tranchées I, II, III, la tranchée IV se révélant vierge de toute structure. Le décapage manuel à la pioche et à la truelle permit ainsi de mettre à jour dans les tranchées I, II, III un petit nombre de fonds de fosses, deux silos ainsi qu'un petit fossé. La surface totale fouillée est égale à environ 180 m².

2.1.1. Secteur I

La première structure observée (n° 3) correspond à une fosse dépotoir dont la fonction primaire pourrait correspondre à un ensilage semi-enterré (parois évasées, fond large et légèrement creux, faible profondeur). Située environ 0,50 m sous la surface du sol actuel, elle est conservée sur une quinzaine de cm de profondeur. La partie supérieure a dû être arasée par les labours, et il n'est donc pas possible d'en connaître la profondeur réelle. La fosse est creusée directement dans le *taparas* et comporte quelques traces cendreuse sur le fond. Cette fosse dépotoir est en partie insérée dans la berme orientale de la tranchée I et il n'est pas possible d'en connaître la taille réelle. Cependant sa forme grossièrement circulaire permet de penser qu'environ les 3/4 de la structure ont pu être fouillés. La longueur maximale visible dans la berme est de 1,80 m, la largeur à partir de la berme est d'environ 1 m (les limites de la fosse ne sont pas toujours claires).

En surface la fosse dépotoir émergeait du *taparas* par la présence d'une terre noire sur laquelle reposaient quelques éclats de calcaire de petite taille. Le matériel était composé de quelques tuiles, de fragments d'os, ainsi que de fragments de métal (un couteau) et d'un anneau de bronze. Le matériel céramique est composé de 53 fragments divers dont huit attribuables au Haut-Empire (amphores gauloises), le reste du mobilier est datable de la seconde moitié du IV^e et du V^e s., dont un très beau plat en céramique estampée grise à décor de rouelles, de rectangles résillés et de palmettes rayonnantes (Rigoir 1).

Environ 2 m vers le sud, la fouille permit de dégager le fond d'une petite fosse (n° 2). Comme la précédente structure, celle-ci était visible à environ 0,40 m sous le sol actuel, par la présence d'une tache sombre se détachant du substrat dans laquelle étaient engagés quelques éclats de calcaire. Là également la structure était prise en partie dans la berme, occidentale cette fois. La fosse est conservée sur une profondeur d'environ 0,55 m. Elle est aménagée dans un *taparas* très dur dont les concrétions sur le fond et les parois forment des alvéoles très disséquées. Les parois sont verticales avec un léger rentrant à environ 0,35 m de la partie supérieure. L'ensemble de la structure est d'une longueur d'environ 1,12 m dans la berme, et la partie fouillée qui forme à peu près un demi-cercle est large d'environ 0,83 m.

A la différence de la structure précédente, il semble que nous ayons affaire ici à une structure beaucoup mieux aménagée où l'on a peut-être profité, en les vidant de leur comblement meuble, des concrétions calcaires qui se présentent presque sous l'aspect d'une roche.

Le comblement de la fosse était composé d'une terre argileuse sombre dans laquelle on a récupéré de nombreux fragments de calcaire dur, d'os (en cours d'étude) et de mobilier céra-

mique (17 fragments au total). Ce mobilier céramique n'est pas cohérent d'un point de vue chronologique (amphore de Bétique, africaine, claire C, céramique à pisolithes, céramique kaolinique médiévale), nous n'avons donc pas à faire à un ensemble clos. Ce silo dont la date d'utilisation pose problème a pu être rempli après usage avec du matériel épars ou bien bouleversé par les travaux agraires.

La dernière structure (n° 4) repérée dans la tranchée I est la plus importante en taille et se situe à l'extrémité sud de la tranchée. Il s'agit d'un silo profond de 2,25 m repérable à 0,50 m de la surface du sol actuel. Ce silo est en partie encastré dans la berme orientale, mais a pu être fouillé dans sa totalité. Il présente par ailleurs une encoche dans sa partie supérieure. Il s'agit probablement d'un silo voisin qui le chevauche. La fouille n'a pas permis cependant de les distinguer. Ce silo a été repéré comme les deux structures précédentes (tâche de terre sombre avec éclats de calcaire se détachant du sol naturel). De forme circulaire dans sa partie haute, le silo mesure à ce niveau de 1,60 à 1,70 m de diamètre. Il se rétrécit à 1,45 m de sa surface passant à un diamètre de 1,15 m. Il continue à se rétrécir et sa largeur dans le fond est de 0,38 m.

Il est creusé dans le *taparas*, assez dur ici pour présenter certaines garanties d'utilisation de la fosse. Le comblement était composé de très gros blocs en calcaire (équarris pour certains) plus nombreux dans la partie supérieure, de terre argileuse noire, de fragments de poterie et d'os. La fouille n'a pas permis de distinguer de strates bien définies dans le comblement. Le mobilier céramique, les blocs et éclats de calcaire ainsi que des charbons de bois étaient présents partout, plus densément dans la partie supérieure mais sans organisation apparente. Le mobilier récolté comprend 341 fragments de céramique (commune et fine), amphore et dolium. La plus grande quantité est datable de l'antiquité tardive du IV^e au VI^e s., avec quelques tessons des X-XI^e s. Néanmoins, on note également la présence de mobilier du Haut-Empire (sigillée gauloise, amphore gauloise...). Le mobilier du Haut-Empire comme celui des X-XI^e s. ne peut être pris en compte que dans le cadre de mobilier résiduel, sans valeur chronologique réelle pour la datation du silo. Le remplissage est lié à la date d'abandon du silo. On a vraisemblablement comblé celui-ci avec du matériel épars sur le site et sa partie supérieure a pu être remaniée par les labours. Cependant si la phase d'utilisation du silo est incertaine, elle est certainement liée à l'occupation du IV-VI^e s. dont le matériel est le plus abondant. On trouve des éléments de comparaison avec d'autres structures de ce type mises au jour dans le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Raynaud 1990, I, chap. 3).

2.1.2. Secteur II

A l'extrémité de cette tranchée a été repérée, à partir de quelques éclats de calcaire visibles

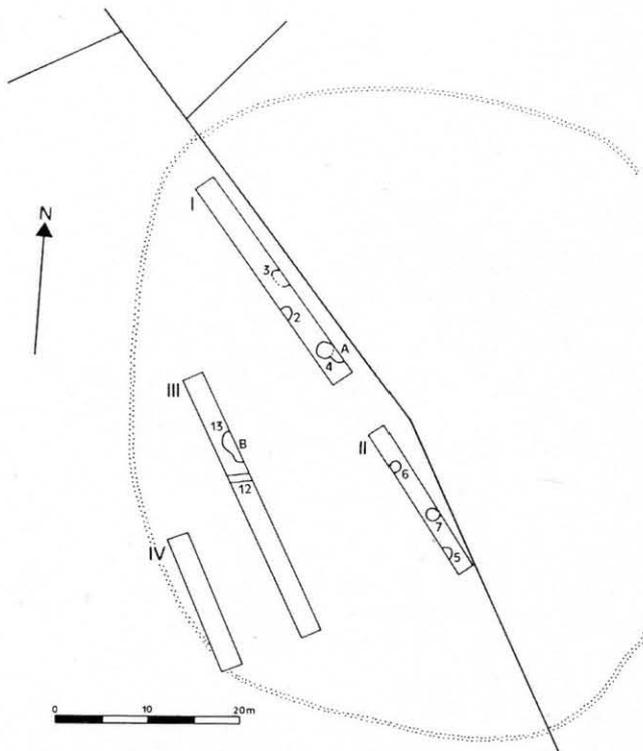


Fig. 2 — Les Pelets : secteurs I à III. Plan général des fosses et du fossé. En pointillé, zone d'extension du site d'après les prospections. A et B : emplacement des coupes.

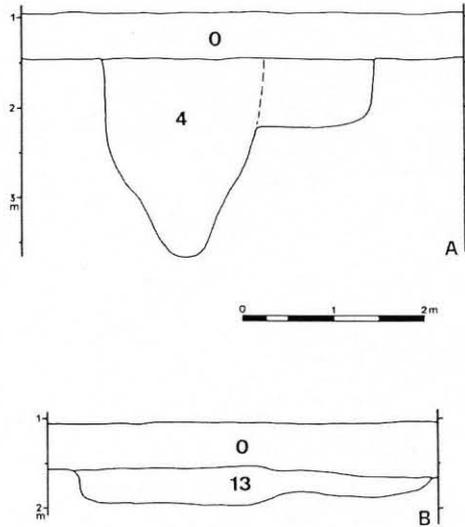


Fig. 3 — Les Pelets : coupe du silo 4, recoupé au sud par une autre fosse (coupe A) et coupe de la fosse d'ensilage 13 (coupe B).

en surface, une petite dépression grossièrement circulaire enchâssée dans la berme occidentale. Cette structure (n° 5) est visible à environ 0,40 m du sol actuel. Elle repose directement sur le sol naturel. Cette structure n'est conservée que sur environ 0,20 m de profondeur. La plus grande longueur visible dans la berme est de 1,55 m et sa plus grande largeur est de 0,80 m à partir de la berme. On imagine donc (partie enchâssée dans la berme) une forme très grossièrement circulaire, très peu profonde où se sont accumulés une terre argileuse sombre, quelques éclats de calcaire, des fragments de tuiles et quelques tessons. Faut-il y voir une petite dépression naturelle remplie par du matériel archéologique ou le fond d'une petite fosse aménagée complètement détruite ? On notera, reposant directement sur le sol naturel au fond de la dépression, une plaque d'enduit fragmentée correspondant peut-être à un morceau de sol jeté là. L'ensemble du matériel ramassé (un fragment d'amphore gauloise, deux fragments de céramique luisante et deux fragments de dolium) ne permet pas de proposer une datation précise.

2,50 m au nord, la fouille a permis de repérer une structure (n° 7) à la forme plus ou moins ovale, repérable à environ 0,50 m du sol actuel, creusée dans le sol naturel sur 0,20 m de profondeur. Dans sa plus grande largeur cette fosse mesure environ 1,50 m sur 0,80 m. Cette petite cuvette était remplie d'une terre noire argileuse, avec deux fragments de céramique calcaire très usés et quelques fragments de mortier. Comme pour la précédente structure on peut se demander s'il s'agit d'une véritable fosse ou bien d'une dépression naturelle du *taparas* remplie par l'érosion et les travaux agraires.

Enfin, plus au nord à 5, 50 m de la précédente, on a repéré une petite fosse (n° 6) prise pour partie dans la berme orientale, dont la largeur dans celle-ci est de 0,98 m sur 1,13 m de longueur. Des éclats de calcaire marquaient la surface de cette structure. La fosse est conservée sur une profondeur de 0,20 m

et n'a livré aucun mobilier à l'exception d'un fragment de tuile et un clou. Cette fosse pose le même problème d'interprétation que pour les deux précédentes.

2.1.3. Secteur III

On a repéré ici une petite fosse (n° 13) à partir du substrat dans laquelle elle est creusée à 0,50 m du sol actuel. Cette fosse, pour partie encadrée dans la berme orientale de la tranchée, se subdivise en deux alvéoles de profondeur différente séparées l'une de l'autre par un goulot moins profond. L'ensemble a une longueur de 3,90 m dans la berme et de 1,25 m dans sa plus grande largeur (à partir de la berme), la profondeur maximale étant de 0,40 m. Il s'agit peut-être d'une fosse d'ensilage écrêtée. On y a ramassé 63 fragments de céramique, d'amphore et de dolium. Ce matériel est composé aussi bien de mobilier du Haut-Empire (amphores gauloise et bétiques, commune sableuse et calcaire) que de mobilier de l'antiquité tardive (amphore africaine, céramique luisante). Le mobilier du Haut-Empire est probablement résiduel, la datation de cette fosse est à rattacher à l'Antiquité tardive.

A 1,20 m au sud, on a découvert un petit fossé (n° 12) d'orientation nord-ouest/sud-est, fouillé sur toute la largeur de la tranchée (il est donc en biais par rapport à l'axe de la tranchée). Ce fossé a été fouillé sur une longueur de 2,20 m, et il mesure, dans sa plus grande largeur, environ 0,60 m. Il est repérable à 0,50 m du sol actuel, et est profond d'environ 0,20 m. En surface il se distingue du substrat dans lequel il est creusé par une grande abondance de tuiles, et d'éclats de calcaire froid et tendre. Cependant la fouille du fossé n'a livré que deux fragments de céramique non identifiable. Ce fossé dont la fonction pose problème souligne toutefois l'aménagement réel du site. Mais il est difficile de préciser s'il s'agit d'un fossé destiné au drainage ou à l'irrigation (fonction agraire) faisant fonction de caniveau (fonction domestique).

2.1.4. Analyse d'ensemble

L'ensemble des structures retrouvées ne permet certainement pas d'assurer que nous avons affaire à un habitat. Si le site en comporte un, il doit se trouver dans les parcelles contiguës : dans ce cas, nous nous trouverions en présence de sa partie proprement agraire définie par des fosses dépotoirs, silos et un fossé (drain ?). Nous envisageons d'ailleurs de sonder les parcelles 200 et 201 afin de vérifier la présence d'un habitat. Dans le cas contraire nous pourrions être en présence uniquement d'un lieu d'activité agricole dissocié d'un habitat qu'il faudrait chercher ailleurs. Cela signifierait que cet habitat est suffisamment important pour contrôler un territoire assez vaste pour nécessiter un éclatement de ses unités de production. Si l'on cherche parmi les sites connus relativement proches et dont la chronologie pourrait correspondre à celle, multiple, attestée sur le site des Pelets, trois sites s'offrent : Saint-Pierre d'Obilion (commune de Saint-Just) environ 1,4 km au sud-est des Pelets ; les Baisses du Berbian (Lansargues), 1 kilomètre à vol d'oiseau au sud-ouest des Pelets ; enfin, 1, 5 km environ au nord se trouve le village de Lunel-Viel. Cette dernière hypothèse permettrait de rouvrir le dossier du site du Cros des Anèdes fouillé en 1989 (J.-M. Malvis) et de pousser plus loin l'analyse théorique du territoire de Lunel-Viel (Favory 1991). Il faudra en tout état de cause revoir exactement les correspondances chronologiques de ces sites par rapport à celui des Pelets. Enfin cette proposition prend une valeur sup-

plémentaire à la vue des résultats de la fouille du site de l'Aube de Servièrè menée dans le prolongement de la fouille des Pelets et dont je vais présenter les principaux résultats.

2.2. L'Aube de Servièrè

Suite à la fouille précédente, il a paru intéressant d'élargir le champ de réflexion à partir des problèmes posés par les Pelets. L'Aube de Servièrè, connu comme le précédent par des prospections anciennes, a fait l'objet de nouvelles prospections en 1988. Le matériel ramassé en surface avait permis d'avancer l'hypothèse d'une petite villa du Haut-Empire avec la présence de quelques tessons très roulés de l'antiquité tardive. La fouille devait donc préciser la chronologie et mettre en évidence un habitat du Haut-Empire, phase capitale de la conquête de terres dans ce secteur de la plaine languedocienne. D'autre part il semblait intéressant de rechercher la relation spatiale, chronologique et structurelle, que pouvait entretenir ce site avec le site des Pelets de l'autre côté du Dardaillon ouest.

La fouille a eu lieu après la moisson sur le terrain de M. Coustou qui nous a aimablement permis d'effectuer nos travaux, mettant à notre disposition son système d'arrosage. La fouille a débuté par le décapage à la pelle mécanique de quatre secteurs (I à IV), puis s'est étendue par l'ouverture de trois secteurs supplémentaires (V à VII), complétées par quelques petits sondages.

2.2.1. Secteur I

La fouille à la pelle mécanique s'est effectuée jusqu'à une profondeur de 0,50 à 0,60 m, mettant en évidence la présence du sol naturel dans la partie nord et sud de la tranchée et un ensemble de blocs, moellons et éclats de calcaire dans la partie centrale mêlés à quelques fragments de dolium. Après décapage à la pioche, la fouille a permis de mettre en évidence la présence de deux radiers de murs (n° 2 et 4). Le premier (n° 2) n'est conservé que sur une longueur de 1,20 m et se présente sous la forme d'un alignement de blocs équarris sur leur face externe. L'autre parement du mur n'est visible que par la présence d'un bloc dans l'angle sud de la structure. Il permet néanmoins d'envisager une structure d'environ 0,26 m de large. Le comblement du radier est composé de quelques fragments de tuiles dans sa partie conservée. L'ensemble repose directement sur le sol naturel. Cette structure très détruite n'est conservée que dans son extrémité sud et il n'est pas possible d'en restituer la longueur totale. Elle semble délimiter la face occidentale d'une terrasse, définie au sud par l'autre radier (n°4), formant un angle droit avec le précédent.

La nature de ce radier est différente : il est composé de petits éclats de calcaire dur et tendre, équarris pour ceux qui en constituent les parements externes. Le comblement du radier est composé de petits éclats non équarris auxquels étaient mêlés de très nombreux fragments d'enduit peint rouge. Cette structure large de 1 m a été fouillée depuis son extrémité ouest, où elle forme angle avec le radier précédent, jusqu'à la berme orientale de la tranchée, soit une longueur totale de 1,79 m. Un sondage pratiqué à 0,50 m de la berme orientale mit en évidence le prolongement du radier sur 1 m ainsi que son extrémité, dépourvue de tout refend ou retour d'angle. Un autre sondage pratiqué à environ 5 m de l'extrémité est de la tranchée, sur 7 m de longueur et une largeur de 0,90 m révéla l'absence de toute structure et de tout mobilier archéologique.

Ainsi ces deux radiers de structure différente, dont l'un seu-

lement est conservé sur toute sa longueur, paraissent délimiter un espace propre, dont ne subsiste aujourd'hui que le sol naturel griffé par des traces de sillons de charrue), et semblent avoir joué le rôle de murs de terrasse. Il faut ajouter qu'à l'ouest du radier n° 2 débute un espace surcreusé, constituant donc une dépression, comblée par des matériaux divers (voir plus loin n° 7). On y a ramassé très peu de matériel archéologique : quelques fragments de tuiles et de dolia dans le comblement du n° 2, d'enduit peint dans celui de l'autre radier et quelques fragments de briquettes d'hypocaustes, et de dolium dans l'espace délimité par les deux radiers mais hors de toute couche archéologique. On verra plus loin que dans l'état actuel de l'étude du site, il faut envisager de faire fonctionner cet espace défini par ces deux lambeaux de murs avec le reste des structures découvertes sur le site. De la même façon il est délicat d'affirmer à quel type d'activité est liée cette terrasse. Faut-il envisager qu'une structure couverte ou semi-couverte prenait appui sur les murs dont il ne subsiste que les radiers, structure qui aurait assuré le rôle d'abri (remise, stockage...) ? Ou bien ces murs n'ont-ils joué qu'un rôle de murettes délimitant et soutenant l'espace de la terrasse dont l'usage pose problème ?

Dans le reste de l'espace fouillé dans ce secteur, on a mis en évidence une dépression (n° 7) creusée à partir du *taparas* au-delà des deux murs qui ferment la terrasse. Cette structure identifiée au départ comme un éboulis, s'est révélée, après la fouille des autres secteurs, faire partie d'une vaste excavation et comblée par du matériel rapporté. L'ensemble du comblement est composé en surface de fragments d'enduit peint rouge, de briquettes d'hypocaustes et de blocs de calcaire dur et froid dont certains équarris. Le mobilier est datable du Haut-Empire, de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et du début du II^{ème} s. ap. J.-C. On y a récupéré également de très nombreux fragments de tuiles dont une tuile de cheminée et deux fragments de meule en basalte. Ce remblai est réalisé à partir d'un espace décaissé dans une argile verdâtre comprenant des inclusions de minuscules graviers. Nous sommes ici en présence de l'extrémité d'une vaste aire qui n'a été comprise qu'à partir de la fouille des secteurs II et III.

2.2.2. Secteur II

Cette tranchée, à 5,50 m à l'ouest de la précédente, est large de 2,30 x 8,50 m. Ici on a procédé à un sondage à la pelle mécanique qui a permis de lire la stratigraphie (coupe B). A l'extrémité nord de la tranchée, le sol arable est épais d'environ 0,60 m. Sous cette couche 0, on trouve le *taparas* (n° 9), mais, en se dirigeant vers le sud, celui-ci disparaît brusquement. Il est remplacé par une couche d'éboulis (n°12) qui s'épaissit du nord vers le sud (de 0,25 m à 0,50 m). La brusque inflexion du *taparas* évoque l'espace décaissé du secteur I. La limite nord du comblement du secteur II est par ailleurs alignée avec la limite nord du remblai du secteur I.

La couche d'éboulis (n° 12) est composée d'éclats de calcaire, de quelques galets, auxquels sont mêlés des fragments de mobilier archéologique. Celui-ci comprend du mobilier du Haut-Empire des I^{er}, II^{ème} et III^{ème} s. ap. J.-C.. De fait, ce mobilier provient des godets de la pelle mécanique, il n'est donc pas possible d'affirmer que les périodes chronologiques attestées se répartissent d'une manière claire dans la stratigraphie. Cependant, on notera que le mobilier le plus récent s'échelonne dans une fourchette comprise entre 150 et 250 de notre ère. Le comblement de la

tranchée II qui posait un jalon avec le remblai du secteur I a été confirmé par la fouille du secteur III.

2.2.3. Secteur III

La tranchée mesure 10,50 x 6,50 m, 6 m à l'ouest de la précédente. Après un premier décapage, mettant en évidence au centre de celle-ci un amas d'éclats de calcaire et de galets, il a été procédé sur sa bordure orientale à un nouveau sondage, plus profond, à la pelle mécanique afin d'obtenir une vision en coupe de la structure à laquelle devait correspondre l'amas de pierres. Ce sondage s'est effectué sur 2 m de largeur. La pelle mécanique a buté immédiatement sur un amas de très nombreuses pierres (moellons et surtout éclats) associées à un très important mobilier archéologique. La coupe A permet de saisir la stratigraphie découverte. En fait, il s'agit du prolongement du comblement déjà noté dans les tranchées I et II. Sous le 0 à l'extrémité nord, à environ 0,50 m de profondeur à partir de la surface actuelle, on trouve le sol naturel (*taparas*), puis, plus au sud, ce *taparas* plonge et il est remplacé par un remplissage très dense (éclats de calcaire, galets de costière, mobilier céramique). Dans sa plus grande épaisseur, ce remblai (n° 30) atteint 0,60 m, puis de nouveau en se déplaçant vers le sud réapparaît le sol naturel. On a repéré à la surface de ce vaste remblai une mince couche de petits graviers moins clairement visible au sud de la coupe. Il pourrait s'agir là, de la surface d'occupation de la structure.

Par ailleurs, dans la partie qui n'a pas été sondée, le décapage superficiel a pu déterminer les limites occidentales de l'espace empierré. Celui-ci est en biais par rapport à l'axe de la tranchée, et son orientation est en gros ouest/nord-ouest, sud/sud-est.

Le matériel recueilli dans ce remblai offre une chronologie assez complexe. Tout d'abord un nombreux matériel du Haut-Empire (sigillée gauloise, amphores gauloise et bétique, fragments de dolium). A cet ensemble il faut ajouter quelques fragments d'amphores italiques, ainsi qu'un certain nombre de céramiques non tournées attribuables au Ier s. av. J.-C. S'y ajoute un fragment d'amphore massaliète. Enfin on a trouvé également quatre fragments de mobilier chalcolithique. D'autre part on a ramassé quelques éléments de mobilier datable de la fin du IIème s. de notre ère (claire B), et quelques éléments de mobilier attribuables à l'Antiquité tardive (III et IVèmes s.). Cette chronologie reprend en partie les éléments déjà notés dans le secteur II, mais s'enrichit d'une présence de mobilier plus ancien ainsi que de mobilier plus tardif. Ce résultat devrait permettre de consolider notre conclusion.

Nous avons donc ici une des limites de la structure qui se poursuit dans les tranchées II et I (où l'aménagement de la terrasse avec les deux radiers constitue une autre limite), soit une longueur d'environ 21 m (de l'extrémité ouest de la tranchée III à l'extrémité ouest de la tranchée I). L'ouverture de la tranchée V et des sondages C et D a permis d'en connaître l'exacte superficie.

2.2.4. Secteur V

Cette tranchée ouverte à partir de l'angle sud-ouest du secteur I, longue de 15 m et large de 2,50 m a permis de découvrir la limite sud-ouest de la structure. Cette limite est visible à environ un mètre de la limite sud-ouest de la tranchée. De là, jusqu'aux

limites définies par les deux radiers du secteur I, sous le sol arable (de 0,50 à 0,70 m de profondeur), on trouve une couche de remblai (n° 13) épaisse de 0,10 m à 1 mètre, s'élargissant du nord-est vers le sud-ouest puis se pinçant de nouveau. Cette couche est composée d'une terre noire argileuse à laquelle sont associés de très nombreux éclats de calcaire, des fragments de tuiles et de céramiques. Le mobilier archéologique se décompose en deux ensembles chronologiques : un ensemble du Haut-Empire (amphore gauloise, sigillée gauloise, dolium) et un ensemble de la fin du IIème et de la première moitié du IIIème s. ap. J.-C. (claire B, formes Desbat 8, 14, 66). On retrouve ici une chronologie identique à celle du secteur II. A ce mobilier s'ajoutent de très nombreux fragments d'os (en cours d'étude), des fragments de briquettes d'hypocaustes, un fragment de dalle en calcaire tendre et un fragment de sol de tuileau. Au nord-est (vers le secteur I), cette couche recouvre une couche (n°10) de terre argileuse très rouge comportant des inclusions de galets de toutes tailles ainsi que des éclats de calcaire dur. Cette couche, incluse dans l'ensemble du remblai dont elle ne se distingue que par la différence de couleur, est d'après nous un sous-ensemble de ce vaste aménagement dont la composition paraît assez complexe.

On a procédé alors à l'ouverture d'un sondage au sud de cette tranchée (sondage D) de manière perpendiculaire, à environ 3,30 m de la berme sud de la tranchée V. Ce sondage d'une longueur de 5,50 m et large de 0,90 m a permis de déterminer la limite sud du remblai à environ 1,50 m de son bord le plus proche de la tranchée précédente. La zone comblée s'arrête brusquement là, et correspond à une remontée du *taparas*. Elle fait pendant à la limite nord-est du secteur III, ce qui permet d'avancer une longueur totale d'environ 28 m pour la zone remblayée. Un autre sondage (sondage C), opéré dans la partie sud comprise entre les secteurs II et III, a permis de vérifier la largeur de cette vaste aire. Le sondage long de 9,60 m et large de 0,90 m montre qu'à environ 5,50 m de son extrémité nord le remblai s'interrompt brusquement et fait place à une remontée du *taparas* comme dans le sondage D. Cette limite permet de déterminer à ce niveau une largeur de l'aire excavée d'environ 12 m.

2.2.5 Une aire de battage ?

Ainsi ce vaste ensemble remblayé, repérable dans les secteurs I, II, III et V et confirmé par les sondages C et D, se présente sous la forme d'un vaste trapèze large d'une quinzaine de mètres au sud-est, de 6 mètres au nord-ouest et d'une longueur totale d'à peu près 21 mètres. Cet espace ainsi défini correspond à une même unité décaissée à partir du sol naturel et remblayée avec du matériel de diverses époques, essentiellement du Haut-Empire, et d'une manière moindre par du matériel compris entre 150 et 250 de notre ère.

La question se pose maintenant de savoir à quel type de structure nous avons affaire. Il ne s'agit évidemment pas d'un habitat et nous avons songé immédiatement à un aménagement agraire, peut-être une aire de battage. Cette hypothèse a été présentée aux journées archéologiques de Loupian en octobre 1990. Elle y a reçu la confirmation d'archéologues d'Ile de France qui ont opéré des analogies avec des structures contemporaines.

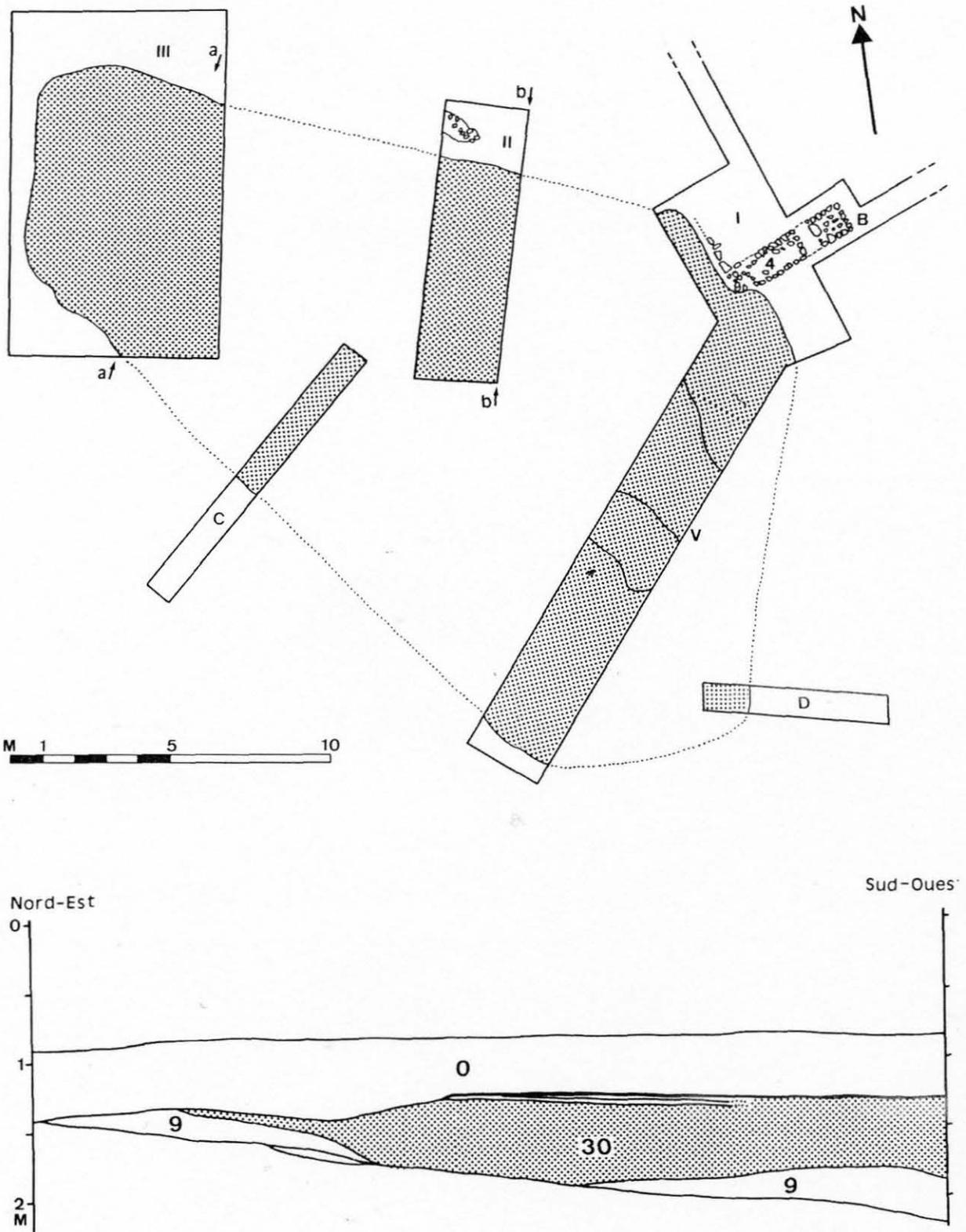


Fig.4 — Aube de Servièrre : plan général de l'aire empierrée et coupe A (secteur III).

C'est dans cette voie que nous poursuivrons donc. Il s'avère ainsi que notre recherche sur l'habitat, si elle n'a pas mis la main sur un habitat, semble devoir de plus en plus s'orienter vers l'étude des structures productives. On voit ici à quel point la fouille de l'Aube de Servièrre doit être confrontée à celle des Pelets dans le sens d'une meilleure connaissance des structures agraires dispersées. Nous y reviendrons dans la conclusion.

2.2.6. Secteur IV

Il est relativement isolé des secteurs précédents et se trouve dans la partie sud-ouest de la parcelle.

Le décapage à la pelle mécanique a mis à jour au carrefour des deux tranchées, ainsi que dans la branche orientale de la croix, un amas de blocs en calcaire tendre dont certains en partie équarris. Cet ensemble (n° 21) n'a aucune organisation apparente. Les pierres étaient prises dans une terre argileuse noire, avec de nombreuses traces de charbon de bois, ainsi que quelques fragments de tuiles. Aucun mobilier n'y a été découvert hormis quelques fragments de dolia ainsi qu'un fragment de sigillée gauloise.

Cette couche épaisse de 0,15 à 0,20 m reposait directement sur le sol naturel, sauf en trois points du transect orienté nord-sud. Ici on remarque à partir de la surface du sol naturel la présence de trois zones sombres. La surface en est recouverte de fragments de moellons, de quelques tuiles ainsi que de torchis et d'adobe. La fouille de ces trois unités (n° 24, 26, 27) a permis de dégager de minuscules cuvettes creusées sur 0,15 m dans le sol naturel. On y a repéré également quelques rares traces de charbon de bois. Le matériel céramique, rare, est composé de quelques éléments datables du Haut-Empire (amphore et sigillée gauloise, commune calcaire et sableuse).

La présence de torchis et d'adobe dans ce secteur permet de poser certaines questions. Dans la mesure où il n'est guère possible en l'état actuel de la recherche de définir clairement ces petites structures (fond de petites fosses, petits dépotoirs ?), la présence de ces matériaux peut-elle correspondre à leur utilisation ? On peut également envisager qu'il s'agisse là de matériaux peut-être rapportés avec les pierres de calcaire de la couche n° 21.

Dans le cas où ces matériaux correspondraient à une structure bâtie locale, complètement détruite, ils démontreraient le caractère hautement périssable de ces structures rurales qu'on a tant de mal à repérer et expliqueraient donc leur extrême destruction.

Néanmoins c'est à partir d'un travail suivi dans ce sens que peu à peu il sera possible de connaître les données fondamentales de l'habitat rural, de sa spécificité, de ses capacités productives comme de son rôle dans l'élaboration du paysage.

C'est d'ailleurs la découverte dans ce secteur d'un petit fossé (n° 22) qui nous permet d'affirmer que nous sommes bien en présence d'un espace sinon complètement maîtrisé, du moins aménagé. Le fossé se trouve dans le bras occidental de la croix formée par les deux tranchées du secteur IV. Il est creusé à partir de la surface du sol naturel à 0,70 m de profondeur. D'orientation nord-est/sud-ouest, il se trouve donc en biais par rapport à l'axe de la tranchée. Sa largeur dans cet endroit varie de 0,50 m à 0,70 m. On a procédé en son centre à un sondage d'à peu près un mètre de long. Le comblement du fossé est composé d'une terre limono-argileuse sombre contenant quelques éclats de calcaire, un fragment de sigillée gauloise, un fragment d'amphore italique et un fragment d'amphore gauloise ainsi que sept fragments de céramique commune.

Le fossé présente un profil arrondi à fond plat dont la largeur est d'environ 0,40 m, sa profondeur est ici de 0,30 m. Ce fossé est repérable également dans le transect nord de la croix qu'il prend également en biais. On a donc procédé sur le bord oriental de ce transect à l'élargissement de la tranchée dans le sens de l'orientation du fossé. Mais dans cette partie, le sol naturel est moins profond et semble remonter vers le nord-est (il y a donc une pente dans le sens nord-est/sud-ouest). En conséquence le fossé y est repérable sur 1,30 m où il devient de moins en moins profond et disparaît ainsi peu à peu. Il présente le même profil arrondi que précédemment ainsi que le même comblement (quelques tessons de céramique commune ainsi qu'un fragment de dolium). Cet élargissement de la tranchée, s'il ne démontre pas à quoi est rattaché l'écoulement du fossé, permet de comprendre que celui-ci, utilisant le sens de la pente, circule dans le sens nord-est/sud-ouest. Cette pente logiquement le mène au ruisseau du Dardaillon ouest, distant d'environ une centaine de mètres.

2.2.7. Secteur VI

A un mètre de distance du transect occidental du secteur IV, elle est longue de 8 m et large de 3 m. A 0,70 m de profondeur, on était partout en présence du *taparas*. Aucune structure archéologique n'était donc visible sauf la poursuite du fossé repéré dans le secteur IV prenant la tranchée VI en biais. En surface, le fossé se signalait par la présence de nombreux fragments de constructions : moellons, éclats de calcaire, briques, torchis et charbon de bois. Ici le fossé s'élargit par rapport à sa largeur dans le secteur IV. En surface sa largeur est de 1,50 m. Le fossé, fouillé sur la moitié de sa longueur, a un profil identique au précédent (parois arrondies et fond plat), la largeur au fond du fossé est de 0,45 m. Il est profond d'environ 0,45 m, ce qui confirme sa pente vers le sud-ouest (on notera en outre que le fossé s'élargit du secteur IV vers le secteur VI). La partie fouillée a livré quelques fragments de céramique commune, un fragment de dolium, trois fragments d'amphore gauloise, un fond de gobelet en verre, ainsi qu'une dalle de seuil avec des traces de rainure. On y a prélevé également de très nombreux fragments de charbon de bois qui ont été tamisés en vue d'analyse.

Le fossé a donc été reconnu sur une longueur totale de 13,50 m (de l'élargissement du secteur IV au nord-est à la limite occidentale du secteur VI au sud-ouest). Il s'évase du nord-est vers le sud-ouest dans le sens de sa circulation. On a cherché à le repérer dans le secteur III en respectant son axe général, mais la remontée du terrain n'a pas permis d'en retrouver la trace du fait de la faible épaisseur du sol labourable (environ 0,40 à 0,50 m). Si le fossé prenait son origine dans le secteur III, il n'en subsiste rien. Mais on peut envisager qu'un drain partant de la vaste structure interprétée comme une aire de battage ait pu être mis en place pour assurer sa salubrité. Là encore il faudra vérifier si cette technique est attestée pour ce type de structure. A l'autre extrémité au sud-ouest, si l'on n'a pas trouvé l'aboutissement du fossé, sa direction générale permet d'imaginer clairement qu'il tend à se rapprocher du Dardaillon ou d'un fossé lié à celui-ci. Une étude poussée de la carte pédologique, des photos aériennes de l'IGN, permettra peut-être de déterminer l'évolution du cours du ruisseau et de comprendre ainsi à quoi se rattache le fossé. Celui-ci témoigne, dans tous les cas, de l'aménagement du site ainsi que des problèmes de drainage qu'il pose.

2.2.8. Conclusion

Les prospections avaient permis d'interpréter le site comme un habitat du Haut-Empire. La fouille élargit le champ des hypothèses et ouvre de nouvelles perspectives. Nous ne pouvons nous résoudre à appliquer le terme d'habitat à un site qui a livré deux radiers de murs bordant une éventuelle terrasse, une vaste zone excavée, aménagée avec des matériaux rapportés, qui suggère un lieu d'activité agraire, un fossé et de ponctuelles traces d'activité. Nous supposons donc qu'il s'agit là d'un site tout entier voué à l'activité agricole.

Un habitat à proximité immédiate ne peut être exclu de manière définitive, cependant les sondages périphériques ne permettent pas de le situer sur la parcelle. De plus le ramassage au sol lors des prospections avait limité l'étendue du site à peu près à la zone qui a été sondée. Dans le cas où l'habitat serait connexe à la zone fouillée, il faut envisager sa complète destruction, hypothèse plausible étant donné le faible recouvrement post-antique.

Cependant, à la suite de la fouille du Cros des Anèdes menée en 1989 et de celle des Pelets menée dans un contexte analogue, l'absence répétée de structures interprétables avec certitude comme celles d'un habitat, nous pousse à y voir autre chose qu'une coïncidence.

Il faut peut-être envisager de reconnaître dans ces trois sites non pas des habitats extrêmement détruits auxquels seraient liées des zones d'activité agricole mieux préservées, mais des lieux uniquement consacrés à la production et au stockage. Dans cette perspective, se pose la question de savoir, dans le cadre d'une étude consacrée à la construction du paysage et au réseau de l'habitat, à quel(s) habitat(s) se rattachent ces sites. L'étude précise du mobilier de chacun de ces sites, mise en comparaison

avec le mobilier d'habitats certains, devrait permettre d'élaguer le champ des possibilités.

Nous ne pouvons pour l'instant envisager, même si la tentation est forte, de relier ces trois sites à un seul et même habitat qu'ils ceintureraient. Il faut au préalable examiner sans présupposé les différents sites qui peuvent correspondre par la chronologie à chacun des trois sites fouillés depuis 1989. De même il faudra déterminer, en reprenant l'étude consacrée au territoire de Lunel-Viel, des distances entre unités de production et habitats qui tiennent compte des contraintes techniques de la période étudiée, en un mot du fonctionnement pratique de l'espace territorial. Pour l'instant, on peut émettre avec vraisemblance que, pour les sites des Pelets et de l'Aube de Servièrre, les habitats reconnus de Saint-Pierre d'Obillon au sud-est, des Baisses de Berbian au sud-ouest, et le *vicus* de Lunel-Viel au nord se prêtent le mieux à la définition de ce type de territoire.

D'autre part nous devons poursuivre notre recherche en explorant l'activité précise de sites agricoles : à partir des potentiels des terres concernées (étude du milieu) et des structures découvertes, ce qui nous permettra de définir des terroirs.

On voit donc à la lumière de ces premiers résultats que la poursuite de ce type d'investigation contribue à enrichir considérablement la connaissance de l'occupation du sol dans ce secteur de la plaine languedocienne.

Ce travail sera poursuivi en 1991, par des sondages sur un site qui n'est pas choisi définitivement à l'heure actuelle, plus proche de la zone lagunaire, afin de vérifier si les conditions de recouvrement des sites y sont plus favorables à leur meilleure conservation. Nous pourrions alors comprendre si les petits sites ruraux classés comme des petits habitats lors des prospections, ne sont que des lieux d'activité agraire.

3•LE HAUT MOYEN-AGE

La motte de Mauguio et l'habitat des Aires de Saint-Jacques

par A. PARODI*

1. SONDAGES SUR LA MOTTE DE MAUGUIO

L'étude archéologique réalisée sur la motte de Mauguio au cours de l'hiver 1990 (décembre et mars) répond d'une part au désir de la municipalité de restaurer le jardin de la Motte et de consolider les maisons riveraines qui menacent de s'écrouler, d'autre part à l'intérêt historique que représente ce site prestigieux. Nous tenons à remercier tout particulièrement Georges Marchand qui a effectué le relevé topographique et hypsométrique et la mairie de Mauguio pour le financement et l'attention qu'elle a accordé à l'opération.

La motte de Mauguio correspond au premier château des comtes de Melgueil. Cette puissante famille est l'héritière des comtes de Maguelone-Substantion. Déjà mentionnés à l'époque wisigothique, ces comtes furent maintenus en place par les princes carolingiens lors de la conquête de la Septimanie. Pour une raison obscure, ils quittent Maguelone puis Substantion et viennent s'installer à Mauguio. Le comté devient héréditaire à une date inconnue. Nous savons par les textes que les comtes de Melgueil étaient d'origine franque. Il s'agit probablement d'une puissante famille de l'entourage carolingien. L'exemple melgorien va à l'encontre de la thèse selon laquelle les bénéficiaires du pouvoir féodal seraient des hommes nouveaux souvent d'extraction modeste. Il correspond plutôt aux résultats des travaux récents de Cl. Duhamel-Amado selon lesquels il existe en Languedoc une continuité remarquable entre l'aristocratie du Xe siècle et celle du XIIe siècle. Si à travers les textes, leur fortune foncière ne semble pas très étendue, les comtes de Melgueil n'en sont pas moins puissants. Ils fondent leur pouvoir à la fois sur le contrôle du trafic fluvial et maritime et sur l'émission d'une monnaie forte, le denier melgorien, utilisé dans tout l'Occident méditerranéen pendant le Moyen Age.

Leur premier château fut une motte castrale, fortification édifiée en bois et en terre. Il s'agit de la première génération des châteaux féodaux. Les mottes castrales sont connues :

— par des textes contemporains, en particulier la Vie de Jean, évêque de Thérouanne qui décrit la manière de construire une motte : «c'est l'habitude des hommes les plus riches et les plus nobles d'amonceler une motte de terre aussi haute qu'ils peuvent parvenir à la faire et de creuser autour un fossé, le plus large et le plus profond possible, d'enclore complètement le plateau terminal de la motte d'une palissade de planches... Dans cette enceinte, ils construisent au centre une habitation ou plutôt une forteresse

qui domine l'ensemble»;

— par les représentations qui en sont données dans la Tapisserie de Bayeux relatant la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant en 1066;

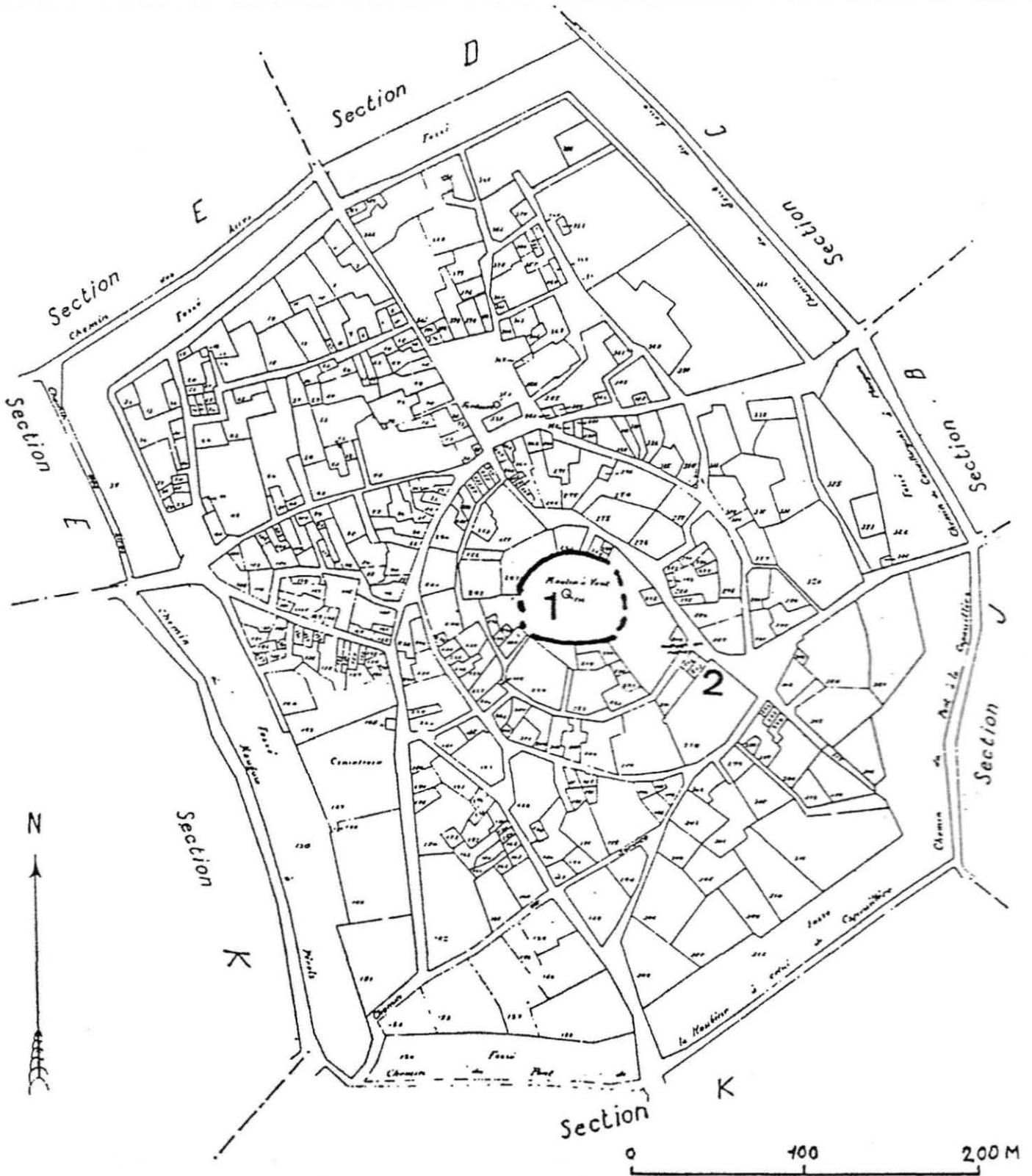
— par les nombreuses études archéologiques et historiques dont elles ont fait l'objet ces dix dernières années. Ce type d'architecture a connu un grand succès en Europe occidentale. Dans le Midi méditerranéen et plus particulièrement en Provence, les mottes castrales présentent la particularité de s'élever sur des reliefs naturels préexistants, à partir desquels on procède à des aménagements (Fixot 1975). La motte de Mauguio, tertre totalement artificiel, s'en distingue et constitue pour l'instant un exemple unique.

Elles sont à la fois l'expression de l'émergence d'un nouveau pouvoir, le pouvoir féodal, et le moyen pour les seigneurs de l'acquérir. Si certaines n'ont pas modifié la trame du peuplement préexistant, elles ont entraîné, dans de nombreux cas, un regroupement des hommes autour du château et un abandon plus ou moins rapide des noyaux de peuplement antérieurs. Ce regroupement progressif, souvent désigné par le terme italien «incastellamento», a entraîné la formation de gros villages ou bourgs fortifiés de type urbain. Monique Bourin dans sa thèse en a bien décrit les aspects matériels et la sociabilité. Il est clair que Mauguio obéit parfaitement à ce modèle. Cependant, si la période d'épanouissement du *castrum* est désormais bien connue, les conditions de son émergence restent obscures. S'agit-il d'une création *ex nihilo* ou existe-t-il un habitat antérieur à proximité ? La réponse à cette question est d'autant plus difficile que si des progrès réels ont été réalisés concernant les habitats de l'Antiquité tardive (jusqu'au VIe siècle), nous ignorons tout de ceux qui précèdent immédiatement l'apparition des mottes castrales (VIIe-Xe siècles). Les sondages réalisés sur la motte répondent plus à cette problématique historique globale qu'à la volonté d'établir une monographie de plus sur un château. Ils sont complétés par des fouilles sur un habitat ouvert périphérique au *castrum* et par des prospections au sol systématiques sur les cantons de Lunel et Mauguio.

1.1. Localisation

Le *castrum Melgorium*, mentionné pour la première fois dans les textes entre 996 et 1031, s'implante relativement loin de la cité épiscopale de Maguelone et de du principal axe routier an-

*Atelier d'Archéologie, Plan de l'Olivier, F-34400 Lunel Viel.



1. Localisation de la Motte (1) et du chateau ultérieur (2) sur le plan cadastral de 1816.

tique que constitue la voie domitienne, au bord de laquelle s'était développé le *castrum Substantionensis*. Sa situation proche du littoral lagunaire lui procure néanmoins une réelle position stratégique de contrôle des échanges fluviaux et maritimes. Il a pu, par ailleurs, être édifié pour lutter contre les incursions sarrasines qui ont ravagé le littoral au cours du Xe siècle. Placé à l'intersection du «camin salinié», chemin du sel d'origine antique et du cours ancien de la Capouillère, voie d'eau fossile se jetant

alors dans l'étang de Mauguio, le castrum est bien inséré dans un réseau de voies de communications terrestres et fluviales.

Aujourd'hui, la motte occupe le centre du village dont les maisons et le réseau viarie pérennisent les fortifications successives concentriques. Alors que l'altitude de l'ensemble du village ne dépasse pas 7 mètres N.G.F., le sommet de la motte atteint 24 mètres. Cette anomalie topographique ne peut avoir aucune explication d'ordre géologique. Il s'agit d'un relief totalement arti-

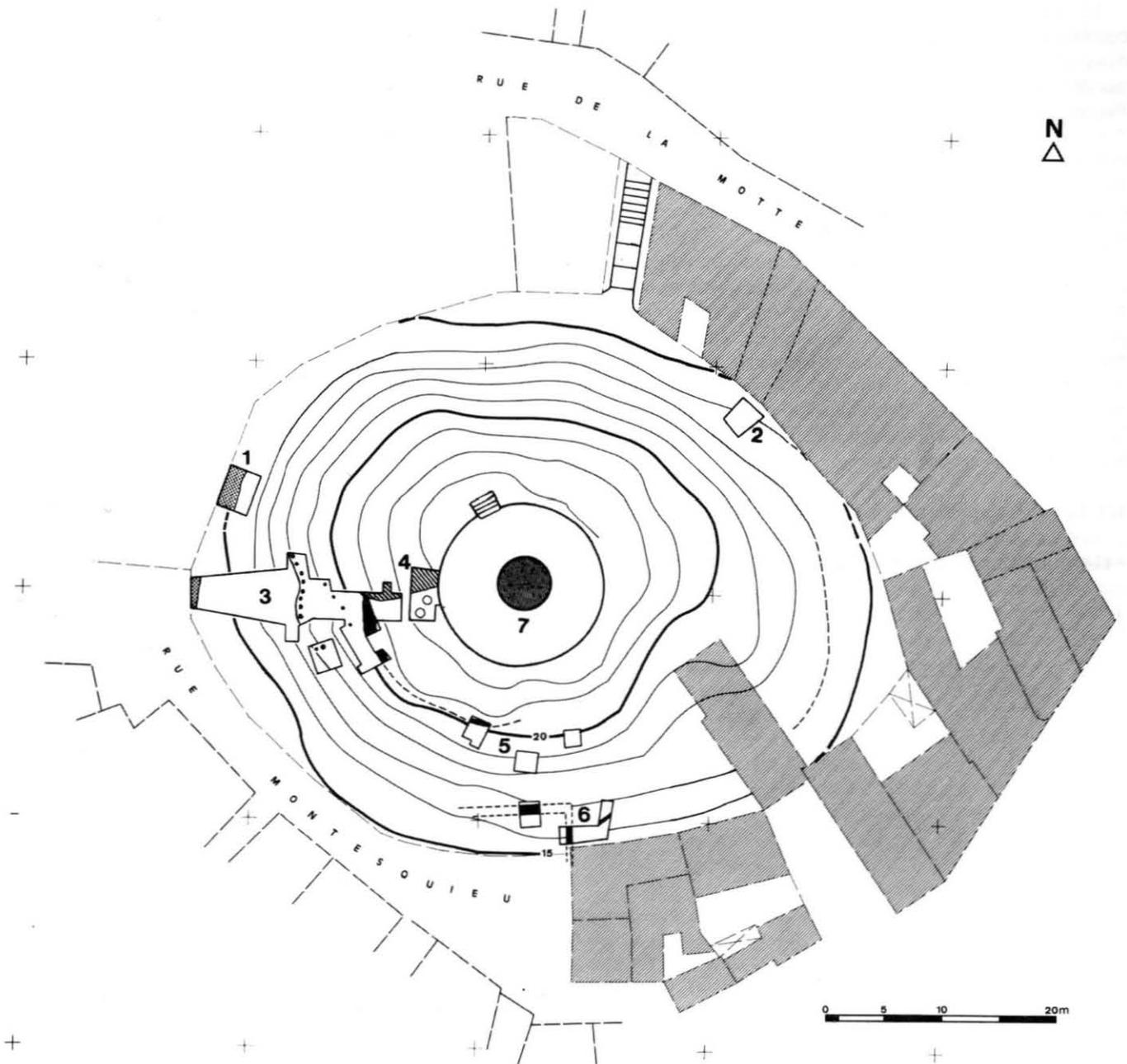


Fig. 2 — Relevé hypsométrique et topographique de la Motte, avec la localisation des sondages (Relevé G. Marchand).

ficiel. Ses dimensions très importantes (diamètre du tertre sommital : environ 15 mètres ; diamètre à la base : environ 100 mètres) tranchent par rapport à la majorité des mottes qui sont généralement de petite taille. A titre d'exemple, la restitution d'un château à motte à Saint-Sylvain d'Anjou (Maine et Loire) qui ne représente pas un site particulier mais réalise la synthèse des résultats des différentes fouilles effectuées en France, n'a que 20 mètres de diamètre à la base et atteint une altitude de 5 mètres.

1.2. Le sondage 2 : stratigraphie de la Motte

Le tertre est fait d'un remblai constitué d'une alternance de couches argilo-marneuses de couleur gris-forcé à tâches brunes d'oxydation et de limon argileux à nodules calcaires brun-clair à jaunâtre (fig. 4, faits 14 à 18). D'après les observations de Pierre Poupet, pédologue, la terre formant le remblai provient de la zone des marais. Les couches sont toutes inclinées vers l'extérieur de la motte. Aucune surface topographique n'est observée entre ces couches. elles correspondent donc à des apports successifs mais contemporains de l'édification de la motte. La surface initiale a disparu, probablement en raison de l'érosion.

Le remblai d'origine est recouvert par une couche de 40 cm d'épaisseur faite de limons et d'argile lessivés surmontés d'humus. Il s'agit d'un mélange de colluvions liés à l'érosion des pentes et de pédogenèse (fait n°12). Ce niveau est remblayé partiellement par la comblement de la tranchée de fondation du mur de la maison attenante (fait n°21). L'épaisseur de terre accumulée en raison de l'érosion atteint donc par endroits 80 cm. Le poids qui en résulte provoque l'ébranlement des maisons attenantes situées en contrebas.

1.3. Les aménagements des versants

Ils ont pu être observés lors de la fouille des sondages 1, 3 et 4 et sont décrits en partant du sommet du tertre vers la base.

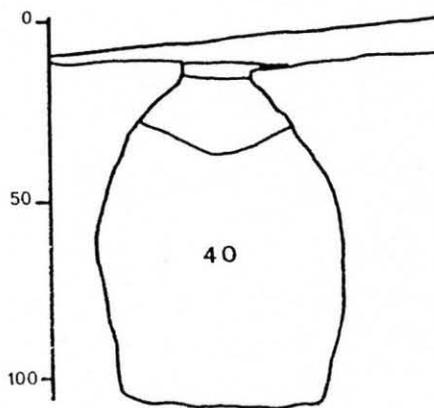


Fig. 3 — Coupe du silo 40.

1.3.1. Le silo à grain

Bien que perturbée par des fosses récentes et détruite en son centre par la construction du château d'eau au début du siècle, la plate-forme sommitale de la motte est par endroits intacte. Un silo à grain a été mis au jour dans cette zone (fig. 3 fait n°40). Perturbé par des terriers, il possède un profil régulier et des parois arrondies, ovoïdes. Le fond est plat et irrégulier. Nous n'avons pu détecter aucun indice de tapissage des parois, aucun

résidu du contenu. Le comblement de la partie supérieure (fait n°39), comprend un fragment de lauze et des petits blocs calcaires. Ce bouchon de condamnation du silo a été placé alors que l'édifice du silo était déjà érodé. En raison de son étanchéité, le silo a été découvert en partie vide. A sa base, le comblement est fait d'une terre d'infiltration limoneuse très meuble et homogène. Le mobilier céramique se trouvait dans le comblement supérieur du silo.

1.3.2. Le sol de calade

En contrebas, la fouille a mis au jour une bande de petits galets assemblés au mortier, large de 80 cm (fait n°29). Elle s'adosse contre les flancs de la motte. Son profil est convexe et elle se prolonge latéralement par un sol compact de terre grise riche en inclusions, galets et éclats calcaires. Cette surface régulière, damée et usée correspond à un niveau de circulation.

L'interprétation de cette structure reste délicate en raison de l'exiguïté des sondages. Il pourrait s'agir de l'empierrement d'une ornière de chemin. Dans ce cas, il faudrait restituer une seconde ornière vers l'ouest en amont des trous de poteau (fait n°31, voir supra) qui formaient une palissade. Celle-ci aurait alors servi au soutènement du chemin dont on peut supposer qu'il permettait d'accéder au château. Une fois cette palissade détruite, l'érosion aurait fait disparaître l'ornière ouest et une partie de la bande médiane. Cette hypothèse d'un chemin empierré menant au sommet du tertre bien que séduisante va à l'encontre des données connues sur les mottes. De plus, elle paraît hasardeuse sur plusieurs points :

- elle repose sur trop peu de données ; nous ne savons rien sur la destination de la calade et sur la fonction de la palissade. Aucun indice ne vient confirmer l'existence d'une deuxième ornière bien que l'on ne puisse nier l'importance de l'érosion ;

- le sol qui prolonge latéralement la calade est fortement déversé vers la pente ce qui paraît étonnant pour un chemin remblayé et soutenu par une palissade ;

- la calade présente un profil incurvé mais très régulier sans aucune trace d'usure ;

- elle n'est pas parallèle à la palissade (fait n°31). Son orientation est pratiquement nord avec une pente montante alors que les trous de poteau sont alignés selon une direction nord-ouest en suivant une pente descendante ;

- enfin s'il s'agissait d'une ornière, on comprend mal pourquoi celle-ci serait adossée tout contre le flanc de la motte laissant en amont un passage très étroit.

L'hypothèse d'un caniveau de drainage de l'eau paraît moins contestable. En effet, la conservation d'un tertre de terre rapportée de cette hauteur, sous un climat méditerranéen connu pour ses pluies diluviennes, ne peut se concevoir sans la mise en place d'un système de drainage élaboré.

1.3.3. Les palissades

En aval de la calade deux rangées de trous de poteau ont été mises au jour.

- La première, à laquelle nous avons déjà fait allusion (fait n°31), dégagée sur 5 mètres de long, laisse apparaître 4 trous de poteau, séparés par un espace d'environ 3 mètres. Conservés sur une profondeur de 20 cm, leur diamètre atteint 20 cm. Leur faible profondeur s'explique par l'importance de l'érosion des pentes qui a détruit au moins les deux tiers des vestiges. L'alignement qu'ils dessinent n'est pas parallèle aux courbes de ni-

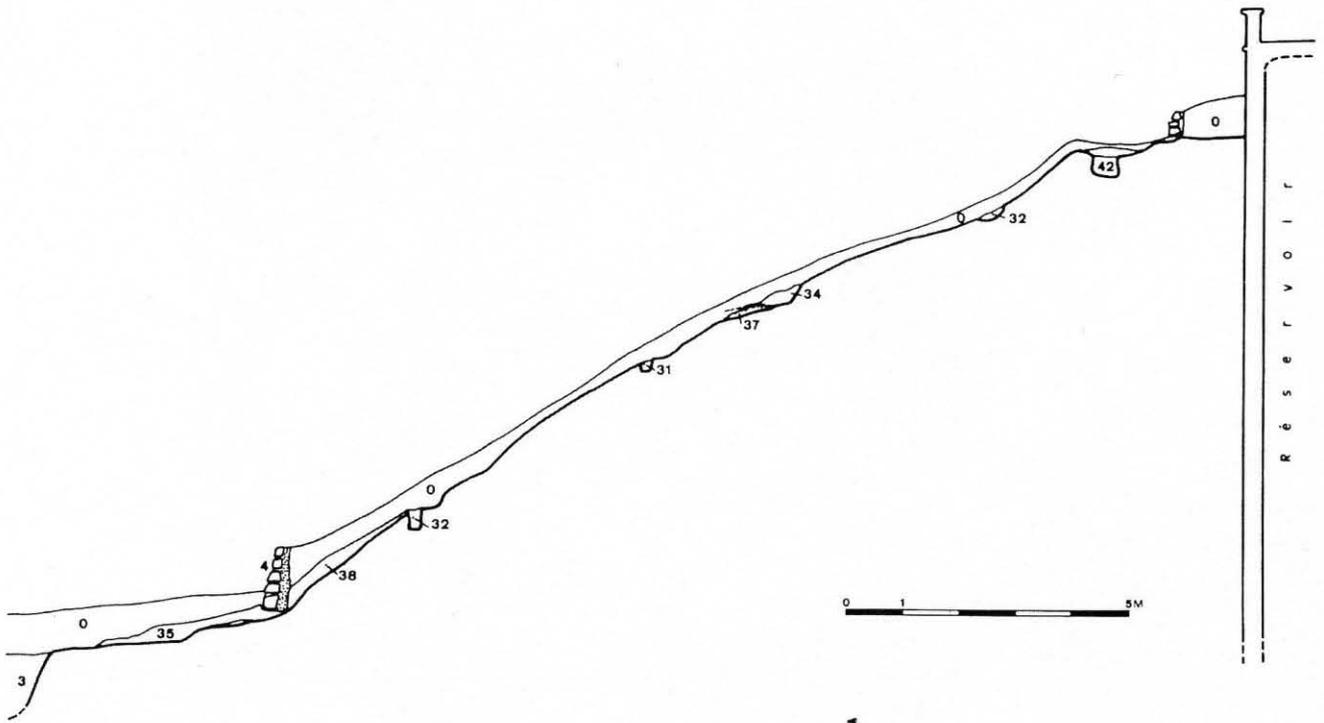


Fig. 4 — Coupe du flanc ouest de la Motte. En trait gras, profil médiéval érodé mettant en évidence les trous de pieux (n°31, 32), la calade (n°37), les fosses de la plate-forme sommitale (n°42) et le fossé d'enceinte (n°3).

des 19 mètres du SE au NW. On peut donc considérer que ces poteaux soutenaient une palissade en bois qui descendait vers le NW.

— La seconde (fait n°32), dégagée sur une longueur de 7,5 mètres, est faite de huit trous de poteau espacés d'environ 1 mètre. D'un diamètre d'environ 20 cm, ils sont conservés sur une profondeur de 40 cm. Cet alignement, contrairement au précédent, est parallèle aux courbes de niveau : il suit la courbe des 18 mètres. Ainsi, s'il faut restituer une palissade d'enceinte de la motte, le fait n°32 possède une orientation concordante. Toutefois, la dimension des sondages ne permet que de formuler des hypothèses qui devront être vérifiées lors de la prochaine campagne de fouille. Par ailleurs ces poteaux, moins espacés que dans le cas du fait n°31, assuraient une palissade d'une plus grande solidité. Aucun mobilier céramique n'a été retrouvé lors de la fouille des trous de poteau des faits n°31 et n°32.

1.3.4. Le fossé

Les sondages 1 et 3 ont révélés l'existence d'un fossé dont l'axe centré est situé sous le mur d'enceinte actuel du jardin de la motte. Il n'a donc pu être fouillé qu'à moitié. Ce fossé atteint en son centre une profondeur de 1,6 mètres. On peut lui attribuer une largeur totale de 3 mètres. Sa paroi sud, presque rectiligne, est évasée vers l'extérieur et dessine un léger bombement à mi-hauteur. Le comblement intérieur du fossé (faits n°8 et n°9), formé d'un colluvion argilo-limoneux, remonte jusqu'en haut de la paroi sud et indique ainsi un remplissage par une érosion lente. Dans le comblement supérieur (fait n°3) a été creusée la tranchée de fondation du mur d'enceinte actuel du jardin de la motte.

1.4. Conclusion

La fouille a permis d'observer des recoupements entre les structures médiévales et les aménagements liés à l'installation du château d'eau (recoupement de la calade n°29 par le fossé n°36). Cependant nous n'avons aucun élément de chronologie relative concernant l'occupation médiévale. Les données de chronologie absolue sont fournies par le mobilier céramique et par les textes. La mention, dans le cartulaire de Gellone, du *castrum Melgorium* entre 996 et 1031 atteste son occupation à la fin du Xe et au XIe siècles. Encore faut-il avoir la certitude que cette mention concerne bien la motte et non pas un autre édifice hypothétique qui serait situé à la base de la motte. Cependant le mobilier céramique trouvé dans le silo à grain du tertre sommital, atteste une occupation assez haute, aux Xe-XIe siècles, et confirme donc celle proposée par les textes.

L'absence de céramiques des XIIe-XIIIe siècles et du bas Moyen-Age, tant en surface que dans les niveaux archéologiques, suggère un abandon de l'occupation de la motte à la fin du XIe siècle. Cette hypothèse est confirmée par l'existence d'un deuxième château, situé en contrebas et à 80 mètres de distance de la motte, dont il subsiste des vestiges en élévation dans deux maisons du village.

Les sondages réalisés au cours de l'hiver 1990 ont donc fourni des données très riches sur le premier château des comtes de Mauguio. Cependant la taille très réduite de ces sondages rend difficile l'interprétation globale des structures mises à jour. L'extension des fouilles est donc nécessaire pour rendre possible l'exploitation scientifique des données rassemblées dans ce rapport. Par ailleurs, tant les palissades que le fossé étonnent par leurs dimensions, relativement réduites par rapport à l'importance de la

motte. Il semble donc que nous ne sommes pas en présence du fossé et de la palissade constituant l'enceinte principale, mais probablement d'éléments de défense implantés sur les flancs du tertre. En effet, à l'emplacement du sondage le plus bas, l'altitude s'élève encore à 15 mètres. Le fossé principal devrait donc se trouver en aval sous le bâti villageois, à l'emplacement de la rue de la motte qui est concentrique au site.

2. L'HABITAT PAYSAN DES AIRES DE SAINT-JACQUES

L'habitat des Aires de Saint-Jacques se situe dans la plaine littorale à proximité de l'étang de Mauguio. Celui-ci était au Moyen Age un axe de communication privilégié et un abri sûr contre les tempêtes alors que le littoral maritime ne disposait pas de ports. La densité exceptionnelle de l'occupation pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age n'est donc pas étonnante. Il est implanté à la périphérie du bourg de Mauguio, autrefois *castrum*, siège du comté de Melgueil. Le site se situe à environ 250 m au nord-est du ruisseau de la Capouillère sur des sols bruns calcaires limoneux à limono-argileux avec quelques remontées de *taparas*.

La fouille du site vient compléter les prospections systématiques exhaustives menées sur la commune de Mauguio. Le choix du site n'est pas le fait du hasard mais répond à des questions précises formulées lors de la réalisation d'une analyse sur les habitats du territoire de Lunel Viel. Le site des Aires de Saint-Jacques appartient à un type bien identifié, celui des habitats à durée d'occupation courte qui apparaissent pendant le haut Moyen Age et ne laissent aucune trace dans le paysage. S'agit-il d'une exploitation agricole isolée ou bien d'un petit village qui possède des installations collectives? La fouille permet par ailleurs d'aborder le problème de la relation entre habitat ouvert et site castral. Le site est-il un habitat satellite consécutif à la création du *castrum Melgorium* ou bien faut-il y voir un habitat plus ancien ayant joué un rôle dans la genèse du bourg castral?

Les objectifs que nous nous sommes fixés sont les suivants :

- dater le site avec la plus grande précision possible;
- reconnaître son organisation topographique (habitat groupé ou isolé, existence ou non de structures collectives);
- étudier les techniques de construction qui diffèrent de celles de l'Antiquité et du bas Moyen Age;
- rassembler des données sur la vie quotidienne, l'artisanat et surtout l'agriculture qui se situe au centre des préoccupations des historiens du haut Moyen Age.

2.1. Stratigraphie

La stratigraphie du site est très simple. Elle correspond à une occupation de type extensif avec très peu de recoupements entre les faits archéologiques. Sous la couche perturbée des labours actuels (fait n°0) se trouve directement le paléosol (fait n°7) ou sol cultivé pendant la période d'occupation du site. La plupart des faits archéologiques conservés sont des structures négatives, fosses ou fossés. Le comblement de celles-ci, riche en mobilier céramique et en faune scelle leur abandon. Les niveaux en place de type positif (sols, murs...) n'existent qu'à l'état de lambeaux.

2.2. Drainage et mise en culture

La zone fouillée subit un premier aménagement avec le creusement d'un fossé d'orientation sud-est/nord-ouest (fait n°12). Celui-ci a pu être dégagé sur un tronçon de 20 mètres de long. Sa largeur oscille entre 70 cm et 1 mètre. Il suit un tracé le plus souvent rectiligne mais subit toutefois des perturbations à ses ex-

trémités :

— vers le sud-est, la fosse n°6 le recoupe et oblitère en surface son parcours qui se confond avec le bord de celle-ci. La fouille de la partie supérieure de la fosse révèle la prolongation du fossé dont on perd la trace un peu plus loin;

— à l'extrémité nord-ouest, son tracé dessine un coude de 20 cm vers l'est avant de reprendre la même orientation.

Sa profondeur varie entre 28 et 35 cm. Ses parois sont asymétriques. La paroi ouest s'incline en pente douce alors que celle du côté est est plus abrupte. Le fond est concave. Les bords qui portent à plusieurs endroits des traces d'érosions sont plus sinueux que le fond du fossé. Son comblement (fait n°12), bien que légèrement plus foncé ressemble beaucoup par sa couleur et sa texture au paléosol environnant (fait n°7). Ceci explique la difficulté que nous avons eu pour repérer le fossé en surface. Il s'agit d'un comblement compact, brun-gris, contenant de nombreux nodules de *taparas*. Le mobilier céramique, absent en surface se densifie dans le fond du fossé.

Dans l'attente des résultats de l'analyse sédimentologique et de l'extension de la fouille nous ne pouvons que formuler des hypothèses. Tant son tracé que la forme des parois donnent à penser que ce fossé était en eau. Il pourrait s'agir d'un élément d'un réseau de drainage mis en place avant l'implantation de l'habitat pour assécher et rendre possible la culture des sols. S'agit-il d'un défrichement médiéval ou bien de la réoccupation de terres déjà cultivées dans l'Antiquité? Il est difficile de répondre d'autant plus que le bâti villageois attendant interdit une prospection fiable et la localisation d'un possible habitat antique. Le fossé ne contient aucun mobilier pouvant être rattaché à l'Antiquité. Selon les habitants du quartier, un site aurait été détruit à proximité lors de la construction des lotissements. On a, par ailleurs, signalé la présence d'une nécropole aux abords. L'existence de ce fossé témoigne toutefois d'une maîtrise des techniques de drainage et de l'eau pendant le très haut Moyen Age

2.3. Structures d'habitat

2.3.1. L'enclos ou la limite de parcelle

Le fait n°12 est recoupé à angle droit par une limite faite d'un fossé comblé de petits blocs de molasse grossièrement assemblés (fait n°2). D'orientation est-ouest, elle a été dégagée sur environ 27 mètres de long. Son tracé à peu près rectiligne dessine malgré tout quelques ondulations. Sa largeur, le plus souvent régulière se situe entre 60 et 70 cm mais peut par endroits atteindre 110 cm. A celle-ci se raccordent 2 retours :

— le premier oblique vers le nord (n°24). Repéré sur une longueur de 70 cm jusqu'à la berme, il mesure 128 cm de large en surface.

— le second (n°25) se dirige vers le sud/sud-est dans la partie ouest de 59 cm de large et de 20 cm de long jusqu'à la berme.

Elle apparaît directement sous la couche des labours (Fait 0) et est creusée dans le paléosol (Fait 7). Les bords sont réguliers, symétriques et concaves. Le fond est plat, au centre, sa profondeur atteint 15 cm. Son comblement est fait de petits blocs de molasse dans une matrice limoneuse. On note des traces blanchâtres et une grande densité de petits escargots.

Seule l'extension des fouilles permettra d'avoir des certitudes quant à la fonction de ce fossé. A priori, tant ses bords réguliers que son fond plat et peu profond incitent à écarter l'hypothèse d'un fossé de drainage. Par ailleurs, l'absence de vestiges au nord de cette structure tend à confirmer son rôle de limite. Il pour-

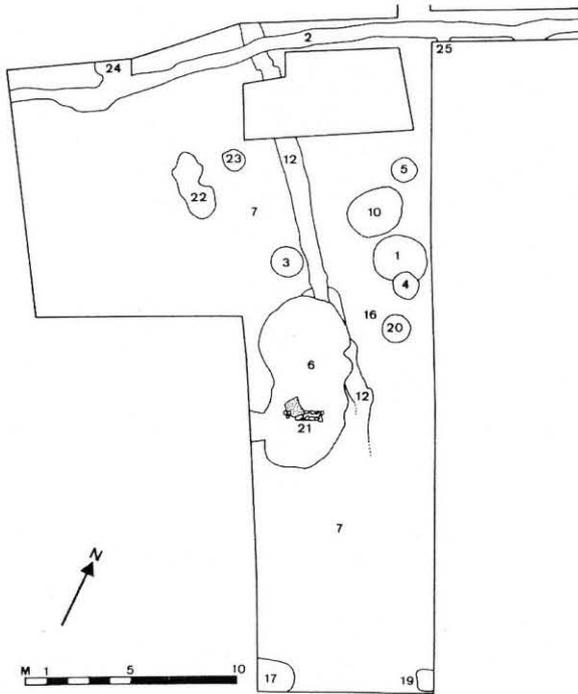


Fig. 5 — Aires-Saint-Jacques. Plan détaillé des fouilles avec la numérotation des unités stratigraphiques (faits).

nord de cette structure tend à confirmer son rôle de limite. Il pourrait s'agir soit d'une limite de parcellaire médiéval, soit d'un mur de clôture en pierres sèches servant à protéger l'habitat ou l'aire d'ensilage.

2.3.2. Les fosses

Elles représentent l'essentiel des structures mises au jour lors de la fouille. Leur interprétation n'est pas toujours évidente. On note l'absence d'aménagements intérieurs susceptibles de nous éclairer sur leur fonction. Seule la fosse 3 offre toutes les caractéristiques d'un silo à grain.

Le silo à grain (fait 3)

Son contour forme un cercle légèrement aplati (diamètres de 136 et 150 cm). L'embouchure est donc très large ce qui laisse supposer un arasement ou une érosion de la partie supérieure de la fosse. Les parois sont évasées vers le bas. La profondeur reste relativement peu importante par rapport à sa largeur maximale qui atteint 190 cm. Le fond particulièrement large (150 cm) est plat. Son comblement stratifié s'organise de la manière suivante:

- au fond un comblement limoneux, plutôt meuble épais de 51 cm dans lequel le mobilier céramique est très rare;
- au dessus une couche de cendre presque pure de 2 cm d'épaisseur;
- un comblement supérieur, très compact, en taparas remanié fait office de bouchon. L'essentiel du mobilier céramique a été trouvé dans ce niveau épais de 40 cm.

Les fosses peu profondes (n°1, 4, 5, 10, 20) ou non fouillées

(n°22, 23.)

Exceptées les fosses repérées en surface mais non fouillées, elles ont en commun leur faible profondeur. Seule la fosse 20 a des parois évasées vers l'intérieur. On peut malgré tout distinguer deux groupes à l'aide des critères de taille et de forme du contour :

- les fosses au contour ovale et de diamètre important qui peuvent être rapprochées des fosses ovales trouvées à Lunel Viel. Selon l'interprétation communément proposée, il s'agit de silos semi-enterrés, protégés temporairement par une couverture végétale ou de terre, servant soit à conserver des légumes ou des fruits soit à la fermentation de plantes fourragères ou de choux. Ce mode d'ensilage est attesté par l'ethnographie (Raynaud 1990 : 79).

- les fosses circulaires (n°4, 5, 20, 23) à diamètre plus réduit, entre 106 cm (n°23) et 136 cm (n°20) sont d'une interprétation plus délicate. Il pourrait s'agir de silos à grains très érodés mais on comprend mal la logique d'un tel phénomène d'érosion sur un terrain quasiment plat dans une zone où les phénomènes érosifs restent secondaires par rapport à l'ampleur de l'alluvionnement lors des fréquentes crues des cours d'eau à régime sub-méditerranéen. Par ailleurs comment pourrait-on expliquer la coexistence à quelques mètres de distance d'un silo aux parois bien conservées et d'autres presque totalement arasés? L'extension de la fouille apportera certainement davantage d'éléments de réponse.

La grande fosse (fait n°6)

La fonction de la fosse n°6 n'est pas moins énigmatique. De grande taille, ses contours décrivent une forme très irrégulière. Elle apparaît directement sous le niveau des labours (fait n°0) et n'a été fouillée que partiellement. Elle atteint une profondeur de 1 mètre. Son fond est plat. Les parois ouest et nord sont légèrement évasées vers l'extérieur alors que la paroi est dessinée en profil presque vertical. Son comblement est stratifié. On distingue :

- un premier niveau (fait n°18) qui recouvre le fond et les bords sur une épaisseur plutôt régulière qui varie entre 15 et 30 cm. De texture plutôt compacte (argilo-limoneuse), il contient à sa base des moellons calcaires équarris. Il pourrait s'agir du niveau d'utilisation de la fosse;

- un second comblement scelle le niveau précédent (fait n°18) et correspond à l'abandon de la fosse. D'une épaisseur maximale de 80 cm, sa texture très meuble contient tous les éléments qui caractérisent un dépotoir — nombreuses poches de cendre, déchets de foyer, torchis, faune, céramiques.

Des traces d'habitation ténues

Comme il arrive malheureusement souvent sur les sites du haut Moyen Âge, celles-ci se réduisent à quelques données fragmentaires. Un lambeau de sol d'extérieur aménagé a pu être repéré entre les fosses n°20 et n°6 (fait n°16). Sa surface assez irrégulière est faite essentiellement de taparas remanié mêlé à de petits graviers et à des galets de rivière. On note la présence de nombreux morceaux de céramique très fragmentés et posés à plat. Ce sol est contemporain de l'utilisation de la fosse n°20. Par ailleurs, un fragment de solin (n°21) a échappé aux destructions des labours. Implanté dans le comblement supérieur de la fosse n°6, il est construit sans tranchée de fondation. Conservé sur

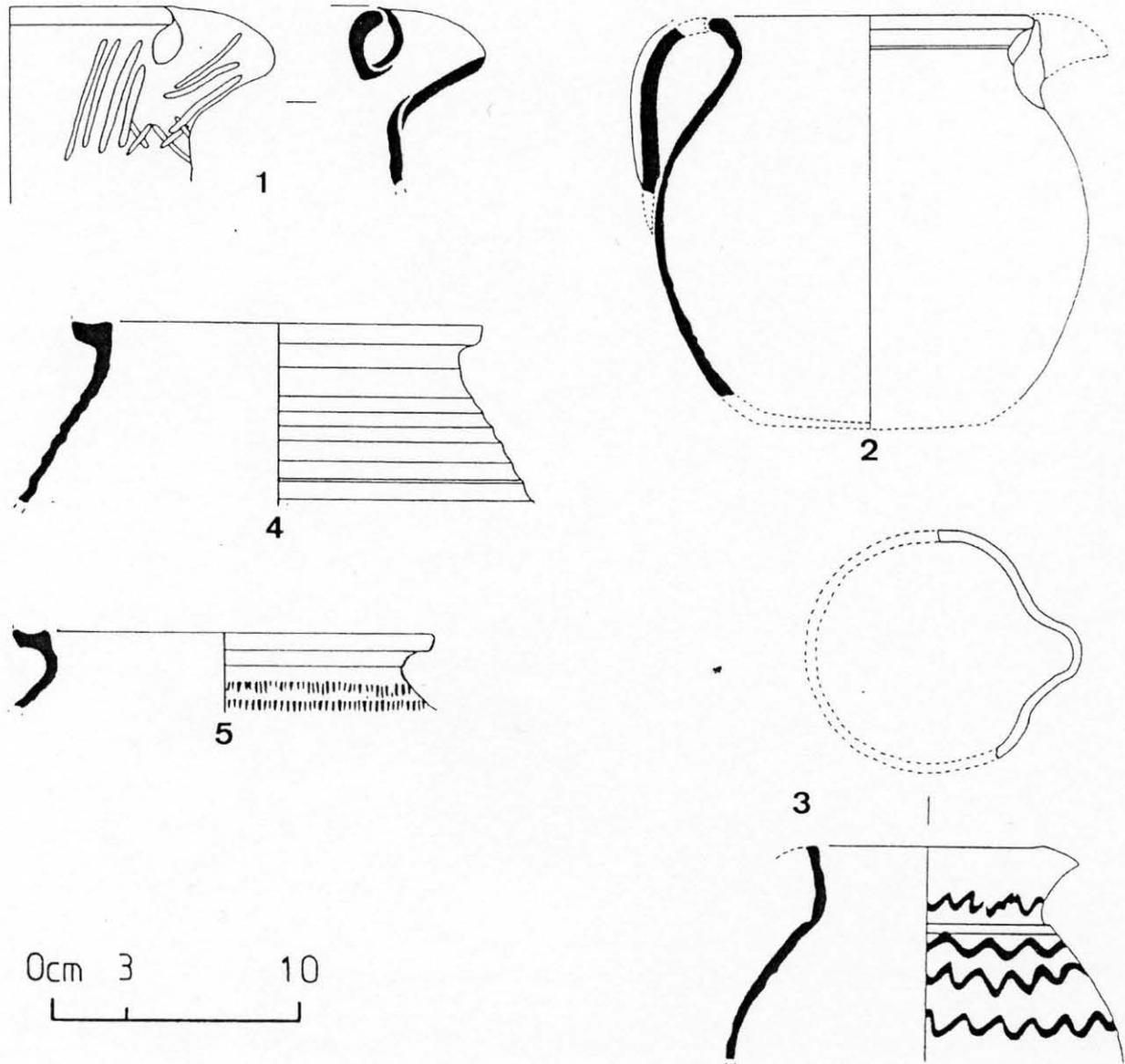


Fig. 6 — Présentation typologique du mobilier de Manguio / Saint-Jacques : 1, catégorie 4/5 réductrice, forme 2a ; 2, catégorie 4/5 oxydante, forme 2a ; 3, catégorie 6/7, forme 9 ; 4 et 5, catégorie 8, forme 5d (dessin B. Garnier).

deux assises, il est fait de moellons équarris ou taillés, liés à l'argile. Ce solin supportait une élévation en pisé dont il subsiste une plaque effondrée de 1 m sur 70 cm.

Chronologie de l'occupation

Malgré l'absence d'une stratigraphie complexe et une occupation de type extensif, certains recouvrements de structures permettent de restituer trois périodes successives d'occupation :

phase 1 : drainage et mise en culture du site;

phase 2 : aménagement d'une aire d'ensilage à ciel ouvert, probablement protégée par un mur de clôture, abandon du système de drainage et creusement de la fosse n°6;

phase 3 : abandon de la fosse n°6 et construction d'un bâtiment à son emplacement.

Le mobilier céramique est relativement abondant. Son étude fait l'objet d'un mémoire de maîtrise par B. Garnier, sous la direc-

tion de G. Démians d'Archimbaud (Université de Provence). La céramique étudiée présente des analogies avec la génération des céramiques des IXe-XIe siècles mais une datation précise reste très délicate. Elle sera proposée par B. Garnier au terme de son travail.

La datation peut-elle être affinée par l'étude du petit mobilier en bronze trouvé dans le niveau d'abandon du fait 6 ? On peut noter particulièrement la présence d'une agrafe à double crochet en bronze moulé. Longtemps utilisées comme un critère de datation de l'époque mérovingienne, leur usage a pu s'étaler sur une longue période, jusqu'à la fin du haut Moyen Age. On relève aussi une plaque boucle de ceinture de type mérovingien, approximativement datable des VII-VIIIe siècles. L'étude de ce mobilier inciterait donc à remonter la datation vers le IXe siècle. Malgré tout, dans l'attente de l'extension des fouilles, la plus grande prudence s'impose. En effet, la datation à partir du mobilier mé-

pas là d'un mobilier résiduel. Avec beaucoup de précautions, il nous semble raisonnable de proposer une fourchette de datation allant du IXe au XIe siècle.

2.4. Conclusion

Les résultats restent trop ponctuels pour permettre des conclusions générales. Il semble bien que nous soyons en présence d'une exploitation agricole entourée d'un enclos. L'agriculture a constitué l'essentiel de l'activité sur le site. Malgré tout, la densité de l'outillage textile (pesons et broche de métier à tisser, fusaïoles) atteste la présence d'une activité artisanale complémentaire probablement domestique. La mise au jour d'un fossé de drainage antérieur à l'habitat est du plus grand intérêt. Elle montre que contrairement aux thèses classiques de l'historiographie du haut Moyen Age, les hommes de cette période maîtrisaient les techniques de drainage et étaient capables de cultiver des sols lourds. En cela, la fouille des Aires de Saint-Jacques apporte des données nouvelles pour appuyer la thèse d'une croissance agricole dès les VIIe-VIIIe siècles.

La datation du site reste un point délicat. La fourchette que nous proposons, IXe-XIe siècle, n'est pas assez fine pour permettre de préciser les relations chronologiques entre la motte et l'habitat des Aires de Saint-Jacques.

Son organisation topographique pose aussi un problème. En effet, sur la zone fouillée cette année, nous avons pu constater la destruction de la quasi-totalité des structures positives. Le plan restitué est donc lacunaire ; une extension des fouilles est prévue l'an prochain. Il faudra être particulièrement attentif à la stratégie de fouille. Il paraît impensable de faire un plan du site à partir d'un seul décapage. En effet, la fouille a révélé l'existence de structures invisibles en surface. Cependant, il n'est pas toujours rentable de fouiller la totalité des faits archéologiques repérés en surface. La prochaine campagne devra donc réaliser un compromis entre ces deux exigences.